



Réserve Naturelle
TRESOR



Inventaire floristique des têtes de la crique Roche *Réserve Naturelle Régionale Trésor*

Caractérisation des habitats et
identification des enjeux floristiques



Rémi Girault & Guillaume Léotard

Juin 2026

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE TRÉSOR :

INVENTAIRE FLORISTIQUE DES TÊTES DE LA CRIQUE ROCHE

-

Caractérisation des habitats et identification des enjeux floristiques

Rémi GIRAULT & Guillaume LÉOTARD

Juin 2026

Sommaire

Sommaire	2
Résumé	3
Introduction.....	3
Matériel et méthodes.....	7
➤ Prospections floristiques.....	7
➤ Acquisition et consolidation des données	8
➤ Traitement des résultats et évaluation des enjeux.....	9
Résultats.....	10
➤ Bilan global	10
• Richesse floristique et effort d’inventaire	10
• Diversité et composition taxonomiques.....	11
• Formes biologiques et physionomie de la végétation	12
• Statuts biogéographiques et naturalité du secteur	13
• Apport à la connaissance floristique de la RNR Trésor	14
• Complétude de l’inventaire	17
➤ Flore patrimoniale	17
➤ Habitats naturels	21
• Lisières forestières	21
• Forêts de terre ferme et hauts de pente	22
• Milieux de pente	23
• Bas de pente	24
• Flats et lits de criques temporaires.....	25
• Canopée et flore épiphyte	26
• Synthèse du gradient écologique.....	28
Discussion et conclusion.....	29
Annexes	34
➤ Annexe 1. Liste exhaustive des espèces végétales rencontrées au cours de l’étude.	34
➤ Annexe 2. Notices de 24 taxons remarquables ou représentatifs du secteur.....	39

Photographies de couverture : Vue du sous-bois particulièrement humide des têtes de la crique Roche, au sein de la station à *Alsophila cuspidata*, caractérisée par l’abondance des fougères arborescentes, des épiphytes et des macroherbes. **Médailillon** : *Goeppertia* sp. nov. (Marantaceae), espèce nouvelle pour la science, découverte en 2025 et particulièrement bien représentée sur les pentes argileuses humides du secteur. © Guillaume Léotard

Résumé

Entre décembre 2025 et avril 2026, un inventaire floristique ciblé a été réalisé sur environ 30 ha dans le secteur des têtes de la crique Roche, au sein de la RNR Trésor. Quatre journées-personnes de terrain, complétées par des observations antérieures et opportunistes, ont permis de réunir 1 093 enregistrements et d'établir une liste de 357 espèces de plantes vasculaires appartenant à 93 familles. Parmi elles, 40 présentent un enjeu patrimonial ou scientifique et 65 constituent des additions à la checklist de la réserve. L'étude met notamment en évidence une population remarquable d'*Henriettea ininiensis*, espèce endémique jusqu'alors uniquement confirmée de sa localité type à Bellevue de l'Inini, ainsi que l'abondance locale d'un *Goeppertia* nouveau pour la science. Aucun cortège submontagnard constitué n'a été identifié, mais la flore et la physionomie du secteur traduisent des conditions exceptionnellement humides à basse altitude. Le maintien du couvert forestier, des versants et du fonctionnement naturel des écoulements constitue le principal enjeu de conservation.

Introduction

La Réserve naturelle régionale Trésor s'étend sur près de 2 500 hectares sur le flanc sud-ouest de la montagne de Kaw, entre la route départementale n° 6, qui en marque la limite amont, et la rivière Orapu en aval. La combinaison de reliefs marqués, de substrats variés et de conditions hydriques contrastées y détermine une mosaïque particulièrement riche de milieux naturels : forêts de crêtes et de pentes, forêts de terre ferme, bas-fonds et forêts marécageuses, savanes humides et reliefs isolés. Cette diversité écologique se traduit par une richesse biologique exceptionnelle, la réserve abritant notamment plus de 1 400 espèces de plantes vasculaires et constituant à ce titre l'un des sites de référence pour la connaissance de la flore guyanaise.

Malgré l'ancienneté et l'intensité des prospections botaniques réalisées sur la montagne de Kaw et au sein de la réserve, la connaissance floristique demeure inégale selon les secteurs. La partie nord-est de la RNR Trésor, où prennent naissance plusieurs affluents de la crique Roche, restait ainsi relativement peu documentée. Située immédiatement en aval de la RD6, la zone étudiée couvre environ 30 hectares et s'inscrit principalement entre 150 et 210 mètres d'altitude. Elle présente une topographie particulièrement accidentée, associant des secteurs de forêt de terre ferme et de haut de pente, des versants argileux abrupts, des bas de pente profondément humides et des fonds de talwegs parcourus par des écoulements temporaires.

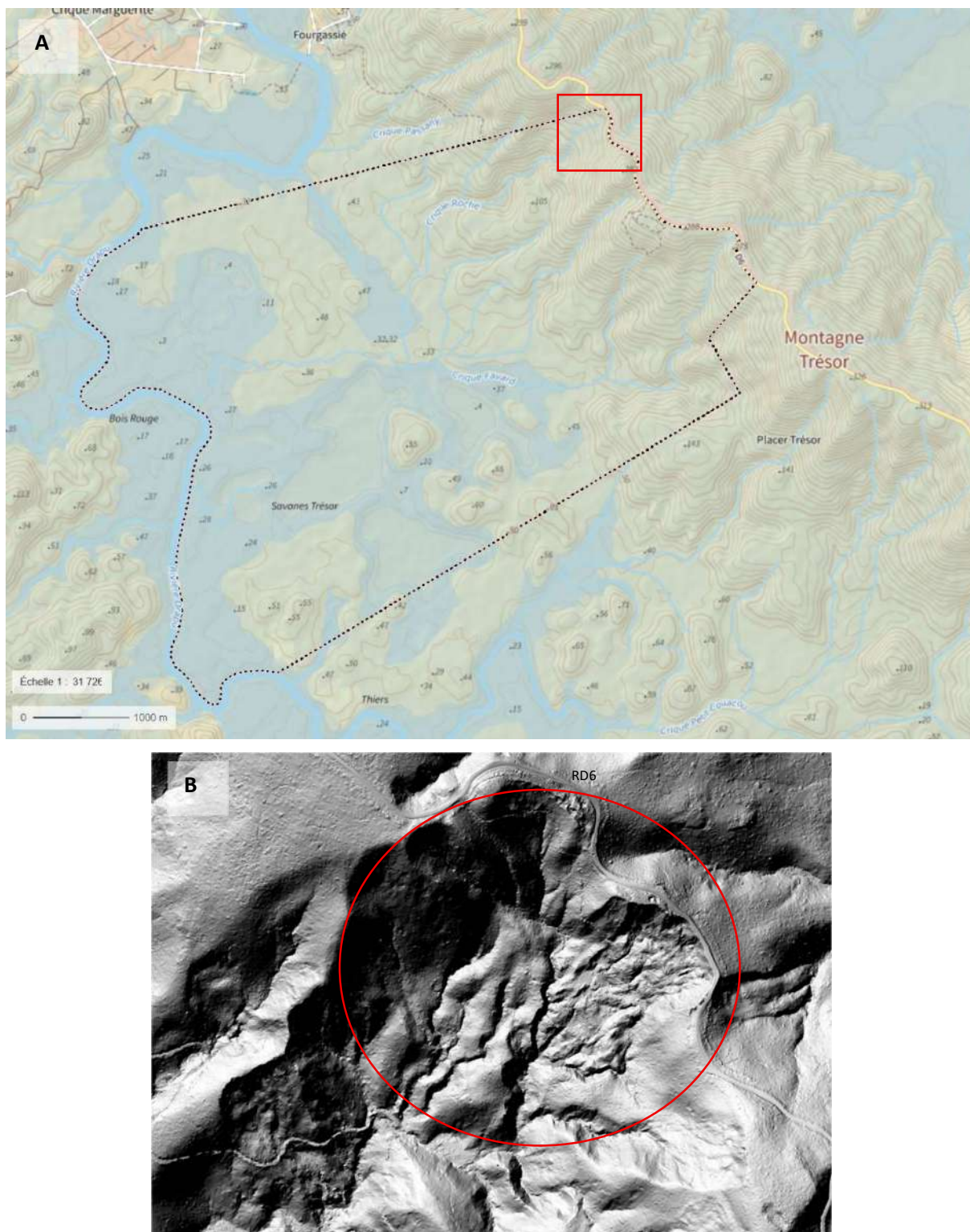


Figure 1. Localisation et relief du secteur des têtes de la crique Roche. A. Localisation du secteur étudié sur le versant sud-ouest de la montagne de Kaw, immédiatement en contrebas de la RD6 (périmètre de la RNR Trésor en pointillés). **B.** Ombre du modèle numérique de terrain mettant en évidence la forme en amphithéâtre du secteur, ses versants abrupts et le réseau de talwegs des affluents de la crique Roche. La zone prospectée s'étend principalement entre 150 et 210 m d'altitude. Sources : Géoportail-IGN et modèle numérique de terrain LiDAR de la RNR Trésor.

L'intérêt botanique potentiel de ce secteur avait été révélé au début des années 2010 par Benoît Villette, garde de la réserve Trésor, intrigué par la présence de grandes fougères arborescentes dans les sous-bois des têtes de la crique Roche. À la suite d'échanges avec Michel Boudrie, spécialiste des

fougères de Guyane, des échantillons furent examinés puis une récolte déposée à l'herbier de Cayenne en 2012, sous le numéro Boudrie 4559. Ces travaux permirent d'identifier cette fougère arborescente comme *Alsophila cuspidata* (Cyatheaceae).

Cette découverte présentait un intérêt particulier dans le contexte de la montagne de Kaw. En Guyane, *Alsophila cuspidata* est surtout connue des forêts très humides de moyenne altitude et des formations submontagnardes, auxquelles l'abondance de ses grandes frondes confère parfois une physionomie caractéristique. La majorité des récoltes disponibles provient ainsi de massifs de l'intérieur situés entre plusieurs centaines de mètres et près de 800 mètres d'altitude, même si quelques rares occurrences sont également documentées à plus basse altitude. La population des têtes de la crique Roche constitue donc l'une des rares stations sublittorales de l'espèce et témoigne, à faible altitude, de conditions écologiques localement singulières.



Figure 2. La station d'*Alsophila cuspidata* des têtes de la crique Roche. A. Sous-bois très humide caractérisé par l'abondance des fougères arborescentes et par une strate herbacée dense dominée par les macroherbes, notamment Marantaceae, Cyclanthaceae et Araceae. © Guillaume Léotard. **B.** Spécimen d'*Alsophila cuspidata* conservé à l'Herbier de Guyane (CAY) sous le numéro Boudrie 4559, récolté dans la réserve Trésor le 11 novembre 2012 et ayant conduit à l'identification de cette population remarquable de basse altitude. © Herbier de Guyane (CAY), IRD.

La présence de cette fougère arborescente, associée à l'abondance des fougères terrestres et épiphytes, des macroherbes et des autres épiphytes, donne ponctuellement aux sous-bois une physionomie rappelant certaines forêts submontagnardes. En Guyane, ces formations, notamment bien développées sur les monts Itoupé, Atachi Bakka ou Galbao, comptent parmi les milieux forestiers les plus originaux du territoire. Soumises à une humidité atmosphérique élevée, à une nébulosité fréquente

et à des conditions microclimatiques particulières, elles accueillent de nombreuses espèces rares, endémiques ou très localisées. Les grandes fougères arborescentes, en particulier *Alsophila cuspidata*, constituent l'un des éléments les plus emblématiques de leur physionomie, bien que cette espèce ne leur soit pas strictement inféodée. La découverte d'une population importante à seulement 150–210 m d'altitude pouvait dès lors laisser envisager que les têtes de la crique Roche abritent, au-delà de cette seule espèce, un cortège floristique présentant des affinités submontagnardes dans une position altitudinale exceptionnellement basse. Cette hypothèse, associée à l'existence de versants encaissés et de talwegs particulièrement humides, suggérait la présence de conditions microclimatiques, topographiques et édaphiques singulières, susceptibles de favoriser une flore originale et de concentrer des espèces rares, endémiques ou patrimoniales. Ces observations ont motivé la réalisation d'un inventaire floristique ciblé sur le secteur.

Dans le cadre de son plan de gestion 2021–2030 et de ses objectifs d'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel, la RNR Trésor a ainsi souhaité engager une étude ciblée sur les têtes de la crique Roche. Celle-ci avait pour objectifs principaux d'établir un inventaire aussi complet que possible de la flore du secteur, de rechercher et de documenter les espèces présentant un enjeu de conservation, de mieux caractériser les principaux habitats et gradients écologiques rencontrés, et d'évaluer si la station à *Alsophila cuspidata* s'accompagnait d'un cortège floristique présentant de véritables affinités submontagnardes. Elle devait également permettre de produire des données géoréférencées directement mobilisables pour la gestion de la réserve et de dégager, le cas échéant, des recommandations de conservation ou des perspectives d'études complémentaires.

La flore constitue en effet un compartiment particulièrement pertinent pour comprendre le fonctionnement écologique d'un tel secteur. Les communautés végétales traduisent directement les variations de topographie, de drainage, de nature des sols et d'humidité atmosphérique. Les espèces de sous-bois, les fougères, les macroherbes et les épiphytes sont notamment susceptibles de révéler des différences écologiques fines entre les hauts de pente, les versants, les bas-fonds et les lits de criques temporaires. L'inventaire botanique ne vise donc pas seulement à établir une liste d'espèces, mais aussi à préciser l'organisation écologique du secteur et à identifier les éléments qui fondent son originalité au sein de la réserve.

Le présent rapport dresse le bilan des prospections menées entre décembre 2025 et avril 2026. Il présente la richesse floristique observée, les principales espèces patrimoniales ou nouvellement signalées pour la réserve, ainsi qu'une première description des formations végétales et du gradient écologique structurant les têtes de la crique Roche. Il examine dans quelle mesure les caractéristiques floristiques et physionomiques observées peuvent être rapprochées de celles des forêts

submontagnardes guyanaises. Il propose enfin une synthèse des enjeux identifiés et des recommandations destinées à améliorer la connaissance et la conservation de ce secteur.

Matériel et méthodes

➤ *Prospections floristiques*

Le secteur étudié couvre approximativement 30 hectares dans la partie nord-est de la Réserve naturelle régionale Trésor, immédiatement en contrebas de la route départementale n° 6. Les prospections se sont principalement concentrées sur l'amphithéâtre topographique formant les têtes de la crique Roche, depuis les forêts de terre ferme proches de la route jusqu'aux versants, bas de pente, flats et talwegs convergeant vers la crique. Le secteur pris en compte a toutefois été légèrement élargi aux accotements et lisières parcourus entre la maison de la réserve et les accès au site. Ces milieux ouverts, inclus dans la réserve ou situés sur sa limite, abritent une flore distincte qui avait été relativement peu documentée auparavant.

Une première visite de reconnaissance a été organisée le 20 décembre 2025 en présence des botanistes chargés de l'étude, de membres du conseil d'administration et de l'équipe salariée de la réserve. Cette matinée a permis de présenter le secteur, de repérer les principaux accès et de préciser les orientations de l'inventaire. Les observations botaniques réalisées à cette occasion ont été intégrées à la base de données, mais cette visite n'est pas comprise dans les quatre journées-personnes prévues dans la prestation.

Les inventaires ont ensuite été réalisés lors de quatre sessions : le 23 décembre 2025 par Rémi Girault et Guillaume Léotard pendant une demi-journée, le 21 janvier 2026 par Rémi Girault, le 17 mars 2026 par Guillaume Léotard, puis le 7 avril 2026 par les deux botanistes pendant une demi-journée. Les journées complètes ont représenté environ huit à neuf heures de terrain et les demi-journées six à sept heures, soit un effort total proche de quatre journées-personnes. La plupart des prospections ont été accompagnées par Benoît Villette et Jean-François Szpigel, dont la connaissance du terrain a facilité l'orientation et l'accès aux différents talwegs.

Les inventaires ont été conduits selon une méthode de prospection itinérante, sans placettes ni transects standardisés. L'objectif était de dresser, dans le temps disponible, une liste floristique aussi complète que possible et de rechercher prioritairement les espèces rares ou patrimoniales. Les itinéraires ont été adaptés afin de parcourir les principaux compartiments écologiques observés : bords de route et lisières, forêts de terre ferme et hauts de pente, versants argileux, bas de pente très humides, flats et lits de criques temporaires. Une attention particulière a été portée aux chablis, aux sols engorgés ou caillouteux, aux berges et lits de criques, aux peuplements de macroherbes et aux supports favorables aux épiphytes.

Les plantes vasculaires ont été recherchées à vue dans les strates accessibles. La canopée a principalement été étudiée à partir des branches tombées et des chablis, ainsi que par observation aux jumelles et, ponctuellement, à la longue-vue. Cette méthode ne permet pas de mesurer quantitativement l'abondance des espèces et ne constitue pas un relevé phytosociologique. Elle permet en revanche de comparer qualitativement les cortèges associés aux différentes positions topographiques et d'identifier les principaux éléments d'originalité du secteur.

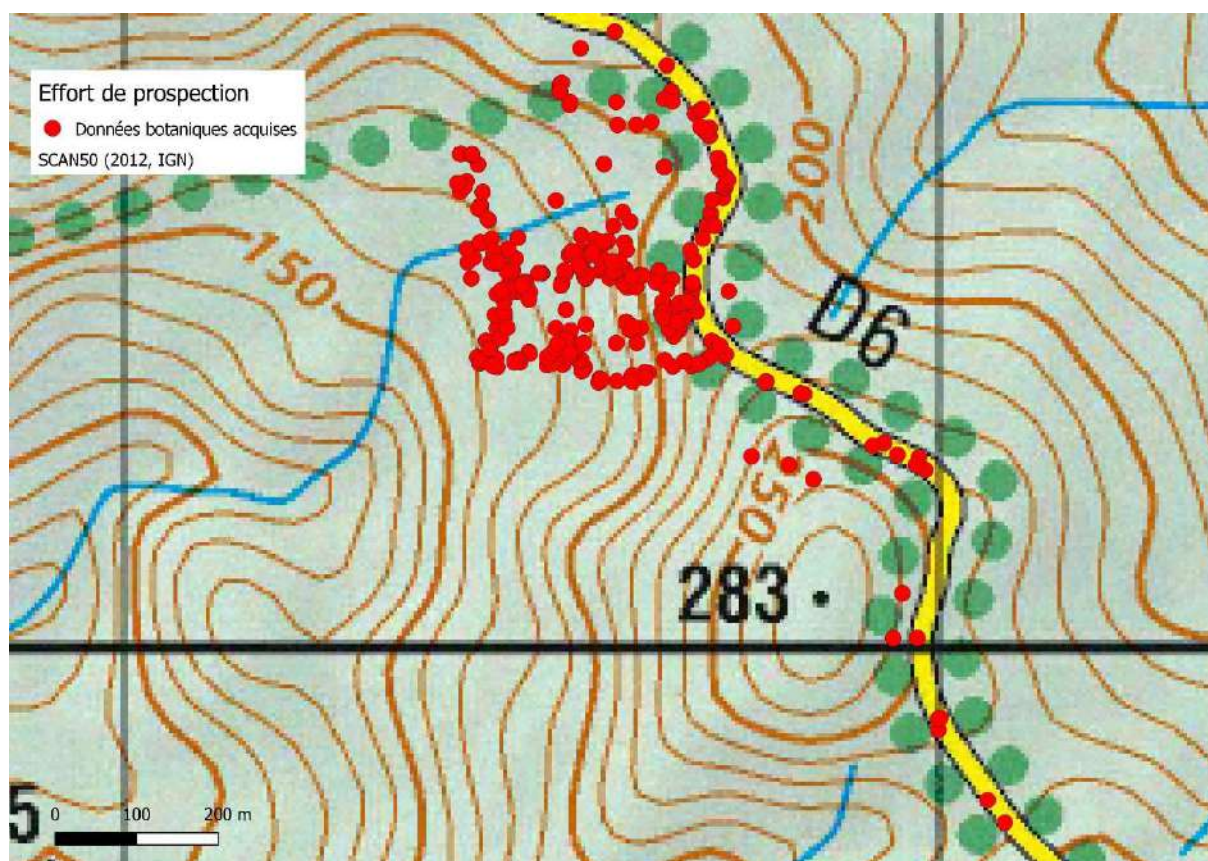


Figure 3. Cartographie des données botaniques produites au cours de l'étude. Fond cartographique : SCAN 50, IGN, 2012.
Cartographie : Guillaume Decalf.

➤ Acquisition et consolidation des données

Les observations ont été saisies sur le terrain au moyen de l'application mobile CarNat du Muséum national d'Histoire naturelle, qui permet leur géoréférencement sur un fond cartographique téléchargé au préalable. Le service CardObs étant indisponible pendant la période de l'étude, à la suite de l'attaque informatique subie par le MNHN en juillet 2025, les données CarNat ont été récupérées et traitées indépendamment de cette plateforme.

Les observations photographiées ont parallèlement été déposées sur iNaturalist, notamment pour documenter les taxons remarquables ou d'identification délicate. Les traces des parcours ont été enregistrées avec GeoTracker lors des deux premières sorties, puis avec Gaia GPS. Les données CarNat et iNaturalist ont été rapprochées et vérifiées, mais non dédoublonnées : les enregistrements issus des

deux outils ont été conservés dans la base finale, même lorsqu'ils correspondent à une même observation de terrain. Celle-ci comprend ainsi 1 093 enregistrements, à partir desquels a été établie une checklist consolidée de 357 espèces (après retrait de sept entrées supra-spécifiques susceptibles de faire doublon).

Afin de compléter l'inventaire, les observations iNaturalist déjà disponibles dans un périmètre correspondant approximativement à l'emprise du modèle LiDAR, légèrement élargi autour du secteur, ont également été examinées. Après vérification de leur localisation et de leur identification, 46 observations produites par neuf observateurs ont été retenues. Elles représentent 38 taxons, dont huit qui n'ont pas été retrouvés lors des sorties conduites spécifiquement dans le cadre de l'étude.

Les identifications ont été réalisées sur le terrain ou à partir des photographies. Lorsque cela était nécessaire, de petits échantillons ont été examinés à la loupe binoculaire et les flores, révisions taxonomiques et collections de référence disponibles ont été consultées. Certains taxons ont également été soumis à des spécialistes. Une collecte complète de *Goepertia* sp. nov. a été réalisée en vue de son dépôt à l'Herbier de Guyane (CAY). Les taxons dont l'identification spécifique demeure incertaine ont été conservés au niveau du genre ou signalés par les mentions « cf. » ou « sp. ».

La nomenclature et les statuts biogéographiques suivent principalement TAXREF version 18, publiée en janvier 2025, complétée par les modifications intégrées au référentiel jusqu'à son interruption en juillet 2025.

➤ *Traitement des résultats et évaluation des enjeux*

Pour chaque taxon ont été renseignés, lorsque l'information était disponible, le type biologique, le statut d'indigénat et le caractère endémique ou subendémique. La liste obtenue a été comparée à la checklist floristique interne de la RNR Trésor, après harmonisation de la nomenclature et prise en compte des synonymies et changements de noms. Cette dernière résulte de la compilation des principaux inventaires réalisés dans la réserve depuis les années 2010 et est régulièrement actualisée par son équipe. Les espèces pour lesquelles aucune correspondance n'a été retrouvée ont été considérées comme de nouvelles mentions pour la réserve. Lorsqu'une donnée ancienne insuffisamment déterminée ou attribuée à un taxon proche pouvait éventuellement correspondre à la même espèce, cette réserve a été signalée dans le tableau de synthèse.

Les observations ont également été rattachées à plusieurs compartiments écologiques simplifiés : bords de route, forêt de terre ferme et haut de pente, milieu de pente, bas de pente, flat et crique temporaire. La canopée a été traitée séparément comme une strate verticale et non comme un habitat au sens strict. Ces catégories ne constituent pas des unités phytosociologiques formellement décrites, mais permettent de restituer le principal gradient topographique et hydrique observé sur le site.

L'évaluation de la patrimonialité repose sur les statuts officiels disponibles — protection réglementaire et inscription sur la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF — ainsi que sur une cotation régionale provisoire développée dans le cadre du travail préparatoire à la révision de la liste des espèces végétales protégées de Guyane. Cette cotation multicritère prend notamment en compte la rareté régionale, le nombre de mailles occupées, l'étendue de l'aire mondiale, l'endémisme, la spécialisation écologique, la sensibilité de l'habitat, l'originalité phylogénétique et les éventuelles pressions liées aux usages.

Les seuils retenus correspondent à un enjeu modéré à partir de 15 points, fort à partir de 20 points ou pour les espèces déterminantes de ZNIEFF, et très fort à partir de 25 points, pour les espèces protégées ou pour certaines découvertes taxonomiques majeures. Cette cotation n'a pas de valeur réglementaire et demeure susceptible d'évoluer avec l'amélioration des connaissances. Elle est donc complétée, lorsque nécessaire, par une appréciation experte, notamment pour les taxons mal connus, d'identification incertaine ou potentiellement nouveaux pour la science.

Les cartes de l'effort de prospection et des principales espèces remarquables ont été produites sous QGIS par Guillaume Decalf à partir de la base d'observations géoréférencées, sur fond SCAN 50 de l'IGN.

Résultats

➤ *Bilan global*

- Richesse floristique et effort d'inventaire

Le jeu de données réuni pour cette étude comprend **1 093 enregistrements** botaniques concernant le secteur des têtes de la crique Roche et ses abords immédiats. Parmi ceux-ci, 969 ont été produits au cours des quatre sessions contractuelles d'inventaire, tandis que 124 proviennent de la visite de reconnaissance du 20 décembre 2025, d'observations antérieures ou parallèles disponibles sur iNaturalist et d'un bref passage réalisé lors du City Nature Challenge 2026. Certains individus ou peuplements ont pu faire l'objet de plusieurs enregistrements, notamment lorsqu'une même observation était saisie à la fois dans CarNat et iNaturalist ou documentée à plusieurs dates. Le nombre de données traduit donc avant tout l'importance de la documentation géoréférencée réunie, davantage qu'un nombre d'occurrences biologiquement indépendantes.

Après consolidation des déterminations et retrait de sept entrées supra-spécifiques susceptibles de doubler des taxons identifiés plus précisément, la flore inventoriée comprend **357 espèces** de plantes vasculaires, appartenant à 93 familles et 245 genres. Les quatre sessions réalisées spécifiquement dans le cadre de la prestation ont permis à elles seules de détecter 339 de ces taxons. Les données complémentaires en ajoutent 18 qui n'ont pas été retrouvés lors de ces sessions, montrant l'intérêt

d'intégrer à l'analyse les observations naturalistes déjà disponibles ou acquises à l'occasion d'autres passages sur le site.

Cette richesse apparaît élevée au regard de la faible superficie du secteur étudié — approximativement 30 hectares — et de l'effort de prospection relativement court. Elle s'explique en partie par la diversité des compartiments écologiques rencontrés sur une faible distance : bords de route et lisières, forêt de terre ferme, hauts et milieux de pente, versants argileux humides, bas de pente, flats, lits de criques temporaires et canopée. Ces milieux accueillent des cortèges en partie distincts, dont la juxtaposition contribue fortement à la diversité totale observée.

- Diversité et composition taxonomiques

Les 357 taxons se répartissent entre un grand nombre de lignées végétales. Cinquante-et-une des 93 familles ne sont représentées que par une ou deux espèces, tandis que sept seulement en comptent plus de dix. De même, 189 des 245 genres recensés ne comprennent qu'un seul taxon dans l'inventaire. Sans constituer une mesure de diversité phylogénétique au sens strict, cette forte dispersion des espèces entre familles et genres témoigne d'un éventail taxonomique particulièrement large et montre que la richesse observée ne repose pas seulement sur la diversification de quelques groupes dominants.

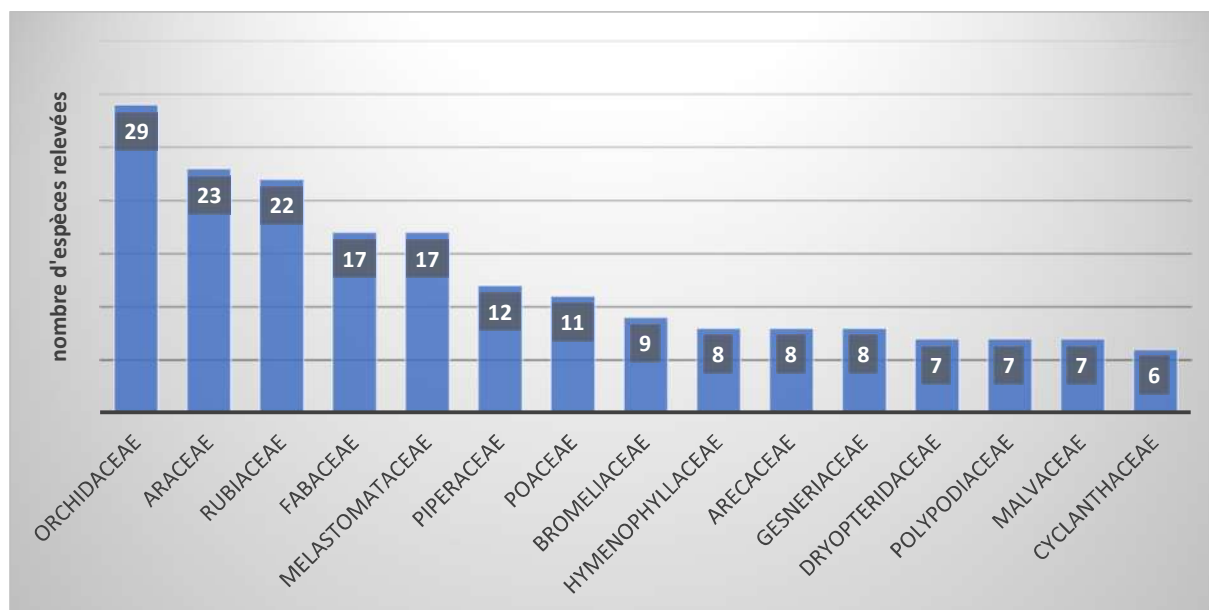


Figure 4. Diversité spécifique relevée au sein des 15 familles les plus diversifiées répertoriées au cours de cet inventaire.

Les Orchidaceae constituent la famille la plus diversifiée avec 29 taxons, devant les Araceae (23), les Rubiaceae (22), les Fabaceae et les Melastomataceae (17 chacune), les Piperaceae (12), les Poaceae (11) et les Bromeliaceae (9). Les Hymenophyllaceae, les Arecaceae et les Gesneriaceae comptent chacune huit taxons.

La place occupée par les Orchidaceae, les Araceae et les Bromeliaceae, à laquelle s'ajoute la richesse de plusieurs familles de fougères épiphytes, traduit l'importance du compartiment épiphyte. Elle est cohérente avec la forte humidité atmosphérique observée dans les talwegs et sur les versants encaissés, ainsi qu'avec la complexité structurale des peuplements forestiers. La diversité des Rubiaceae, Melastomataceae, Piperaceae et Gesneriaceae souligne de son côté la richesse de la flore arbustive et herbacée du sous-bois. À l'inverse, la faible représentation des Poaceae, malgré la prospection des accotements de la RD6, confirme le caractère très majoritairement forestier du secteur étudié.

Les Fabaceae, famille la plus diversifiée à l'échelle de la Guyane, n'occupent ici qu'une position intermédiaire. Ce résultat ne traduit pas nécessairement une particularité écologique marquée : les arbres et les grandes lianes ligneuses sont plus difficiles à inventorier dans le cadre de prospections itinérantes courtes, notamment lorsque la canopée n'est accessible que par l'intermédiaire des chablis, des branches tombées ou de l'observation à distance.

- Formes biologiques et physionomie de la végétation

La répartition des formes biologiques met particulièrement en évidence la richesse des plantes vivant sur les arbres. L'inventaire comprend 80 épiphytes stricts, dont 52 angiospermes et 28 fougères, auxquels s'ajoutent 25 hémiepiphytes. Au total, 105 taxons, soit 29,4 % de la flore recensée, présentent ainsi un mode de vie épiphyte ou hémiepiphyte. Cette proportion élevée constitue l'un des traits les plus marquants du secteur et conforte l'impression de forte humidité et de complexité verticale ressentie sur le terrain.

Les sous-bois sont également très diversifiés. Ils comprennent notamment 63 arbustes ou petits arbres, 60 herbes ou macroherbes, ainsi que 20 fougères terrestres ou arborescentes. Les macroherbes — Araceae, Marantaceae, Cyclanthaceae, Costaceae et Heliconiaceae notamment — forment localement une strate dense et structurante, particulièrement développée sur les versants et dans les bas de pente humides.

Cinquante-trois espèces d'arbres ont été identifiées. Ce nombre relativement modeste ne doit pas être interprété comme une faible diversité arborée réelle : il résulte en grande partie du protocole employé, qui ne comportait pas d'inventaire dendrologique systématique et ne permettait qu'un accès ponctuel aux caractères de la canopée. Les arbres sont donc vraisemblablement le compartiment le plus sous-échantillonné de cette étude.

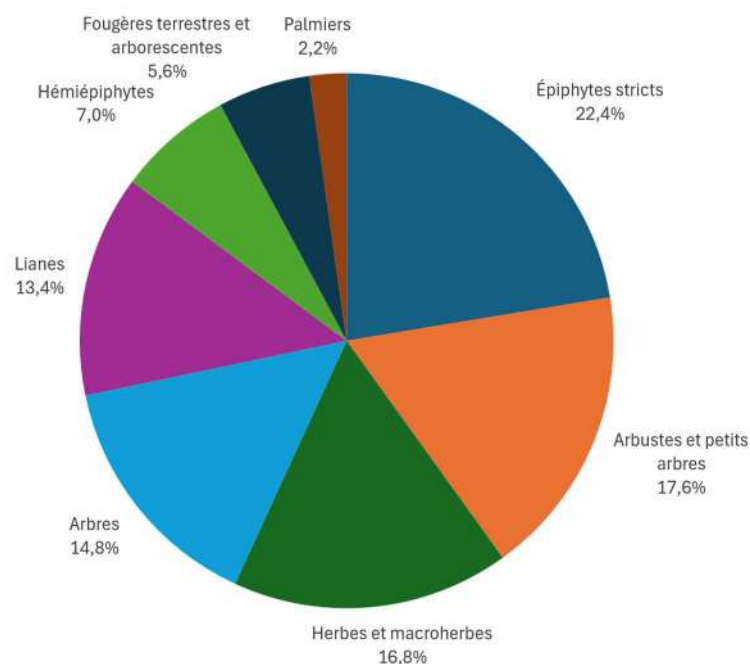


Figure 5. Répartition des 357 taxons recensés selon leur forme biologique. Les épiphytes stricts et les hémiepiphytes représentent ensemble 105 taxons, soit 29,4 % de la flore inventoriée.

- Statuts biogéographiques et naturalité du secteur

La flore recensée est très majoritairement indigène : 348 des 357 taxons retenus, soit 97,5 %, sont considérés comme natifs de Guyane. Parmi eux, six sont endémiques stricts du territoire et 47 sont subendémiques du plateau des Guyanes ou de régions immédiatement voisines. Les 53 taxons endémiques ou subendémiques représentent ainsi 14,8 % de la flore totale et plus de 15 % de la flore indigène inventoriée.

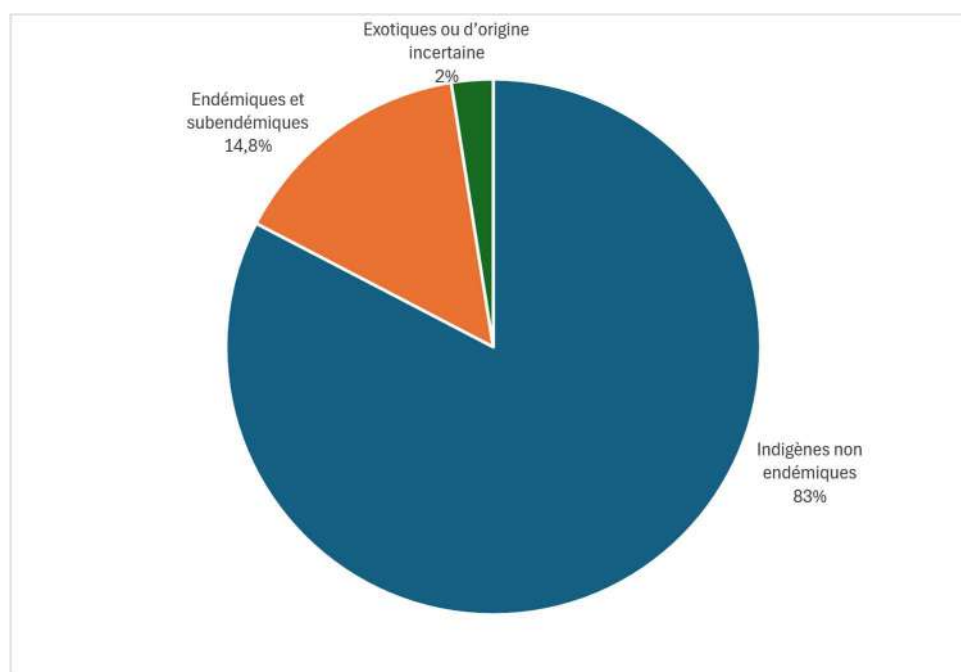


Figure 6. Statuts d'indigénat et d'endémisme des 357 espèces végétales recensées au cours de l'étude.

Parmi les six espèces strictement endémiques de Guyane, *Henriettea ininiensis* présente un intérêt particulier. Cette espèce extrêmement peu documentée était historiquement connue à partir de la collection type réalisée vers 700 m d'altitude à Bellevue de l'Inini ; une récolte stérile provenant des monts Kotika lui a également été attribuée, mais cette identification reste à vérifier. Sa présence aux têtes de la crique Roche, entre 150 et 210 m, constitue ainsi un lien floristique particulièrement remarquable avec les forêts très humides des grands reliefs de l'intérieur. Dans son ensemble, le taux d'endémisme observé ne traduit toutefois pas l'existence d'un cortège submontagnard constitué : la majorité des espèces endémiques ou subendémiques recensées est plus largement associée aux forêts du plateau des Guyanes, aux boisements très humides ou à certains habitats forestiers spécialisés de basse altitude. *Henriettea ininiensis* demeure à ce stade un élément isolé, mais particulièrement significatif.

Seuls neuf taxons sont considérés comme introduits, cryptogènes ou envahissants. Ils ont tous été observés sur les accotements ou dans les milieux anthropisés bordant la RD6, tandis qu'aucune plante exotique n'a été détectée dans les compartiments forestiers prospectés. Cette situation traduit un bon état de naturalité général des peuplements, y compris à proximité immédiate de la route.

Une seule espèce est actuellement considérée comme envahissante : *Brachiaria umbellata*, observée en zone ouverte du bord de route. Comme les autres plantes introduites recensées, elle reste strictement cantonnée aux milieux anthropisés et n'a pas été observée dans les peuplements forestiers. Sa présence traduit avant tout le caractère perturbé des accotements et ne constitue pas un enjeu spécifique de gestion à l'échelle du secteur étudié.

- Apport à la connaissance floristique de la RNR Trésor

L'un des principaux résultats de cette étude réside dans le nombre particulièrement élevé de nouvelles mentions pour la RNR Trésor. Après prise en compte des synonymies et des évolutions nomenclaturales, la comparaison avec la checklist interne de la réserve permet d'identifier 65 espèces qui n'y étaient pas encore répertoriées. Pour neuf d'entre elles, une mention ancienne insuffisamment déterminée ou attribuée à un taxon proche pourrait éventuellement correspondre à la même espèce. Cette incertitude concerne toutefois moins l'apport de l'étude à la checklist — qui se traduit dans tous les cas par une documentation nouvelle et plus précise — que le possible rattachement rétrospectif de données anciennes. Ces situations particulières sont signalées dans le tableau 1.

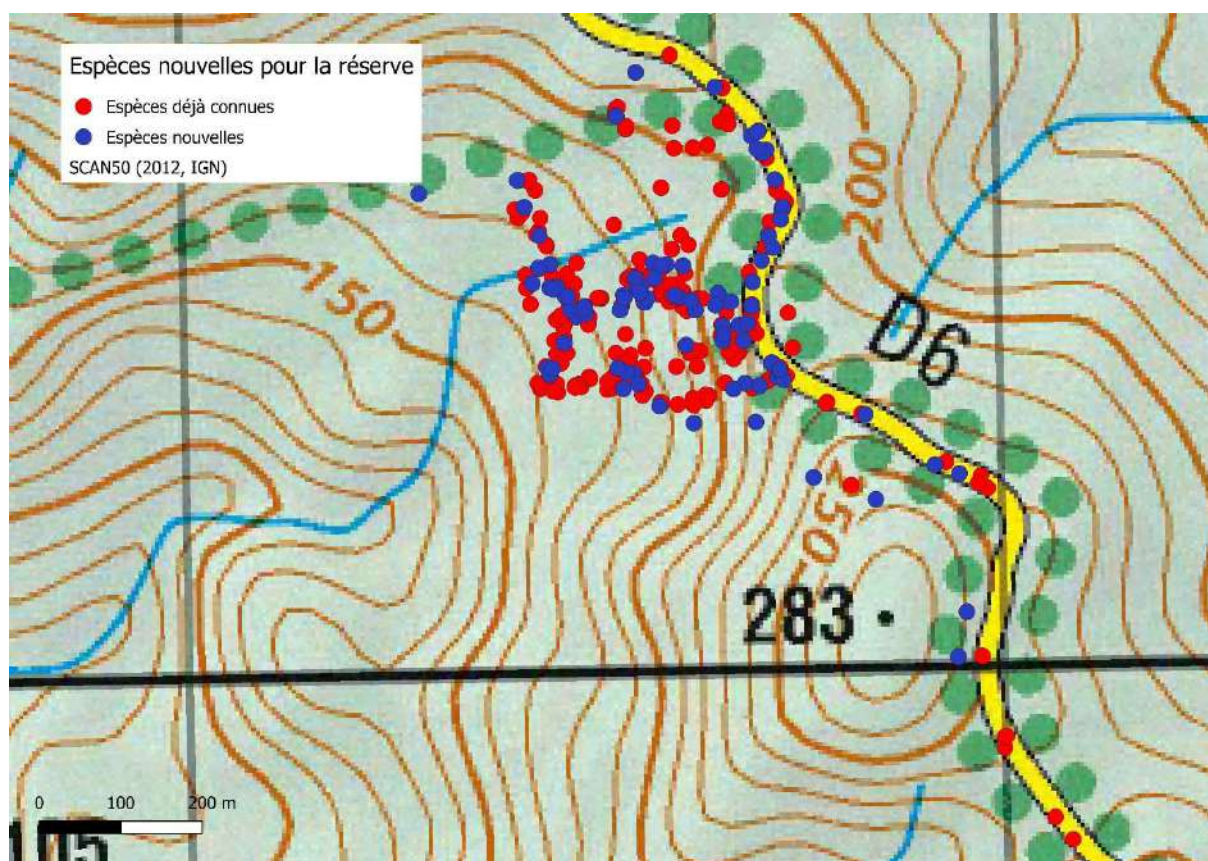


Figure 7. Répartition spatiale des observations des espèces nouvelles pour la RNR Trésor dans le secteur des têtes de la crique Roche. Les points bleus correspondent aux observations de taxons identifiés comme de nouvelles mentions pour la réserve, et les points rouges aux autres observations floristiques recueillies au cours de l'étude. Fond cartographique : SCAN 50, IGN, 2012. Cartographie : Guillaume Decalf.

Cet apport ne résulte pas seulement de la prospection des accotements et des plantes anthropophiles jusque-là peu recherchées. Les nouveautés concernent des compartiments très diversifiés : plantes de sous-bois, arbres et arbustes, lianes, fougères, macroherbes et surtout épiphytes de la canopée. Parmi les 65 nouvelles mentions figurent notamment onze Orchidaceae, seize lianes ligneuses, neuf herbes, onze arbustes ou petits arbres et sept arbres. Dix-sept d'entre elles présentent en outre un intérêt patrimonial ou scientifique particulier selon les critères retenus dans cette étude.

La majorité de ces découvertes provient directement des prospections contractuelles : sur les 65 nouvelles mentions, 61 ont été observées au cours des quatre sessions consacrées à l'étude, tandis que quatre seulement reposent exclusivement sur les données complémentaires. Ce résultat confirme l'efficacité de l'inventaire malgré sa courte durée et montre que des gains de connaissance importants demeurent possibles au sein d'une réserve pourtant prospectée depuis plusieurs décennies.

Parmi ces additions, l'identification d'*Henriettea ininiensis* constitue la découverte la plus inattendue. Cette espèce endémique et extrêmement mal connue n'était jusqu'alors documentée avec certitude que par sa collection type, réalisée à Bellevue de l'Inini vers 700 m d'altitude. La population des têtes de la crique Roche constitue la première population fertile solidement documentée depuis cette récolte

historique et étend considérablement sa répartition connue vers le nord-est et les basses altitudes. L'étude a par ailleurs permis de documenter l'abondance, au sein du secteur, du *Goeppertia* sp. nov. découvert en 2025 aux abords de la maison de la réserve.

Le nombre élevé de nouveautés met aussi en évidence certaines lacunes historiques de la checklist de la réserve. Les espèces de bord de route, les épiphytes, les lianes et plusieurs groupes taxonomiquement difficiles y sont manifestement moins bien documentés que les arbres ou les plantes les plus visibles des sentiers. Les quelques rapprochements encore possibles avec des mentions anciennes laissées à un niveau taxonomique imprécis illustrent également la nécessité de poursuivre la vérification et la consolidation de cette checklist. Le nombre élevé de nouveautés doit ainsi être interprété à la fois comme le reflet de l'originalité du secteur des têtes de la crique Roche et comme celui d'un effort ciblé sur des compartiments floristiques jusque-là insuffisamment inventoriés.

Tableau 1. Espèces constituant des mentions nouvelles pour la RNR Trésor dans le cadre de cette étude (65 espèces).

Famille	Nom	Type biologique	Enjeu	Habitat
Marattiaceae	<i>Danaea nigrescens</i>	Fougère terrestre		forêt de terre ferme
Hymenophyllaceae	<i>Polyphlebium diaphanum</i>	Fougère épiphyte		flat et crique
Hymenophyllaceae	<i>Hymenophyllum polyanthos</i>	Fougère épiphyte		flat et crique
Thelypteridaceae	<i>Steiopteris decussata</i> var. <i>decussata</i>	Fougère terrestre		forêt de terre ferme
Polypodiaceae	<i>Campyloneurum repens</i> *	Fougère épiphyte		flat et crique
Aristolochiaceae	<i>Aristolochia franzii</i>	Liane ligneuse	≥20 (cotation 2025)	lisière forestière
Hernandiaceae	<i>Sparattanthelium wonotoboense</i>	Liane ligneuse		forêt de terre ferme
Araceae	<i>Heteropsis tenuispadix</i>	Hémiépiphyte grimpante	det. ZNIEFF	forêt de terre ferme
Smilacaceae	<i>Smilax purhampuy</i> *	Liane herbacée	≥15 (cotation 2025)	forêt de terre ferme
Orchidaceae	<i>Vanilla trigonocarpa</i>	Hémiépiphyte grimpante	det. ZNIEFF	forêt de terre ferme
Orchidaceae	<i>Elleanthus capitatus</i>	Epiphyte		canopée
Orchidaceae	<i>Scaphyglottis modesta</i>	Epiphyte		canopée
Orchidaceae	<i>Scaphyglottis</i> cf. <i>prolifera</i> *	Epiphyte		canopée
Orchidaceae	<i>Specklinia striata</i>	Epiphyte		canopée
Orchidaceae	<i>Campylocentrum micranthum</i>	Epiphyte		canopée
Orchidaceae	<i>Brassia</i> sp.	Epiphyte		canopée
Orchidaceae	<i>Rodriguezia lanceolata</i>	Epiphyte		canopée
Orchidaceae	<i>Dichaea trulla</i>	Epiphyte		canopée
Orchidaceae	<i>Dichaea venezuelensis</i>	Epiphyte	det. ZNIEFF	canopée
Orchidaceae	<i>Camaridium vestitum</i>	Epiphyte		canopée
Marantaceae	<i>Goeppertia</i> sp. nov.	Macroherbe	Autres	milieu et bas de pente
Bromeliaceae	<i>Wittmackia lingulata</i>	Epiphyte	≥20 (cotation 2025)	canopée
Poaceae	<i>Olyra obliquifolia</i>	Herbe		forêt de terre ferme
Poaceae	<i>Acroceras zizanioides</i>	Herbe		lisière forestière
Poaceae	<i>Axonopus compressus</i>	Herbe		lisière forestière
Poaceae	<i>Paspalum conjugatum</i>	Herbe		lisière forestière
Poaceae	<i>Paspalum pumilum</i>	Herbe	≥20 (cotation 2025)	lisière forestière
Menispermaceae	<i>Odontocarya wulfschlaegelii</i>	Liane ligneuse	det. ZNIEFF	lisière forestière
Dilleniaceae	<i>Dolioscarpus guianensis</i>	Liane ligneuse		canopée
Vitaceae	<i>Cissus guyanensis</i>	Liane ligneuse		lisière forestière
Fabaceae	<i>Tachigali</i> cf. <i>paniculata</i>	Arbre		forêt de terre ferme
Fabaceae	<i>Parkia pendula</i>	Arbre		forêt de terre ferme
Fabaceae	<i>Vataireopsis surinamensis</i>	Arbre		forêt de terre ferme
Fabaceae	<i>Dalbergia riedelii</i>	Arbuste/Petit arbre		lisière forestière
Fabaceae	<i>Machaerium macrophyllum</i>	Liane ligneuse	≥20 (cotation 2025)	forêt de terre ferme
Fabaceae	<i>Machaerium polyphyllum</i>	Liane ligneuse	≥20 (cotation 2025)	lisière forestière
Fabaceae	<i>Desmodium axillare</i> var. <i>stoloniferum</i>	Herbe	≥15 (cotation 2025)	lisière forestière
Moraceae	<i>Brosimum guianense</i>	Arbre		forêt de terre ferme

Famille	Nom	Type biologique	Enjeu	Habitat
Urticaceae	<i>Pourouma melinonii</i> subsp. <i>melinonii</i>	Arbre		forêt de terre ferme
Celastraceae	<i>Tontelea cylindrocarpa</i>	Liane ligneuse		forêt de terre ferme
Malpighiaceae	<i>Hiraea</i> sp.	Liane ligneuse		lisière forestière
Trigonaceae	<i>Trigonia microcarpa</i> *	Liane ligneuse		lisière forestière
Dichapetalaceae	<i>Dichapetalum rugosum</i>	Liane ligneuse		forêt de terre ferme
Salicaceae	<i>Casearia acuminata</i>	Arbuste/Petit arbre		lisière forestière
Phyllanthaceae	<i>Moeroris stipulata</i>	Herbe		lisière forestière
Myrtaceae	<i>Myrcia bracteata</i>	Arbuste/Petit arbre		lisière forestière
Melastomataceae	<i>Henriettea ininiensis</i>	Arbuste/Petit arbre	det. ZNIEFF	flat et crique
Sapindaceae	<i>Paullinia rubiginosa</i> *	Liane ligneuse		forêt de terre ferme
Simaroubaceae	<i>Simaba guianensis</i> subsp. <i>guianensis</i>	Arbuste/Petit arbre		forêt de terre ferme
Malvaceae	<i>Melochia melissifolia</i>	Herbe		lisière forestière
Malvaceae	<i>Quararibea spatulata</i>	Arbre	det. ZNIEFF	forêt de terre ferme
Nyctaginaceae	<i>Guapira</i> sp.*	Arbre		flat et crique
Marcgraviaceae	<i>Marcgravia magnibracteata</i>	Hémiépiphyte grimpante	det. ZNIEFF	forêt de terre ferme
Lecythidaceae	<i>Gustavia augusta</i> *	Arbuste/Petit arbre		forêt de terre ferme
Primulaceae	<i>Ardisia guianensis</i>	Arbuste/Petit arbre		forêt de terre ferme
Rubiaceae	<i>Palicourea amapaensis</i>	Arbuste/Petit arbre		forêt de terre ferme
Rubiaceae	<i>Palicourea callithrix</i>	Arbuste/Petit arbre		forêt de terre ferme
Apocynaceae	<i>Cynanchum</i> sp.	Liane ligneuse	Autres	forêt de terre ferme
Convolvulaceae	<i>Dicranostyles</i> sp.*	Liane ligneuse		forêt de terre ferme
Convolvulaceae	<i>Ipomoea philomega</i>	Liane ligneuse		lisière forestière
Solanaceae	<i>Solanum rugosum</i>	Arbuste/Petit arbre		lisière forestière
Gesneriaceae	<i>Drymonia psilocalyx</i>	Liane herbacée		forêt de terre ferme
Bignoniaceae	<i>Lundia erionema</i>	Liane ligneuse		lisière forestière
Lamiaceae	<i>Vitex</i> sp.*	Arbuste/Petit arbre	Autres	forêt de terre ferme
Lamiaceae	<i>Hyptis lanceolata</i>	Herbe		lisière forestière

* Pour ces neuf espèces, une mention ancienne insuffisamment déterminée ou attribuée à un taxon proche pourrait éventuellement correspondre à la même espèce. Elles sont néanmoins retenues ici comme nouvelles mentions, aucune correspondance certaine ne pouvant être établie avec les données actuellement disponibles.

• Complétude de l'inventaire

Malgré les résultats obtenus, l'inventaire ne peut être considéré comme exhaustif. Vingt-quatre taxons restent identifiés seulement au rang du genre, d'un agrégat d'espèces ou de la famille, soit 6,7 % de la checklist finale. Plusieurs groupes difficiles — notamment certaines Lauraceae, Nyctaginaceae, Sapindaceae, Apocynaceae et plantes de canopée — nécessiteraient du matériel fertile ou des collectes complémentaires pour être déterminés avec certitude.

La progression des découvertes au fil des sessions suggère également qu'un plateau n'était pas atteint. La dernière demi-journée de prospection du 7 avril a encore ajouté 27 taxons qui n'avaient pas été observés lors des trois sessions contractuelles précédentes, malgré une impression de rendement plus faible sur le terrain. De nouvelles prospections conduites à d'autres saisons, notamment pendant des périodes de floraison et de fructification différentes, permettraient donc vraisemblablement d'augmenter encore sensiblement la richesse connue du secteur et de préciser l'identité de plusieurs taxons actuellement indéterminés.

➤ Flore patrimoniale

Parmi les 357 taxons retenus dans la liste floristique finale, 40 ont été considérés comme présentant un enjeu patrimonial ou scientifique significatif, soit 11,2 % de la flore inventoriée. Cette proportion apparaît importante au regard de la faible superficie prospectée, de la durée relativement courte de

l'étude et des habitats inventoriés, essentiellement forestiers. Elle ne peut toutefois être directement comparée à celles obtenues sur d'autres sites, les résultats dépendant fortement de l'intensité des prospections, des groupes taxonomiques recherchés et des habitats prospectés.

La sélection comprend une espèce protégée, *Goepertia dilabens*, et 17 espèces déterminantes de ZNIEFF. Dix-neuf autres taxons ont été retenus sur la base de la cotation régionale provisoire élaborée dans le cadre du travail préparatoire à la révision de la liste des espèces végétales protégées de Guyane : dix atteignent le seuil correspondant à un enjeu modéré et neuf celui d'un enjeu fort. Enfin, trois taxons ont été ajoutés à dire d'expert : *Goepertia* sp. nov., espèce nouvelle pour la science, ainsi que *Cynanchum* sp. et *Vitex* sp., dont l'identité et la distribution restent encore insuffisamment élucidées. Dans le tableau ci-après, chaque taxon est rattaché au principal critère ayant conduit à sa sélection, même lorsque plusieurs critères pourraient simultanément s'appliquer.

La dimension biogéographique constitue une composante majeure de cette patrimonialité. Parmi les 40 taxons retenus, six sont considérés comme endémiques stricts de Guyane française et quinze comme subendémiques du plateau des Guyanes ou de régions immédiatement voisines. La majorité des espèces à enjeu possède donc une aire mondiale restreinte. Plusieurs autres espèces, bien que plus largement distribuées, demeurent très rares ou très peu documentées en Guyane.

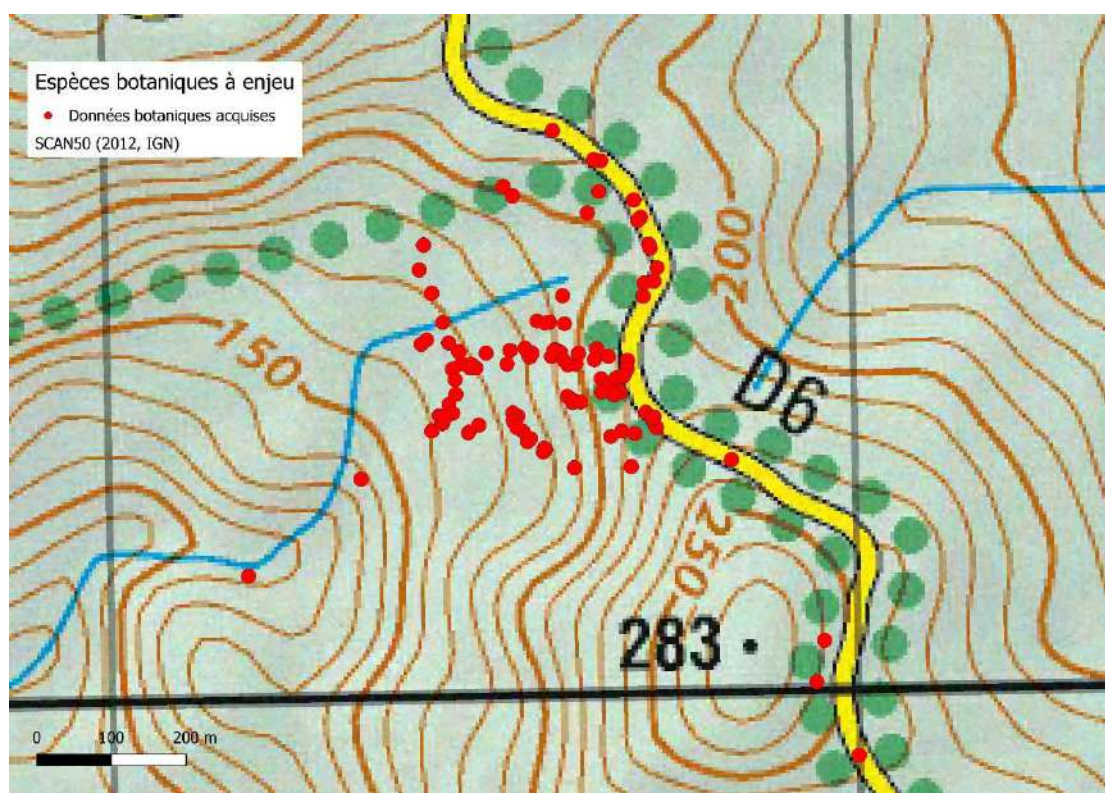


Figure 8. Répartition spatiale des observations des espèces à enjeu dans le secteur des têtes de la crique Roche. Fond cartographique : SCAN 50, IGN, 2012. Cartographie : Guillaume Decalf.

Il convient de souligner qu'*Alsophila cuspidata*, dont la population a motivé la réalisation de l'étude, ne figure pas parmi ces 40 espèces. Malgré le caractère remarquable de sa présence à basse altitude dans le contexte de la montagne de Kaw, elle ne répond pas, en l'état actuel des connaissances, aux critères de patrimonialité retenus ici.

Les résultats apportent également une contribution importante à la connaissance de la réserve : 17 des espèces à enjeu constituent des nouvelles mentions pour la RNR Trésor. Ainsi, 42,5 % de la flore patrimoniale identifiée au cours de l'étude n'était pas répertoriée dans la checklist antérieure de la réserve. Ce résultat illustre à la fois l'intérêt du secteur des têtes de la crique Roche et les marges d'amélioration qui subsistent dans la connaissance de certains compartiments floristiques, notamment les épiphytes, les lianes et plusieurs groupes taxonomiquement difficiles.

Les espèces à enjeu sont réparties dans l'ensemble du secteur prospecté et ne se concentrent pas dans un habitat unique. Vingt ont été signalées dans les forêts de terre ferme ou de haut de pente, dix sur les bords de route et dans les lisières, cinq dans la canopée, cinq dans les bas de pente, quatre en milieu de pente et deux dans les flats ou les lits de criques. Ces valeurs ne sont pas additives, une même espèce pouvant être présente dans plusieurs compartiments.

Le nombre relativement élevé d'espèces patrimoniales observées sur les lisières ne signifie pas que ces milieux présentent intrinsèquement une valeur de conservation supérieure aux peuplements forestiers. Il résulte en partie de la présence d'une flore héliophile et de lisière jusqu'alors peu documentée dans la réserve, ainsi que de la forte détectabilité des plantes dans ces milieux ouverts. Certaines de ces espèces restent toutefois rares à l'échelle régionale et justifient une prise en compte lors des opérations d'entretien des accotements.

Les enjeux forestiers sont quant à eux répartis entre plusieurs composantes complémentaires. Les forêts de terre ferme et de haut de pente abritent notamment diverses espèces rares d'arbres, d'arbustes et de lianes. La canopée concentre plusieurs Orchidaceae et Bromeliaceae patrimoniales, tandis que les versants et bas de pente très humides accueillent les éléments les plus originaux de la flore terrestre, parmi lesquels *Goeppertia* sp. nov., *Goeppertia dilabens*, *Henriettea ininiensis* et plusieurs espèces associées aux sous-bois hygrophiles. Les faibles nombres attribués aux flats et aux criques ne rendent donc pas à eux seuls compte de l'intérêt qualitatif de ces compartiments.

Dans son ensemble, la flore patrimoniale confirme l'originalité écologique des têtes de la crique Roche. Elle reflète principalement la juxtaposition de forêts de terre ferme, de versants encaissés, de bas de pente très humides, de lits de criques temporaires et d'une canopée riche en épiphytes. Elle ne dessine pas pour autant un cortège submontagnard cohérent au sens biogéographique strict. La présence d'*Henriettea ininiensis* apporte néanmoins un premier élément floristique concret reliant le secteur aux

forêts très humides des grands reliefs de l'intérieur. Cette occurrence isolée ne suffit pas à caractériser un assemblage altitudinal, d'autant que l'écologie et la distribution réelles de cette espèce presque inconnue restent à préciser. Elle montre toutefois que la convergence avec les forêts de moyenne altitude ne repose plus exclusivement sur la physionomie de la végétation et sur les conditions microclimatiques observées.

Cet inventaire a donc permis de mettre en évidence un grand nombre d'espèces patrimoniales, avec son lot de découvertes inattendues, de nouvelles localités, de trouvailles originales et d'éléments de réflexion quant à l'écologie de plantes méconnues. Le tableau suivant présente les 40 taxons retenus, leurs principaux statuts patrimoniaux et les compartiments écologiques dans lesquels ils ont été observés. Vingt-quatre taxons remarquables ou particulièrement représentatifs du secteur font par ailleurs l'objet de notices illustrées en annexe 2. Cette sélection associe des espèces à enjeu patrimonial, des nouvelles mentions pour la réserve, des taxons d'intérêt taxonomique et des espèces apportant des éléments particulièrement utiles à la compréhension écologique du site.

40 taxons à enjeu, dont :
21 endémiques ou subendémiques ·
17 nouvelles mentions pour la réserve ·
1 espèce protégée · 17 déterminantes de ZNIEFF
(catégories non exclusives)

Tableau 2. Taxons présentant un enjeu patrimonial ou scientifique dans le secteur des têtes de la crique Roche.

Famille	Nom	Type biologique	Enjeu	Statut	Habitat	Nouveau?
Marattiaceae	<i>Danaea danaëpinna</i>	Fougère terrestre	≥15	Subendémique	forêt de terre ferme	
Aristolochiaceae	<i>Aristolochia franzii</i>	Liane ligneuse	≥20	Subendémique	lisière forestière	Nouveau
Piperaceae	<i>Piper eucalyptifolium</i>	Arbuste de sous-bois	≥15	Subendémique	forêt de terre ferme	
Myristicaceae	<i>Virola kwatae</i>	Arbre	≥20	Endémique	forêt de terre ferme	
Annonaceae	<i>Guatteria ouregou</i>	Arbre	≥20	Subendémique	lisière forestière	
Araceae	<i>Heteropsis tenuispadix</i>	Hémiépiphyte	det. ZNIEFF	Indigène	forêt de terre ferme	Nouveau
Araceae	<i>Philodendron cremersii</i>	Hémiépiphyte	det. ZNIEFF	Endémique	forêt de terre ferme	
Smilacaceae	<i>Smilax purhampuy</i>	Liane herbacée	≥15	Indigène	forêt de terre ferme	Nouveau
Orchidaceae	<i>Vanilla trigonocarpa</i>	Hémiépiphyte	det. ZNIEFF	Indigène	forêt de terre ferme	Nouveau
Orchidaceae	<i>Palmorchis pabstii</i>	Herbe	≥20	Subendémique	forêt de terre ferme	
Orchidaceae	<i>Elleanthus caravata</i>	Epiphyte	≥15	Indigène	canopée	
Orchidaceae	<i>Dichaea venezuelensis</i>	Epiphyte	det. ZNIEFF	Indigène	canopée	Nouveau
Marantaceae	<i>Goepertia dilabens</i>	Macroherbe	Protégée	Endémique	milieu et bas de pente	
Marantaceae	<i>Goepertia</i> sp. nov.	Macroherbe	Dire d'expert	Indigène	milieu et bas de pente	Nouveau
Bromeliaceae	<i>Disteganthus basilateralis</i>	Macroherbe	det. ZNIEFF	Subendémique	forêt de terre ferme	
Bromeliaceae	<i>Wittmackia lingulata</i>	Epiphyte	≥20	Indigène	canopée	Nouveau
Poaceae	<i>Paspalum pumilum</i>	Herbe	≥20	Indigène	lisière forestière	Nouveau
Menispermaceae	<i>Odontocarya wulfschlaegeli</i>	Liane ligneuse	det. ZNIEFF	Indigène	lisière forestière	Nouveau
Fabaceae	<i>Piptadenia floribunda</i>	Liane ligneuse	det. ZNIEFF	Subendémique	lisière forestière	
Fabaceae	<i>Mimosa g. guilandinae</i>	Liane ligneuse	≥15	Subendémique	lisière forestière	
Fabaceae	<i>Machaerium macrophyllum</i>	Liane ligneuse	≥20	Indigène	forêt de terre ferme	Nouveau
Fabaceae	<i>Machaerium polyphyllum</i>	Liane ligneuse	≥20	Indigène	lisière forestière	Nouveau
Fabaceae	<i>Desmodium a. stoloniferum</i>	Herbe	≥15	Indigène	lisière forestière	Nouveau
Rhamnaceae	<i>Gouania striata</i>	Liane ligneuse	≥15	Indigène	lisière forestière	
Combretaceae	<i>Terminalia carinata</i>	Arbre	≥15	Subendémique	forêt de terre ferme	

Famille	Nom	Type biologique	Enjeu	Statut	Habitat	Nouveau?
Vochysiaceae	<i>Qualea rosea</i>	Arbre	det. ZNIEFF	Subendémique	forêt de terre ferme	
Melastomataceae	<i>Henriettea ininiensis</i>	Arbuste/Petit arbre	det. ZNIEFF	Endémique	bas de pente et crique	Nouveau
Melastomataceae	<i>Miconia oldemanii</i>	Arbuste/Petit arbre	det. ZNIEFF	Endémique	forêt	
Sapindaceae	<i>Allophylus cf. latifolius</i>	Arbuste/Petit arbre	det. ZNIEFF	Subendémique	forêt de terre ferme	
Malvaceae	<i>Sterculia villifera</i>	Arbre	det. ZNIEFF	Indigène	forêt de terre ferme	
Malvaceae	<i>Quararibea spatulata</i>	Arbre	det. ZNIEFF	Indigène	forêt de terre ferme	Nouveau
Marcgraviaceae	<i>Marcgravia magnibracteata</i>	Hémiépiphyte	det. ZNIEFF	Subendémique	forêt de terre ferme	Nouveau
Ericaceae	<i>Satyria cerander</i>	Epiphyte	det. ZNIEFF	Subendémique	canopée	
Rubiaceae	<i>Sipanea p. pratensis</i>	Herbe	≥15	Subendémique	lisière forestière	
Rubiaceae	<i>Psychotria ficigemma</i>	Arbuste/Petit arbre	≥20	Endémique	forêt de terre ferme	
Apocynaceae	<i>Odontadenia puncticulosa</i>	Liane ligneuse	det. ZNIEFF	Indigène	forêt de terre ferme	
Apocynaceae	<i>Cynanchum</i> sp.	Liane ligneuse	Dire d'expert	Indigène	forêt de terre ferme	Nouveau
Convolvulaceae	<i>Jacquemontia gabrielii</i>	Liane herbacée	≥15	Indigène	lisière forestière	
Gesneriaceae	<i>Napeanthus macrostoma</i>	Herbe	det. ZNIEFF	Subendémique	milieu et bas de pente	
Lamiaceae	<i>Vitex</i> sp.	Arbuste/Petit arbre	Dire d'expert	Indigène	forêt de terre ferme	Nouveau

Le critère indiqué correspond au principal motif ayant conduit à retenir le taxon. Les compartiments écologiques ont été attribués a posteriori à partir des observations ; ils constituent donc une indication qualitative et non une mesure exhaustive de la distribution des espèces.

➤ Habitats naturels

Les prospections n'avaient pas pour objectif de produire une typologie phytosociologique détaillée des habitats, ni de caractériser précisément les sols et les conditions microclimatiques. Les unités présentées ci-dessous correspondent donc à de grands ensembles physionomiques et écologiques distingués sur le terrain, puis précisés a posteriori à partir des observations floristiques. Leurs limites sont progressives et plusieurs espèces peuvent naturellement se rencontrer dans différentes unités. Les chiffres indiqués doivent également être considérés comme des ordres de grandeur, l'attribution des espèces aux habitats ayant été réalisée rétrospectivement.

À l'échelle du secteur étudié, l'organisation de la végétation est principalement déterminée par un gradient topographique, hydrique et pédologique particulièrement resserré. Depuis la RD6 et les positions hautes, la forêt descend sur des versants argileux abrupts vers des bas de pente profondément humides, puis vers les flats et les lits à substrat latéritique des différents affluents temporaires de la crique Roche. À cette succession horizontale s'ajoute la canopée, traitée séparément en raison de l'importance et de l'originalité de sa flore épiphyte.

- Lisières forestières

Les lisières forestières bordant la RD6 et les abords de la maison de la réserve constituent les seuls milieux durablement ouverts ou semi-ouverts du secteur étudié. L'augmentation de l'éclairement, les perturbations régulières liées à l'entretien des accotements et les apports ponctuels de matériaux y favorisent une flore héliophile et secondaire très différente de celle des sous-bois voisins (bien qu'elle s'apparente au début de succession que l'on retrouve dans les chablis).

Parmi les espèces auxquelles cet habitat a été attribué, les herbes sont dominantes, avec 31 espèces, devant les arbustes et petits arbres de végétation secondaire, au nombre de 22. Les lianes y sont également nombreuses, avec 17 lianes ligneuses et 12 lianes herbacées, tandis que les véritables arbres

restent peu représentés. Cette structure biologique traduit bien le caractère ouvert, régulièrement perturbé et fortement soumis à la lumière de ces milieux.

Les Poaceae constituent une composante importante de cette flore, avec notamment *Axonopus compressus*, *Paspalum conjugatum*, *P. pumilum*, *Acroceras zizanioides* et *Hilddaea pallens*. Cette dernière présente ici son faciès de milieu ouvert, formant des tapis de tiges rampantes à petites feuilles, très différent des individus plus dressés et à larges feuilles observés sous couvert forestier. Les lisières accueillent également plusieurs Fabaceae, Melastomataceae, Rubiaceae et Passifloraceae, ainsi que des fougères pionnières comme *Palhinhaea cernua* et *Gleichenella pectinata*.

Certaines plantes habituellement associées aux savanes et autres milieux ouverts, comme *Paspalum pumilum* ou *Sipanea pratensis*, ont été observées à proximité du parking. Leur présence pourrait avoir été favorisée, voire occasionnellement introduite, par les apports de matériaux sableux utilisés pour son aménagement, sans qu'il soit possible de l'affirmer avec certitude.

Les neuf espèces introduites, cryptogènes ou envahissantes identifiées dans l'inventaire sont toutes cantonnées aux lisières et aux abords de la route. L'espèce envahissante *Brachiaria umbellata* a notamment été observée dans un secteur ouvert de la RD6. Aucune progression de ces plantes vers les peuplements forestiers intérieurs n'a toutefois été constatée.

Malgré leur origine anthropique, les lisières ne sont pas dépourvues d'intérêt floristique. Elles ont livré de nombreuses nouvelles mentions pour la réserve et dix espèces considérées comme patrimoniales, parmi lesquelles *Aristolochia franzii*, *Paspalum pumilum*, *Odontocarya wulfschlaegelii*, *Piptadenia floribunda*, *Machaerium polyphyllum* et *Desmodium axillare* var. *stoloniferum*. Cette richesse s'explique à la fois par la forte détectabilité des plantes dans les milieux ouverts et par le fait que cette flore de lisière avait jusqu'alors été relativement peu documentée dans la réserve.

La présence de plusieurs espèces patrimoniales dans ces lisières justifie néanmoins leur prise en compte lors des interventions d'entretien de la RD6. Il conviendrait notamment d'éviter, dans les secteurs concernés, les décapages excessifs, les élargissements inutiles des accotements et les dépôts de matériaux extérieurs.

- Forêts de terre ferme et hauts de pente

Les forêts de terre ferme et de haut de pente constituent la matrice forestière dominante du secteur. Elles se développent sur les positions les mieux drainées, depuis les abords de la route jusqu'aux ruptures de pente précédant les talwegs. Leur physionomie est celle d'une forêt haute de basse altitude relativement classique pour la montagne de Kaw, sans dominance floristique particulièrement marquée à l'échelle des prospections réalisées.

Dans la synthèse établie à partir des observations, les arbres représentent 43 espèces, soit près de 30 % de la flore attribuée à cette unité. Ils sont accompagnés de 34 arbustes ou petits arbres de sous-bois, de 19 hémiepiphytes grimpants et de 16 lianes ligneuses. Les Rubiaceae forment la famille la mieux représentée, avec 16 espèces, tandis que les 15 Araceae recensées traduisent l'importance des plantes grimpantes et épiphytes.

La strate arborée comprend notamment des Fabaceae, Moraceae, Myristicaceae, Annonaceae, Vochysiaceae et Combretaceae. Plusieurs arbres rares ou peu communs y ont été identifiés, tels que *Virola kwatae*, *Terminalia carinata*, *Qualea rosea*, *Quararibea spatulata* et *Vataireopsis surinamensis*. Les arbustes de sous-bois sont notamment représentés par différentes Piperaceae, Rubiaceae et Melastomataceae.

Les Araceae grimpantes constituent une composante particulièrement visible de ces peuplements, avec entre autres *Heteropsis tenuispadix*, *Philodendron cremersii*, *P. ornatum*, *P. linnaei* et plusieurs autres espèces de *Philodendron*. Les lianes et hémiepiphytes comprennent notamment *Vanilla trigonocarpa*, *Machaerium macrophyllum*, *Tontelea cylindrocarpa*, *Marcgravia magnibracteata* et *Odontadenia puncticulosa*.

Ce grand ensemble accueille le plus grand nombre d'espèces patrimoniales recensées au cours de l'étude. Vingt des 40 espèces à enjeu lui ont été rattachées, dont plusieurs endémiques ou subendémiques. Cette richesse montre que l'intérêt écologique du secteur ne repose pas uniquement sur les formations très humides des pentes et des talwegs. Même dépourvue d'une physionomie exceptionnellement originale, la forêt de terre ferme conserve une flore diversifiée et forme la matrice indispensable au maintien du couvert, de l'humidité atmosphérique et de la continuité écologique de l'ensemble du bassin versant.

- Milieux de pente

Les parties médianes des versants se développent sur des sols argileux raides, glissants et localement instables. La forêt y présente une structure irrégulière, ponctuée de nombreux chablis et de petites trouées qui favorisent localement l'éclaircissement du sous-bois.

La transition depuis la terre ferme est progressive. L'apparition de *Napeanthus macrostoma*, Gesneriaceae caractéristique des sous-bois très humides, peut néanmoins être considérée comme l'un des premiers indices du changement d'ambiance. La strate herbacée, encore discontinue dans la partie supérieure des versants, devient progressivement plus développée en descendant.

Les premières grandes monocotylédones comprennent notamment les Cyclanthaceae *Asplundia brachyphylla* et *A. glandulosa*, ainsi que les Araceae *Anthurium sagittatum* et *Adelonema picturatum*. Ces espèces forment d'abord des populations localisées, puis deviennent plus fréquentes vers le bas

des pentes. *Sloanea grandiflora*, arbre souvent associé aux milieux ripicoles ou humides, est également présent dans cette unité et paraît s'étendre largement le long du gradient.

Dans la strate arbustive, *Miconia oldemanii* peut devenir localement abondant. Plus bas apparaissent les premières populations de *Goeppertia dilabens* et surtout de *Goeppertia* sp. nov., qui marquent la progression vers des sols et un microclimat plus durablement humides.

Les milieux de pente constituent donc une véritable zone de transition. Ils associent encore une partie du cortège de la forêt de terre ferme, mais voient apparaître progressivement les macroherbes, les espèces hygrophiles et la physionomie très particulière qui caractérise les bas de pente.

- Bas de pente

En descendant vers la partie inférieure des versants, la forêt devient plus fermée, plus sombre et profondément humide. Les sols restent argileux et instables, mais l'ambiance est sensiblement plus fraîche et la strate herbacée prend une importance beaucoup plus marquée.

L'apparition régulière de la fougère arborescente *Alsophila cuspidata*, accompagnée de l'arbuste *Besleria insolita*, peut être considérée comme l'un des meilleurs marqueurs physiologiques de l'entrée dans cette unité. Les grandes frondes d'*Alsophila* contribuent fortement à l'aspect singulier du sous-bois et rappellent ponctuellement certaines forêts très humides de moyenne altitude.

Une grande partie des espèces déjà présentes au milieu des pentes se retrouve ici, mais dans des proportions différentes. Les macroherbes peuvent couvrir plus de la moitié du sol et former une strate dense, dominée par *Adelonema picturatum*, *Goeppertia* sp. nov. et *Goeppertia dilabens*, avec des individus épars d'*Anthurium sagittatum*. *Napeanthus macrostoma* et *Miconia oldemanii* restent également bien représentés.

Les troncs bas et les supports proches du sol accueillent plusieurs fougères grimpantes ou épiphytes adaptées à cette forte humidité, comme *Mickelia nicotianifolia* et *Mickelia guianensis*. À l'interface des bas de pente et des flats a également été observée *Henriettea ininiensis*, espèce endémique de Guyane jusqu'alors presque uniquement connue de sa localité type à Bellevue de l'Inini, vers 700 m d'altitude. Sa présence dans les secteurs les plus humides des têtes de la crique Roche constitue l'un des résultats floristiques majeurs de l'étude.

La distribution de *Goeppertia dilabens* est particulièrement instructive. L'espèce est bien présente sur les bas de pente, mais semble éviter le fond immédiat des talwegs et les secteurs soumis aux écoulements les plus directs. À l'inverse, *Goeppertia* sp. nov. occupe une gamme un peu plus large, depuis le milieu jusqu'au bas des pentes. Cette répartition différenciée suggère l'existence de gradients

fins de drainage, de stabilité du substrat et de durée d'engorgement, qui ne peuvent être réduits à une simple opposition entre milieux secs et humides.

Les bas de pente concentrent ainsi plusieurs des éléments les plus originaux de la flore terrestre du secteur : le *Goeppertia* nouveau pour la science, l'espèce protégée *Goeppertia dilabens*, la population de basse altitude d'*Alsophila cuspidata*, *Henriettea ininiensis* et différents taxons associés aux sous-bois durablement humides.

- Flats et lits de criques temporaires

Les points les plus bas du secteur correspondent aux flats étroits et aux lits des différents affluents de la crique Roche. Ils forment un réseau de talwegs encaissés où l'eau peut circuler temporairement en surface ou s'écouler dans les horizons caillouteux et graveleux du sol. L'érosion y a localement évacué une partie des argiles fines, laissant apparaître un substrat plus ferme, riche en éléments latéritiques résiduels.

La végétation varie selon la largeur du fond, la durée de l'engorgement et la présence d'un écoulement superficiel. Certains secteurs caillouteux ou graveleux, dans lesquels l'eau circule sous la surface, restent presque dépourvus de végétation. Dans les lits où un écoulement temporaire se manifeste régulièrement, *Dracoglossum sinuatum* constitue l'une des espèces les plus caractéristiques.

Cette petite fougère terrestre accompagne notamment *Tectaria* cf. *trifoliata*, *Olfersia cervina*, *Polyphlebium diaphanum* et, localement, *Spathanthus unilateralis* et *Pariana radiciflora*. Les lits majeurs et les secteurs moins régulièrement parcourus par l'eau accueillent également *Anthurium sagittatum*, *Besleria insolita*, *Heliconia spathocircinata*, *Mahurea palustris*, *Piper* cf. *dilatatum* et *Henriettea ininiensis*.

Alsophila cuspidata demeure présente çà et là, principalement sur les marges des flats et les bas de pente adjacents. La strate arborée inférieure est localement marquée par l'abondance d'un *Guapira* qui n'a pas pu être identifié au rang spécifique. *Sloanea grandiflora*, observé depuis les pentes jusqu'aux fonds, atteint ici la canopée et paraît constituer un autre élément important de la structure forestière.

En dépit du faible nombre d'espèces qui ont pu être attribuées avec certitude à cette unité, les flats et lits de criques présentent une forte originalité qualitative. Ils hébergent des plantes spécialisées, soumises à des alternances d'engorgement, d'écoulement et de relatif assèchement, et jouent un rôle central dans le maintien de l'humidité du secteur. Leur intérêt ne peut donc être correctement apprécié à partir de la seule richesse spécifique recensée.

- Canopée et flore épiphyte

La canopée ne constitue pas un habitat indépendant des ensembles précédents, mais une strate verticale qui les traverse. Elle est néanmoins traitée séparément en raison de la place exceptionnelle occupée par les épiphytes dans l'inventaire. Soixante-dix espèces ont été associées à cette strate, principalement à partir des branches tombées, des chablis et des observations réalisées aux jumelles ou ponctuellement à la longue-vue.

Les Orchidaceae y dominent très largement, avec notamment plusieurs espèces de *Scaphyglottis*, *Dichaea*, *Elleanthus*, *Camaridium*, *Epidendrum* et *Campylocentrum*. Les Bromeliaceae sont représentées par *Wittmackia lingulata*, *Mezobromelia pleiosticha*, différentes *Guzmania* et plusieurs autres espèces. Les Araceae, Piperaceae, fougères épiphytes, Clusiaceae, Ericaceae et Marcgraviaceae contribuent également fortement à la diversité de cette strate.

La canopée concentre un nombre important de nouvelles mentions pour la réserve, en particulier chez les Orchidaceae, et plusieurs espèces à enjeu telles que *Dichaea venezuelensis*, *Elleanthus caravata*, *Wittmackia lingulata* et *Satyria cerander*. Cette richesse constitue un indice supplémentaire de la forte humidité atmosphérique du secteur et de la continuité ancienne du couvert forestier.

Les nombreux chablis rencontrés ont facilité l'observation d'une flore habituellement difficilement accessible et peuvent également créer une forte hétérogénéité locale de lumière et de structure. Ils ne suffisent toutefois pas à expliquer la richesse épiphyte observée, qui traduit avant tout des conditions hygrométriques favorables et la complexité verticale du peuplement forestier.

La flore de la canopée demeure très incomplètement inventoriée. Les observations reposent largement sur les opportunités offertes par les branches tombées et les arbres récemment déracinés ; les épiphytes installés dans les parties intactes du couvert restent donc fortement sous-échantillonnés.

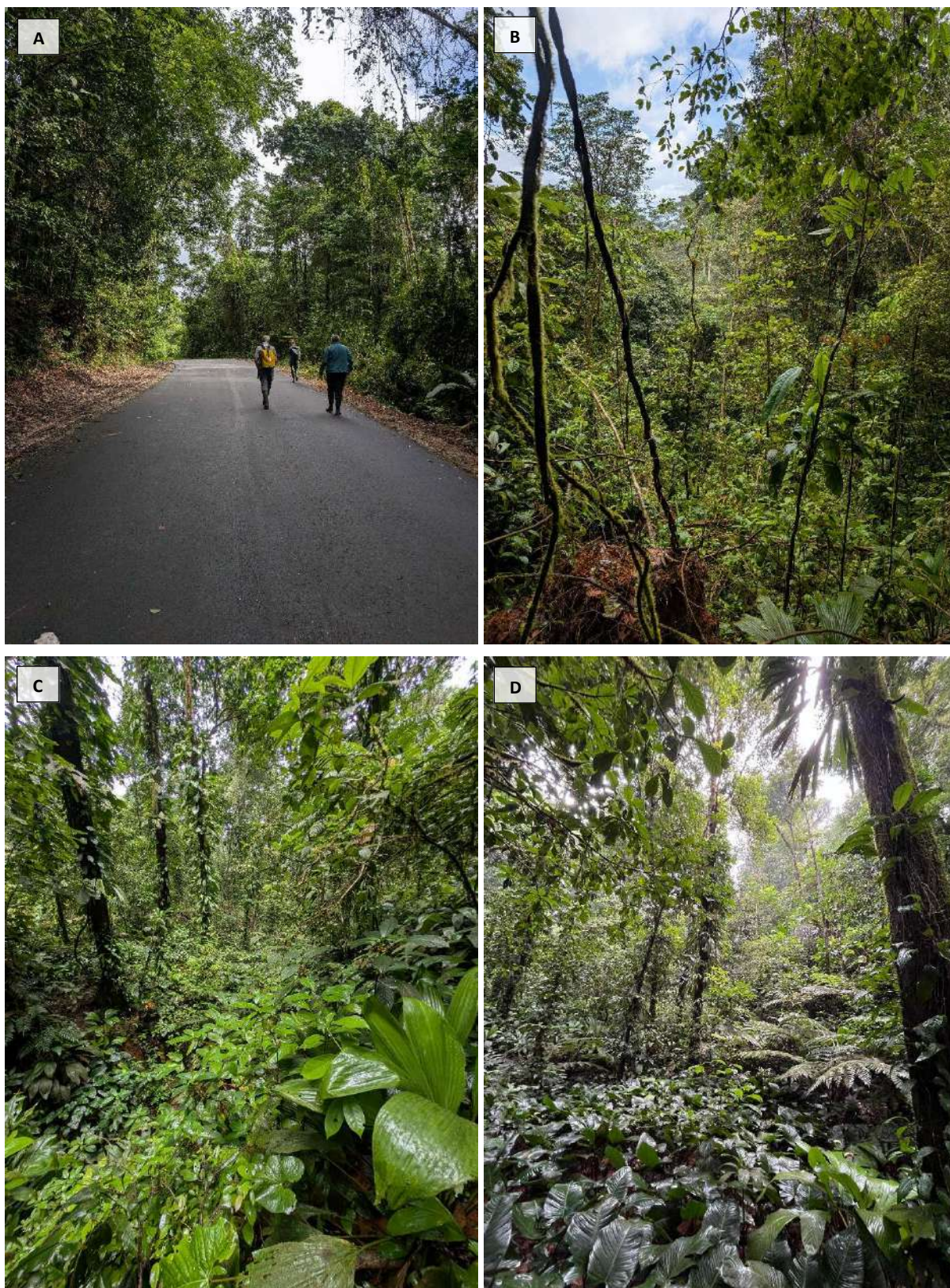


Figure 9. Principales physionomies végétales rencontrées le long du gradient écologique des têtes de la crique Roche. A. Lisière forestière bordant la RD6. B. Forêt de terre ferme localement ouverte par un chablis. C. Forêt de milieu de pente sur versant argileux. D. Bas de pente très humide, caractérisé par le développement des fougères arborescentes et des macroherbes. A–C : © Guillaume Léotard ; D : © Olivier Tostain.

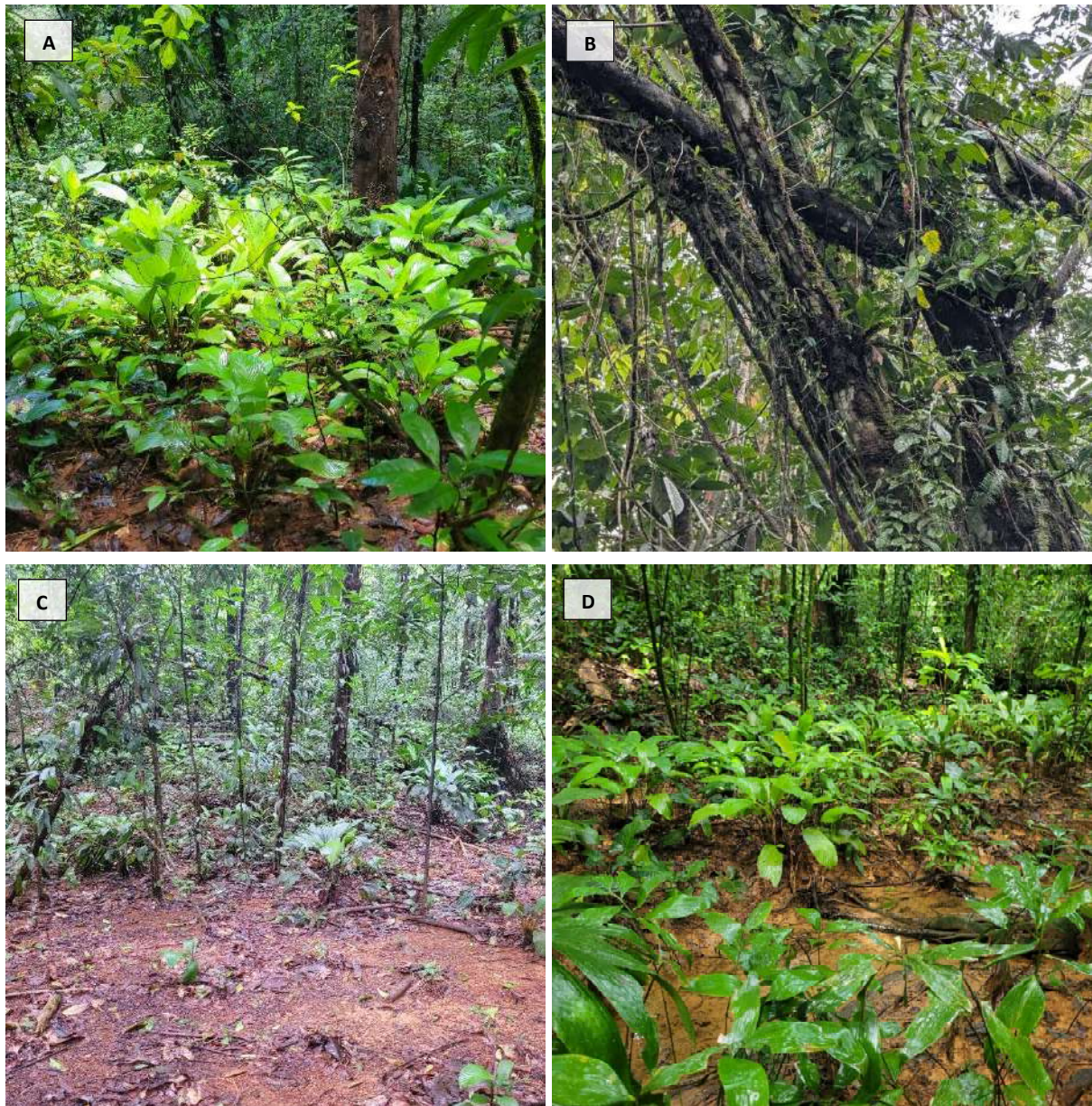


Figure 10. Physionomies remarquables des secteurs humides et de la canopée. A. Peuplement dense de *Goeppertia* sp. nov. sur un bas de pente argileux. B. Branches de la canopée portant une abondante végétation épiphyte. C. Flat à substrat gravillonneux et riche en éléments latéritiques, localement peu végétalisé. D. Lit de crique temporaire à *Pariana radiculiflora*. A–D : © Rémi Girault.

- Synthèse du gradient écologique

L'ensemble des observations met en évidence une organisation écologique claire, depuis les lisières forestières ouvertes et régulièrement perturbées jusqu'aux fonds de talwegs ombragés et durablement humides. La forêt de terre ferme forme la matrice du secteur ; les milieux de pente argileuse constituent une transition progressive ; les bas de pente voient se développer une strate dense de macroherbes et de fougères arborescentes ; enfin, les flats et lits de criques accueillent une flore spécialisée soumise aux variations du régime hydrique et à un substrat plus gravillonneux et riche en éléments latéritiques.

Cette succession n'est cependant pas formée d'unités parfaitement étanches. Les distributions d'*Adelonema picturatum*, de *Goeppertia* sp. nov., de *Goeppertia dilabens*, d'*Alsophila cuspidata*, de *Napeanthus macrostoma*, de *Besleria insolita*, de *Dracoglossum sinuatum* ou encore d'*Henriettea ininiensis* révèlent au contraire une combinaison complexe de facteurs : pente, drainage, durée d'engorgement, nature du substrat, ouverture du couvert et humidité atmosphérique.

La physionomie la plus originale résulte de l'association, sur les versants inférieurs et autour des talwegs, de peuplements denses d'*Adelonema picturatum* et de *Goeppertia*, de grandes fougères arborescentes et d'une flore épiphyte particulièrement riche. Cet ensemble présente une convergence manifeste avec certaines forêts très humides de moyenne altitude. L'identification d'*Henriettea ininiensis*, espèce endémique historiquement documentée à Bellevue de l'Inini vers 700 m d'altitude, apporte à cette convergence un premier élément floristique concret. Sa présence reste toutefois isolée et l'inventaire ne met pas en évidence de cortège cohérent d'espèces strictement submontagnardes. Il ne permet pas davantage de confirmer ou d'exclure l'existence d'une forêt de nuages de basse altitude, dont la caractérisation nécessiterait des données microclimatiques et une étude plus spécifique des épiphytes, notamment des bryophytes et des lichens. L'originalité du secteur repose dans tous les cas sur son relief encaissé, son gradient hydrique particulièrement marqué et des conditions édaphiques et microclimatiques localement singulières.

L'intérêt écologique des têtes de la crique Roche ne tient donc pas à un habitat exceptionnel unique et nettement délimité, mais à l'imbrication de plusieurs situations écologiques contrastées sur une très faible distance. Le maintien de l'intégrité du couvert forestier, des versants et des écoulements naturels apparaît essentiel à la conservation de cette mosaïque et de la flore remarquable qu'elle abrite.

Discussion et conclusion

L'inventaire floristique des têtes de la crique Roche apporte un gain de connaissance important sur un secteur jusqu'alors relativement peu documenté de la Réserve naturelle régionale Trésor. Malgré un effort limité à quatre journées-personnes, complété par une visite préalable et par l'examen des observations déjà disponibles, l'étude a permis de réunir 1 093 enregistrements et d'établir une liste de 357 espèces de plantes vasculaires. Quarante présentent un enjeu patrimonial ou scientifique significatif. La comparaison avec la checklist de la réserve fait par ailleurs apparaître 65 additions, dont 56 ne présentent aucune ambiguïté particulière, tandis que neuf nécessitent encore confirmation liée à l'existence d'une mention ancienne insuffisamment déterminée ou attribuée à un taxon proche.

Ce résultat est particulièrement remarquable dans une réserve ancienne, régulièrement fréquentée par des naturalistes et considérée comme l'un des sites botaniquement les mieux connus du littoral guyanais. Il montre que l'impression d'une flore déjà largement inventoriée doit être fortement

relativisée : des gains de connaissance considérables demeurent possibles, y compris à proximité immédiate de la RD6 et de la maison de la réserve. Les nouveautés concernent aussi bien des plantes de lisière jusque-là peu recherchées que des lianes, des plantes de sous-bois, des arbres, des fougères et surtout des épiphytes, groupes dont l'inventaire reste souvent incomplet.

La liste obtenue ne peut toutefois être considérée comme exhaustive. Les prospections étaient itinérantes et ne visaient ni à mesurer l'abondance des espèces ni à quantifier précisément la diversité de chaque habitat. Plusieurs taxons n'ont pu être identifiés qu'au rang du genre, tandis que les arbres et la canopée demeurent nécessairement sous-échantillonnés. La dernière demi-journée de terrain ajoutait encore 27 taxons à l'inventaire, montrant qu'un plateau était loin d'être atteint. La richesse réelle du secteur est donc vraisemblablement supérieure à celle documentée ici.

L'une des principales questions ayant motivé l'étude concernait la signification écologique de la population d'*Alsophila cuspidata*. Sa présence abondante entre 150 et 210 m d'altitude, associée à une strate dense de macroherbes et à une grande richesse en épiphytes, pouvait laisser envisager l'existence d'un cortège floristique à affinités submontagnardes occupant une position altitudinale exceptionnellement basse.

Les résultats ne mettent pas en évidence un cortège submontagnard constitué au sens biogéographique strict. Les espèces patrimoniales inventoriées appartiennent à des ensembles écologiques variés et la plupart peuvent être rencontrées dans les forêts de basse altitude, même lorsqu'elles y sont rares ou localisées. La physionomie du secteur présente en revanche de réelles convergences avec certaines forêts très humides de moyenne altitude : abondance des fougères arborescentes, forte diversité des épiphytes et hémiepiphytes, développement exceptionnel des macroherbes et humidité durable des sous-bois.

L'identification d'*Henriettea ininiensis* apporte néanmoins un élément floristique particulièrement remarquable. Cette espèce endémique avait été décrite à partir d'une récolte réalisée vers 700 m d'altitude à Bellevue de l'Inini, en forêt très humide au bord d'un ruisseau. Sa présence aux têtes de la crique Roche, entre 150 et 210 m, établit un lien concret avec la flore des grands reliefs de l'intérieur et renforce l'hypothèse selon laquelle les conditions microclimatiques du secteur permettent localement le maintien, à basse altitude, de certains éléments associés aux forêts très humides de moyenne altitude. Cette occurrence demeure isolée et ne suffit pas à caractériser un cortège submontagnard ; elle donne toutefois une portée floristique nouvelle aux convergences physionomiques observées sur le site.

Ce constat n'écarte pas l'hypothèse d'une forêt de nuages de basse altitude. Ce type de formation, déjà décrit en Guyane, se caractérise moins par une flore altitudinale particulière que par la fréquence des

brouillards nocturnes et matinaux, une humidité atmosphérique durablement élevée et une grande abondance d'épiphytes. La configuration topographique des têtes de la crique Roche, l'encaissement des talwegs et la physionomie de la végétation rendent cette hypothèse plausible, mais les données acquises dans le cadre de la présente étude ne permettent pas de la vérifier.

L'originalité écologique du secteur tient avant tout à l'imbrication, sur une très faible distance, de situations topographiques, hydriques et édaphiques contrastées. Les forêts de terre ferme constituent une matrice forestière riche et bien conservée ; les versants argileux voient progressivement se développer une strate dense de macroherbes ; les bas de pente concentrent *Alsophila cuspidata*, *Goeppertia dilabens*, *Goeppertia* sp. nov. et différents éléments de sous-bois hygrophiles ; enfin, les flats et lits de criques temporaires plus ou moins gravillonnaires accueillent une flore spécialisée soumise aux variations d'engorgement et d'écoulement. La canopée ajoute à cette succession terrestre une dimension verticale particulièrement riche en Orchidaceae, Bromeliaceae, Araceae et fougères épiphytes.

L'intérêt du site ne repose donc pas sur un habitat exceptionnel unique et nettement délimité, mais sur l'intégrité de l'ensemble de ce gradient. L'identification d'*Henriettea ininiensis* constitue la découverte taxonomique la plus inattendue propre à cet inventaire. Elle s'ajoute à la présence abondante, dans le secteur, du *Goeppertia* sp. nov. découvert en 2025 aux abords de la maison de la réserve, à celle de l'espèce protégée *Goeppertia dilabens* et à l'importante population d'*Alsophila cuspidata*. L'ensemble souligne tout particulièrement l'originalité des versants, des bas de pente humides et des têtes de talwegs. D'autres taxons encore imparfaitement identifiés, notamment *Guapira* sp., pourraient également révéler un intérêt taxonomique supérieur à celui qu'il est actuellement possible de leur attribuer.

Le secteur se trouve dans un état de conservation globalement très satisfaisant. La flore inventoriée est indigène à 97,5 % et aucune espèce exotique n'a été observée dans les peuplements forestiers intérieurs. Le site étant inclus dans la réserve et ne faisant actuellement l'objet d'aucune pression directe identifiée, aucune mesure de gestion active particulière ne paraît nécessaire. La conservation de ses caractéristiques repose principalement sur le maintien de l'intégrité du couvert forestier, des versants et du fonctionnement naturel des écoulements. La présence de plusieurs espèces patrimoniales dans les lisières de la RD6 justifie néanmoins d'éviter, lors des opérations d'entretien, les décapages profonds, les élargissements inutiles des accotements et les dépôts de matériaux extérieurs.

La principale suite opérationnelle de cette étude devrait concerner la consolidation de la connaissance floristique à l'échelle de l'ensemble de la réserve. La checklist interne existante constitue une base précieuse, mais gagnerait à faire l'objet d'une révision approfondie et à être adossée à un jeu de données entièrement sourcé. Chaque mention devrait pouvoir être reliée à une observation, une

récolte d'herbier, un rapport ou une autre référence identifiable, et être associée, lorsque cela est possible, au CD_NOM correspondant dans TAXREF. Ce travail permettrait de réévaluer les identifications anciennes, de corriger les erreurs nomenclaturales ou orthographiques, de traiter les synonymies et de distinguer clairement les mentions validées des nombreuses déterminations provisoires au rang générique dont l'origine n'est plus identifiable. Il fournirait à la réserve un référentiel stable, actualisable et directement mobilisable pour les inventaires, les évaluations patrimoniales et la gestion.

À l'échelle des têtes de la crique Roche, quelques compléments ciblés permettraient de prolonger efficacement le travail engagé sans mettre en place de suivi lourd. Deux passages supplémentaires, l'un vers la fin de la saison des pluies et l'autre au cœur de la saison sèche, complèteraient la couverture du cycle annuel et augmenteraient les chances d'observer du matériel fertile. Les recherches pourraient également être étendues à une superficie légèrement plus vaste. Une attention particulière devrait être portée à la phénologie d'*Henriettea ininiensis*. La récolte autorisée d'un spécimen complet comprenant de jeunes rameaux, des feuilles, des fleurs et des fruits mûrs, puis son dépôt à l'Herbier de Guyane, permettraient de documenter durablement cette nouvelle station et d'en comparer précisément les caractères à ceux de la collection type. Les agents de la réserve, qui fréquentent régulièrement le secteur, pourraient utilement signaler l'apparition de fleurs ou de fruits mûrs. L'obtention de matériel fertile reste également indispensable pour préciser l'identité de *Guapira* sp. Enfin, la description taxonomique de *Goeppertia* sp. nov., travail qui dépasse le cadre d'un inventaire aussi court, constitue une autre suite scientifique naturelle et importante de l'étude.

Une caractérisation environnementale plus approfondie présenterait enfin un réel intérêt pour comprendre l'organisation du site. Une étude pédologique ponctuelle, conduite le long du gradient depuis les hauts de pente jusqu'aux flats, permettrait de préciser la profondeur, la texture, le drainage et les éventuels signes d'hydromorphie des sols, et d'évaluer la part respective de la topographie et du substrat dans la distribution des principaux cortèges végétaux. De même, un dispositif microclimatique comparatif limité dans le temps, couvrant au moins une saison humide et une saison sèche, permettrait de comparer température, humidité atmosphérique et durée de mouillage entre la forêt de terre ferme et les talwegs. Ces données seraient nécessaires pour évaluer sérieusement l'hypothèse d'une forêt de nuages de basse altitude. Ces investigations relèvent toutefois davantage d'une perspective de recherche que d'une nécessité immédiate de gestion.

Au-delà des particularités des têtes de la crique Roche, cette étude rappelle la valeur particulière des inventaires botaniques pour la connaissance d'un espace protégé. La flore ne renseigne pas seulement sur la présence ponctuelle d'espèces rares : elle permet de comprendre l'organisation des habitats, de

révéler des gradients écologiques fins et de faire émerger des questions taxonomiques, biogéographiques et fonctionnelles nouvelles.

La botanique appartient étroitement à l'histoire et à l'identité de la réserve Trésor. Les résultats du City Nature Challenge 2025, puis ceux de la présente étude, montrent que sa flore est loin de constituer un patrimoine entièrement inventorié. Pour un effort de terrain relativement modeste, ce travail a produit 65 additions potentielles à la checklist de la réserve, documenté 40 espèces à enjeu, mis en évidence une population remarquable d'*Henriettea ininiensis*, endémique jusqu'alors presque inconnue, et montré l'importance, dans le secteur, d'un *Goeppertia* nouveau pour la science. Il a surtout profondément amélioré la compréhension écologique d'un secteur jusque-là peu étudié. La conclusion la plus solidement étayée n'est donc pas de multiplier les suivis lourds, mais de redonner une place régulière aux inventaires botaniques ciblés, à la valorisation taxonomique des découvertes et à la consolidation des données existantes. En termes plus simples : à Trésor, il faut continuer à faire de la botanique.

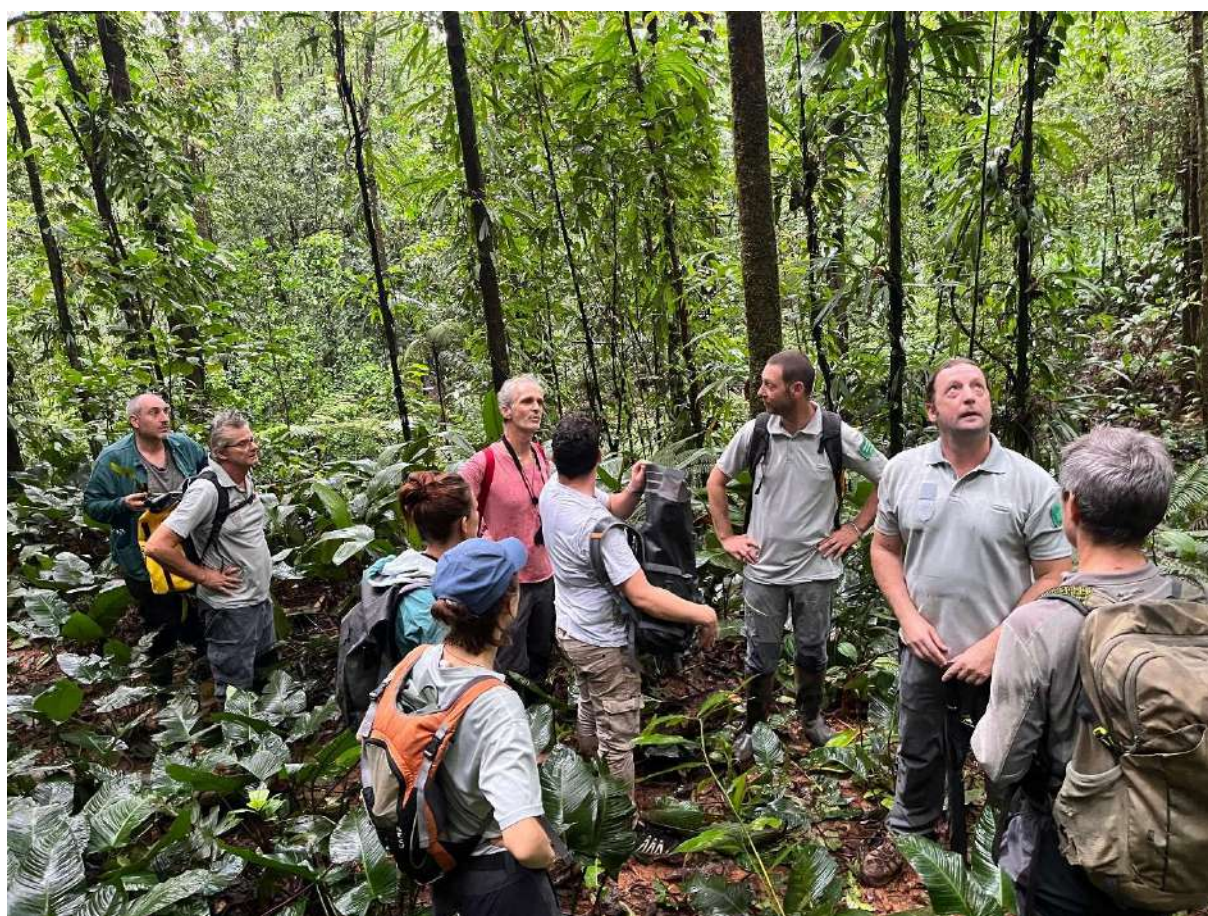


Figure 11. L'équipe de la réserve, une partie du CA et les prestataires découvrant le site et ses importantes populations de *Goeppertia*, *Adelonema picturatum* et *Alsophila cuspidata*, le 20/12/2025. © Olivier Tostain

Annexes

➤ Annexe 1. Liste exhaustive des espèces végétales rencontrées au cours de l'étude.

#	Famille	Nom	Type biologique	GF	Enjeu	Nouveau ?	Nb données	Route	terre ferme	milieu de pente	bas de pente	flot et crique	canopée
1	Lycopodiaceae	<i>Palhinhaea cernua</i>	Fougère terrestre	Indigène			1	x					
2	Lycopodiaceae	<i>Phlegmariurus dichotomus</i>	Fougère épiphyte	Indigène			6						x
3	Marattiaceae	<i>Danaea leprieurii</i>	Fougère terrestre	Indigène			7						
4	Marattiaceae	<i>Danaea simplicifolia</i>	Fougère terrestre	Indigène			2						
5	Marattiaceae	<i>Danaea nigrescens</i>	Fougère terrestre	Indigène		NEW	4						
6	Marattiaceae	<i>Danaea danaëpinnata</i>	Fougère terrestre	Subendémique	≥15 (cotation 2025)		1						
7	Hymenophyllaceae	<i>Trichomanes pinnatum</i>	Fougère terrestre	Indigène			3						
8	Hymenophyllaceae	<i>Trichomanes crispum</i>	Fougère épiphyte	Indigène			1						x
9	Hymenophyllaceae	<i>Trichomanes diversifrons</i>	Fougère terrestre	Indigène			6						
10	Hymenophyllaceae	<i>Trichomanes elegans</i>	Fougère terrestre	Indigène			6						
11	Hymenophyllaceae	<i>Polyphlebium diaphanum</i>	Fougère épiphyte	Indigène		NEW	1					x	
12	Hymenophyllaceae	<i>Didymoglossum kapplerianum</i>	Fougère épiphyte	Indigène			2						
13	Hymenophyllaceae	<i>Hymenophyllum hirsutum</i>	Fougère épiphyte	Indigène			2						
14	Hymenophyllaceae	<i>Hymenophyllum polyanthos</i>	Fougère épiphyte	Indigène		NEW	1						
15	Gleicheniaceae	<i>Gleichenella pectinata</i>	Fougère lianescente	Indigène			2	x					
16	Cyatheaceae	<i>Alsophila cuspidata</i>	Fougère arborescente	Indigène			14				x	x	
17	Cyatheaceae	<i>Cyathea surinamensis</i>	Fougère arborescente	Indigène			2		x				
18	Cyatheaceae	<i>Cyathea spectabilis</i>	Fougère arborescente	Indigène			5		x				
19	Pteridaceae	<i>Pityrogramma calomelanos</i> var. <i>calomelanos</i>	Fougère terrestre	Indigène			1	x					
20	Pteridaceae	<i>Hecistopteris pumila</i>	Fougère épiphyte	Indigène			1						
21	Pteridaceae	<i>Ananthacorus angustifolius</i>	Fougère épiphyte	Indigène			5						
22	Pteridaceae	<i>Polytaenium guayanense</i>	Fougère épiphyte	Indigène			2						
23	Pteridaceae	<i>Adiantum</i> sp.	Fougère terrestre	Indigène			2						
24	Aspleniaceae	<i>Asplenium juglandifolium</i>	Fougère épiphyte	Indigène			3						
25	Aspleniaceae	<i>Asplenium salicifolium</i>	Fougère épiphyte	Indigène			5						
26	Aspleniaceae	<i>Asplenium serratum</i>	Fougère épiphyte	Indigène			3						
27	Thelypteridaceae	<i>Steiropteris decussata</i> var. <i>decussata</i>	Fougère terrestre	Indigène		NEW	1						
28	Thelypteridaceae	<i>Steiropteris leprieurii</i> var. <i>leprieurii</i>	Fougère terrestre	Indigène			1						
29	Thelypteridaceae	<i>Meniscium macrophyllum</i>	Fougère terrestre	Indigène			1						
30	Dryopteridaceae	<i>Mickelia nicotianifolia</i>	Fougère épiphyte	Indigène			8				x		
31	Dryopteridaceae	<i>Mickelia guianensis</i>	Fougère épiphyte	Indigène			2				x		
32	Dryopteridaceae	<i>Elaphoglossum herminieri</i>	Fougère épiphyte	Indigène			3						x
33	Dryopteridaceae	<i>Elaphoglossum luridum</i>	Fougère épiphyte	Indigène			6						x
34	Dryopteridaceae	<i>Elaphoglossum rigidum</i>	Fougère épiphyte	Indigène			7						x
35	Dryopteridaceae	<i>Olfersia cervina</i>	Fougère épiphyte	Indigène			2					x	
36	Dryopteridaceae	<i>Cyclodium inerme</i>	Fougère terrestre	Indigène			3						
37	Lomariopsidaceae	<i>Dracoglossum sinuatum</i>	Fougère terrestre	Indigène			12					x	
38	Lomariopsidaceae	<i>Lomariopsis japurensis</i>	Fougère épiphyte	Indigène			6						
39	Lomariopsidaceae	<i>Lomariopsis</i> cf. <i>prieuriana</i>	Fougère épiphyte	Indigène			1						
40	Tectariaceae	<i>Tectaria</i> cf. <i>trifoliata</i>	Fougère terrestre	Indigène			8					x	
41	Tectariaceae	<i>Triplophyllum</i> cf. <i>hirsutum</i>	Fougère terrestre	Indigène			4						
42	Oleandraceae	<i>Oleandra articulata</i>	Fougère épiphyte	Indigène			1						
43	Polypodiaceae	<i>Pecluma pectinata</i>	Fougère épiphyte	Indigène			8						
44	Polypodiaceae	<i>Microgramma lycopodioides</i>	Fougère épiphyte	Indigène			4						x
45	Polypodiaceae	<i>Microgramma reptans</i>	Fougère épiphyte	Indigène			4						x
46	Polypodiaceae	<i>Microgramma dictyophylla</i>	Fougère épiphyte	Indigène			3						x
47	Polypodiaceae	<i>Campyloneurum repens</i>	Fougère épiphyte	Indigène		NEW?	4						
48	Polypodiaceae	<i>Cochlidium serrulatum</i>	Fougère épiphyte	Indigène			2						
49	Polypodiaceae	<i>Cochlidium linearifolium</i>	Fougère épiphyte	Indigène			3						
50	Gnetaceae	<i>Gnetum urens</i>	Liane ligneuse	Indigène			3						x
51	Aristolochiaceae	<i>Aristolochia</i> sp.	Liane ligneuse	Indigène			4	x	x				
52	Aristolochiaceae	<i>Aristolochia franzi</i>	Liane ligneuse	Subendémique	≥20 (cotation 2025)	NEW	8	x					
53	Piperaceae	<i>Peperomia obtusifolia</i>	Epiphyte	Indigène			2						x
54	Piperaceae	<i>Peperomia glabella</i>	Epiphyte	Indigène			2						x
55	Piperaceae	<i>Peperomia ouabiana</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
56	Piperaceae	<i>Peperomia macrostachyos</i>	Epiphyte	Indigène			2						x
57	Piperaceae	<i>Peperomia serpens</i>	Epiphyte	Indigène			11						x
58	Piperaceae	<i>Piper arboreum</i>	Arbuste de sous-bois	Indigène			5		x				
59	Piperaceae	<i>Piper</i> cf. <i>dilatatum</i>	Arbuste de sous-bois	Indigène			7					x	
60	Piperaceae	<i>Piper brownsbergense</i>	Arbuste de sous-bois	Subendémique			2		x				
61	Piperaceae	<i>Piper eucalyptifolium</i>	Arbuste de sous-bois	Subendémique	≥15 (cotation 2025)		3		x				
62	Piperaceae	<i>Piper hostmannianum</i>	Arbuste de sous-bois	Indigène			1		x				
63	Piperaceae	<i>Piper augustum</i> var. <i>augustum</i>	Arbuste de sous-bois	Indigène			9		x				
64	Piperaceae	<i>Piper citrifolium</i> var. <i>citrifolium</i>	Arbuste de sous-bois	Indigène			1		x				
65	Myristicaceae	<i>Virola kwatae</i>	Arbre	Endémique	≥20 (cotation 2025)		2		x				
66	Annonaceae	<i>Guatteria ouregou</i>	Arbre	Subendémique	≥20 (cotation 2025)		3	x					
67	Annonaceae	<i>Xylopia</i> cf. <i>nitida</i>	Arbre	Indigène			1	x	x				
68	Annonaceae	<i>Duguetia cadaverica</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			3		x				
69	Annonaceae	<i>Annona exsucca</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			2	x					
70	Siparunaceae	<i>Siparuna</i> cf. <i>poepigii</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			7	x					
71	Hernandiaceae	<i>Sparattanthelium wonotoboense</i>	Liane ligneuse	Indigène		NEW	4		x				
72	Lauraceae	Lauraceae indet.	Arbre	Indigène			2						
73	Araceae	<i>Dracontium polyphyllum</i>	Macroherbe	Indigène			2	x					
74	Araceae	<i>Rhodospatha oblongata</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			6		x				
75	Araceae	<i>Heteropsis tenuispadix</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène	det. ZNIEFF	NEW	2		x				
76	Araceae	<i>Monstera adansonii</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			2		x				x
77	Araceae	<i>Anthurium jenmanii</i>	Epiphyte	Indigène			1						x

#	Famille	Nom	Type biologique	GF	Enjeu	Nouveau ?	Nb données	Route	terre ferme	milieu de pente	bas de pente	fiat et crique	canopée
78	Araceae	<i>Anthurium</i> cf. <i>obtusum</i> subsp. <i>obtusum</i>	Epiphyte	Indigène			2						x
79	Araceae	<i>Anthurium sagittatum</i>	Epiphyte	Indigène			8			x	x	x	
80	Araceae	<i>Syngonium</i> sp.	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			7		x				
81	Araceae	<i>Dieffenbachia elegans</i>	Macroherbe	Subendémique			4		x				
82	Araceae	<i>Adelonema picturatum</i>	Macroherbe	Indigène			18			x	x		
83	Araceae	<i>Philodendron pedatum</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			5		x				
84	Araceae	<i>Philodendron hederaceum</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			3						x
85	Araceae	<i>Philodendron cremersii</i>	Hémiépiphyte grimpante	Endémique	det. ZNIEFF		10		x				
86	Araceae	<i>Philodendron</i> cf. <i>deflexum</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			2		x				
87	Araceae	<i>Philodendron ecordatum</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			2		x				
88	Araceae	<i>Philodendron hylaeae</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			2		x				
89	Araceae	<i>Philodendron insigne</i>	Epiphyte	Indigène			4		x				
90	Araceae	<i>Philodendron linaei</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			4		x				
91	Araceae	<i>Philodendron melinonii</i>	Epiphyte	Indigène			3						x
92	Araceae	<i>Philodendron ornatum</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			7		x				
93	Araceae	<i>Philodendron</i> cf. <i>placidum</i>	Hémiépiphyte grimpante	Subendémique			6		x				
94	Araceae	<i>Philodendron callosum</i> subsp. <i>callosum</i>	Epiphyte	Indigène			3						x
95	Araceae	<i>Philodendron rudgianum</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			2		x				
96	Cyclanthaceae	<i>Cyclanthus bipartitus</i>	Macroherbe	Indigène			4		x				
97	Cyclanthaceae	<i>Evodianthus funifer</i> subsp. <i>funifer</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			2		x				
98	Cyclanthaceae	<i>Ludovia lancifolia</i>	Epiphyte	Indigène			4						x
99	Cyclanthaceae	<i>Asplundia brachyphylla</i>	Macroherbe	Subendémique			14		x	x			
100	Cyclanthaceae	<i>Asplundia glandulosa</i>	Macroherbe	Subendémique			14		x	x			
101	Cyclanthaceae	<i>Asplundia heteranthera</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène			5		x				x
102	Smilacaceae	<i>Smilax purhampuy</i>	Liane herbacée	Indigène	≥15 (cotation 2025)	NEW?	1		x				
103	Orchidaceae	<i>Vanilla trigonocarpa</i>	Hémiépiphyte grimpante	Indigène	det. ZNIEFF	NEW	2		x				
104	Orchidaceae	<i>Palmorchis pabstii</i>	Herbe	Subendémique	≥20 (cotation 2025)		1		x				
105	Orchidaceae	<i>Sobralia sessilis</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
106	Orchidaceae	<i>Elleanthus caravata</i>	Epiphyte	Indigène	≥15 (cotation 2025)		1						x
107	Orchidaceae	<i>Elleanthus capitatus</i>	Epiphyte	Indigène		NEW	3						x
108	Orchidaceae	<i>Scaphyglottis modesta</i>	Epiphyte	Indigène		NEW	2						x
109	Orchidaceae	<i>Scaphyglottis fusiformis</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
110	Orchidaceae	<i>Scaphyglottis</i> cf. <i>prolifera</i>	Epiphyte	Indigène		NEW?	2						x
111	Orchidaceae	<i>Scaphyglottis sickii</i>	Epiphyte	Indigène			3						x
112	Orchidaceae	<i>Scaphyglottis</i> cf. <i>stellata</i>	Epiphyte	Indigène			2						x
113	Orchidaceae	<i>Epidendrum strobiliferum</i>	Epiphyte	Indigène			2						x
114	Orchidaceae	<i>Epidendrum</i> gp. <i>nocturnum</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
115	Orchidaceae	<i>Epidendrum</i> gp. <i>difforme</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
116	Orchidaceae	<i>Trichosalpinx orbicularis</i>	Epiphyte	Indigène			4						x
117	Orchidaceae	<i>Specklinia striata</i>	Epiphyte	Indigène		NEW	1						x
118	Orchidaceae	<i>Pleurothallis pruinosa</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
119	Orchidaceae	<i>Stelis argentata</i>	Epiphyte	Indigène			2						x
120	Orchidaceae	<i>Campylocentrum micranthum</i>	Epiphyte	Indigène		NEW	2						x
121	Orchidaceae	<i>Brassia</i> sp.	Epiphyte	Indigène		NEW	2						x
122	Orchidaceae	<i>Rodriguezia lanceolata</i>	Epiphyte	Indigène		NEW	2						x
123	Orchidaceae	<i>Dichaea trulla</i>	Epiphyte	Indigène		NEW	2						x
124	Orchidaceae	<i>Dichaea venezuelensis</i>	Epiphyte	Indigène	det. ZNIEFF	NEW	4						x
125	Orchidaceae	<i>Gongora</i> sp.	Epiphyte	Indigène			2						x
126	Orchidaceae	<i>Heterotaxis villosa</i>	Epiphyte	Indigène			4						x
127	Orchidaceae	<i>Mormolyca rufescens</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
128	Orchidaceae	<i>Christensonella uncata</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
129	Orchidaceae	<i>Maxillariella alba</i>	Epiphyte	Indigène			4						x
130	Orchidaceae	<i>Camaridium ochroleucum</i>	Epiphyte	Indigène			6						x
131	Orchidaceae	<i>Camaridium vestitum</i>	Epiphyte	Indigène		NEW	2						x
132	Arecaceae	<i>Astrocaryum gynacanthum</i>	Palmier	Indigène			5		x				
133	Arecaceae	<i>Astrocaryum paramaca</i>	Palmier	Indigène			1		x				
134	Arecaceae	<i>Astrocaryum sciophilum</i>	Palmier	Subendémique			1		x				
135	Arecaceae	<i>Bactris oligocarpa</i>	Petit palmier	Indigène			1		x				
136	Arecaceae	<i>Bactris pliniana</i>	Petit palmier	Indigène			4		x				
137	Arecaceae	<i>Bactris raphidacantha</i>	Palmier	Subendémique			1		x				
138	Arecaceae	<i>Geonoma maxima</i> subsp. <i>maxima</i>	Petit palmier	Indigène			2		x				
139	Arecaceae	<i>Geonoma stricta</i> subsp. <i>stricta</i>	Petit palmier	Subendémique			5		x				
140	Heliconiaceae	<i>Heliconia bihai</i>	Macroherbe	Indigène			3	x					
141	Heliconiaceae	<i>Heliconia spathocircinata</i>	Macroherbe	Indigène			2					x	
142	Heliconiaceae	<i>Heliconia acuminata</i> subsp. <i>acuminata</i>	Macroherbe	Indigène			4	x	x				
143	Marantaceae	<i>Ischnosiphon obliquus</i>	Macroherbe	Indigène			10						
144	Marantaceae	<i>Ischnosiphon gracilis</i> subsp. <i>gracilis</i>	Liane herbacée	Indigène			3						
145	Marantaceae	<i>Goeppertia</i> sp. nov.	Macroherbe	Indigène	Autres	NEW	32			x	x		
146	Marantaceae	<i>Goeppertia dilabens</i>	Macroherbe	Endémique	Protégée		17			x	x		
147	Marantaceae	<i>Goeppertia erecta</i>	Macroherbe	Subendémique			2						
148	Marantaceae	<i>Goeppertia maasiorum</i>	Macroherbe	Subendémique			3						
149	Costaceae	<i>Chamaecostus congestiflorus</i>	Macroherbe	Indigène			6		x				
150	Costaceae	<i>Costus claviger</i>	Macroherbe	Indigène			3		x			x	
151	Costaceae	<i>Costus scaber</i>	Macroherbe	Indigène			7		x	x	x	x	
152	Bromeliaceae	<i>Werauhia gladioliflora</i>	Epiphyte	Indigène			2						x
153	Bromeliaceae	<i>Mezobromelia pleiosticha</i>	Epiphyte	Indigène			6						x
154	Bromeliaceae	<i>Guzmania lingulata</i>	Epiphyte	Indigène			6						x
155	Bromeliaceae	<i>Guzmania melinonis</i>	Epiphyte	Indigène			3						x
156	Bromeliaceae	<i>Lemteltonia monadelphica</i>	Epiphyte	Indigène			2						x
157	Bromeliaceae	<i>Disteganthus basilateralis</i>	Macroherbe	Subendémique	det. ZNIEFF		4		x				
158	Bromeliaceae	<i>Wittmackia lingulata</i>	Epiphyte	Indigène	≥20 (cotation 2025)	NEW	3						x
159	Bromeliaceae	<i>Aechmea longifolia</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
160	Bromeliaceae	<i>Aechmea mertensii</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
161	Rapateaceae	<i>Spathanthus unilateralis</i>	Macroherbe	Indigène			1					x	
162	Cyperaceae	<i>Bisboeckelera microcephala</i>	Herbe	Subendémique			2		x				
163	Cyperaceae	<i>Rhynchospora cephalotes</i>	Herbe	Indigène			1	x					

#	Famille	Nom	Type biologique	GF	Enjeu	Nouveau ?	Nb données	Route	terre ferme	milieu de pente	bas de pente	fiat et crique	canopée
164	Cyperaceae	<i>Rhynchospora puber</i> subsp. <i>puber</i>	Herbe	Indigène			1	x					
165	Cyperaceae	<i>Cyperus luzulae</i>	Herbe	Indigène			1	x					
166	Poaceae	<i>Pariana radiciflora</i>	Herbe	Indigène			4		x				
167	Poaceae	<i>Olyra latifolia</i>	Herbe	Indigène			1		x				
168	Poaceae	<i>Olyra obliquifolia</i>	Herbe	Indigène		NEW	2		x				
169	Poaceae	<i>Acroceras zizanioides</i>	Herbe	Indigène		NEW	1	x					
170	Poaceae	<i>Brachiaria umbellata</i>	Herbe	Introduite	Envahissant		1	x					
171	Poaceae	<i>Homolepis aturensis</i>	Herbe	Introduite			1	x					
172	Poaceae	<i>Rugolua pilosa</i>	Herbe	Indigène			1	x					
173	Poaceae	<i>Hilldaea pallens</i>	Herbe	Indigène			6	x	x				
174	Poaceae	<i>Axonopus compressus</i>	Herbe	Cryptogène		NEW	1	x					
175	Poaceae	<i>Paspalum conjugatum</i>	Herbe	Cryptogène		NEW	1	x					
176	Poaceae	<i>Paspalum pumilum</i>	Herbe	Indigène	≥20 (cotation 2025)	NEW	1	x					
177	Menispermaceae	<i>Odontocarya wulfschlaegelii</i>	Liane ligneuse	Indigène	det. ZNIEFF	NEW	1	x					
178	Menispermaceae	<i>Abuta grandifolia</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			2		x				
179	Menispermaceae	<i>Cissampelos andromorpha</i>	Liane herbacée	Indigène			1	x					
180	Dilleniaceae	<i>Dolioscarpus guianensis</i>	Liane ligneuse	Subendémique		NEW	1		x				x
181	Vitaceae	<i>Cissus guyanensis</i>	Liane ligneuse	Indigène		NEW	1	x					
182	Vitaceae	<i>Cissus verticillata</i> subsp. <i>verticillata</i>	Liane ligneuse	Indigène			1	x					
183	Fabaceae	<i>Senna quinquangulata</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1	x					
184	Fabaceae	<i>Tachigali melinonii</i>	Arbre	Indigène			2		x				
185	Fabaceae	<i>Tachigali cf. paniculata</i>	Arbre	Indigène		NEW	3		x				
186	Fabaceae	<i>Parkia pendula</i>	Arbre	Indigène		NEW	2		x				
187	Fabaceae	<i>Piptadenia floribunda</i>	Liane ligneuse	Subendémique	det. ZNIEFF		2	x					
188	Fabaceae	<i>Mimosa pudica</i>	Liane ligneuse	Cryptogène			1	x					
189	Fabaceae	<i>Mimosa guilandinae</i> var. <i>guilandinae</i>	Liane ligneuse	Subendémique	≥15 (cotation 2025)		2						
190	Fabaceae	<i>Inga sp.</i>	Arbre	Indigène			2						
191	Fabaceae	<i>Inga cf. huberi</i>	Arbre	Indigène			1		x				
192	Fabaceae	<i>Inga thibaudiana</i> subsp. <i>thibaudiana</i>	Arbre	Indigène			3		x				
193	Fabaceae	<i>Dussia cf. discolor</i>	Arbre	Indigène			6		x				
194	Fabaceae	<i>Vataireopsis surinamensis</i>	Arbre	Subendémique		NEW	2		x				
195	Fabaceae	<i>Dalbergia riedelii</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène		NEW	2	x					
196	Fabaceae	<i>Machaerium quinata</i>	Liane ligneuse	Indigène			1		x				
197	Fabaceae	<i>Machaerium macrophyllum</i>	Liane ligneuse	Indigène	≥20 (cotation 2025)	NEW	2		x				
198	Fabaceae	<i>Machaerium polyphyllum</i>	Liane ligneuse	Indigène	≥20 (cotation 2025)	NEW	2	x					x
199	Fabaceae	<i>Desmodium axillare</i> var. <i>stoloniferum</i>	Herbe	Indigène	≥15 (cotation 2025)	NEW	2	x					
200	Rhamnaceae	<i>Gouania striata</i>	Liane ligneuse	Indigène	≥15 (cotation 2025)		3	x					
201	Moraceae	<i>Bagassa guianensis</i>	Arbre	Indigène			2		x				
202	Moraceae	<i>Brosimum guianense</i>	Arbre	Indigène		NEW	2		x				
203	Moraceae	<i>Perebea guianensis</i> subsp. <i>guianensis</i>	Arbre	Indigène			8		x	x			
204	Moraceae	<i>Ficus insipida</i> subsp. <i>scabra</i>	Arbre	Indigène			3		x				
205	Urticaceae	<i>Coussapoa latifolia</i>	Arbre hémipiphyte	Indigène			1						x
206	Urticaceae	<i>Pouroma sp.</i>	Arbre	Indigène			6		x				
207	Urticaceae	<i>Pouroma melinonii</i> subsp. <i>melinonii</i>	Arbre	Indigène		NEW	2		x				
208	Urticaceae	<i>Cecropia obtusa</i>	Arbre	Indigène			5	x					
209	Cucurbitaceae	<i>Gurania lobata</i>	Liane herbacée	Indigène			2	x					
210	Celastraceae	<i>Tontelea cylindrocarpa</i>	Liane ligneuse	Indigène		NEW	2		x				
211	Oxalidaceae	<i>Oxalis barrelieri</i>	Herbe	Indigène			1	x					
212	Elaeocarpaceae	<i>Sloanea sp.</i>	Arbre	Indigène			3						
213	Elaeocarpaceae	<i>Sloanea grandiflora</i>	Arbre	Indigène			12			x	x	x	
214	Ochnaceae	<i>Lacunaria crenata</i> subsp. <i>crenata</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1		x				
215	Ochnaceae	<i>Sauvagesia erecta</i> var. <i>erecta</i>	Herbe	Indigène			1	x					
216	Clusiaceae	<i>Garcinia sp.</i>	Arbre	Indigène			1		x				
217	Clusiaceae	<i>Clusia palmicida</i>	Arbre hémipiphyte	Indigène			1						x
218	Clusiaceae	<i>Clusia panapanari</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			2	x					x
219	Clusiaceae	<i>Clusia platystigma</i>	Arbre hémipiphyte	Indigène			4						x
220	Clusiaceae	<i>Clusia scrobiculata</i>	Arbre hémipiphyte	Indigène			2						x
221	Calophyllaceae	<i>Mahurea palustris</i>	Arbre	Subendémique			2					x	
222	Hypericaceae	<i>Vismia sessilifolia</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			2	x					
223	Caryocaraceae	<i>Caryocar glabrum</i> subsp. <i>glabrum</i>	Arbre	Indigène			2		x				
224	Putranjivaceae	<i>Drypetes fanshawei</i>	Arbre	Indigène			1		x				
225	Malpighiaceae	<i>Hiraea sp.</i>	Liane ligneuse	Indigène		NEW	2	x					
226	Malpighiaceae	<i>Tetrapterys calophylla</i>	Liane ligneuse	Indigène			3	x					
227	Malpighiaceae	<i>Stigmaphyllon sinuatum</i>	Liane ligneuse	Indigène			2	x					
228	Trigonaceae	<i>Trigonia microcarpa</i>	Liane ligneuse	Indigène		NEW?	1	x					
229	Dichapetalaceae	<i>Dichapetalum rugosum</i>	Liane ligneuse	Indigène		NEW	1		x				
230	Goupiaceae	<i>Goupia glabra</i>	Arbre	Indigène			1	x					
231	Passifloraceae	<i>Passiflora amoena</i>	Liane herbacée	Subendémique			1	x					
232	Passifloraceae	<i>Passiflora candida</i>	Liane herbacée	Indigène			1	x					
233	Passifloraceae	<i>Passiflora glandulosa</i>	Liane herbacée	Indigène			1	x					
234	Passifloraceae	<i>Passiflora rufa</i>	Liane herbacée	Indigène			3	x					
235	Lacistemataceae	<i>Lacistema grandifolium</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1	x					
236	Salicaceae	<i>Piparea multiflora</i>	Arbre	Indigène			1		x				
237	Salicaceae	<i>Casearia acuminata</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique		NEW	5	x					
238	Salicaceae	<i>Casearia bicolor</i>	Arbre	Indigène			5	x					
239	Salicaceae	<i>Banara guianensis</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1	x					
240	Euphorbiaceae	<i>Aparisthmium cordatum</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			4	x					
241	Euphorbiaceae	<i>Mabea sp.</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			2	x					
242	Euphorbiaceae	<i>Sapium paucinervium</i>	Arbre	Indigène			1	x	x			x	
243	Phyllanthaceae	<i>Moeris stipulata</i>	Herbe	Indigène		NEW	1	x					
244	Phyllanthaceae	<i>Emblica urinaria</i>	Herbe	Introduite			1	x					
245	Combretaceae	<i>Terminalia amazonia</i>	Arbre	Indigène			1		x				
246	Combretaceae	<i>Terminalia carinata</i>	Arbre	Subendémique	≥15 (cotation 2025)		1		x				
247	Vochysiaceae	<i>Qualea rosea</i>	Arbre	Subendémique	det. ZNIEFF		3		x				
248	Myrtaceae	<i>Myrcia bracteata</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène		NEW	4	x					
249	Myrtaceae	<i>Eugenia sinemariensis</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1		x				

#	Famille	Nom	Type biologique	GF	Enjeu	Nouveau ?	Nb données	Route	terre ferme	milieu de pente	bas de pente	fiat et crique	canopée
250	Melastomataceae	<i>Bellucia grossularioides</i>	Arbre	Indigène			2	x					
251	Melastomataceae	<i>Bellucia arborescens</i>	Arbre	Indigène			2		x				
252	Melastomataceae	<i>Henriettea caudata</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1		x				
253	Melastomataceae	<i>Henriettea ininiensis</i>	Arbuste/Petit arbre	Endémique	det. ZNIEFF	NEW	3				x	x	
254	Melastomataceae	<i>Henriettea flavescens</i>	Arbre	Subendémique			1		x				
255	Melastomataceae	<i>Blakea parasitica</i>	Arbre hémipiphyte	Indigène			1						x
256	Melastomataceae	<i>Miconia prasina</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1	x					
257	Melastomataceae	<i>Miconia fragilis</i>	Arbre	Subendémique			2	x					
258	Melastomataceae	<i>Miconia aldemanii</i>	Arbuste/Petit arbre	Endémique	det. ZNIEFF		12		x	x	x	x	
259	Melastomataceae	<i>Miconia racemosa</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1	x					
260	Melastomataceae	<i>Miconia ceramicarpa</i> var. <i>candolleana</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			2		x				
261	Melastomataceae	<i>Miconia</i> cf. <i>ceramicarpa</i> var. <i>ceramicarpa</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			3		x				
262	Melastomataceae	<i>Miconia mayeta</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			3		x				
263	Melastomataceae	<i>Miconia aphanantha</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			3	x					
264	Melastomataceae	<i>Miconia conglomerata</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique			2	x	x				
265	Melastomataceae	<i>Nepsera aquatica</i>	Herbe	Indigène			1	x					
266	Melastomataceae	<i>Pterolepis glomerata</i>	Herbe	Indigène			2	x					
267	Burseraceae	<i>Protium</i> sp.	Arbre	Indigène			1		x				
268	Sapindaceae	<i>Allophylus</i> cf. <i>latifolius</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique	det. ZNIEFF		2		x				
269	Sapindaceae	<i>Serjania grandifolia</i>	Liane ligneuse	Indigène			1	x					
270	Sapindaceae	<i>Paullinia rubiginosa</i>	Liane ligneuse	Indigène		NEW?	3		x				
271	Simaroubaceae	<i>Simaba guianensis</i> subsp. <i>guianensis</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène		NEW	3		x			x	
272	Meliaceae	<i>Carapa guianensis</i>	Arbre	Indigène			1		x				
273	Malvaceae	<i>Theobroma subincanum</i>	Arbre	Indigène			7		x				
274	Malvaceae	<i>Melochia melissifolia</i>	Herbe	Indigène		NEW	2	x					
275	Malvaceae	<i>Sterculia villifera</i>	Arbre	Indigène	det. ZNIEFF		2		x				
276	Malvaceae	<i>Ceiba pentandra</i>	Arbre	Indigène			1		x				
277	Malvaceae	<i>Eriotheca longitubulosa</i>	Arbre	Indigène			1		x				
278	Malvaceae	<i>Quararibea duckei</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique			8		x				
279	Malvaceae	<i>Quararibea spatulata</i>	Arbre	Indigène	det. ZNIEFF	NEW	1		x				
280	Balanophoraceae	<i>Helosia cayanensis</i>	Herbe non chlorophyllienne	Indigène			1		x				
281	Polygonaceae	<i>Coccoloba</i> sp.	Liane ligneuse	Indigène			1		x				
282	Nyctaginaceae	<i>Guapira</i> sp.	Arbre	Indigène		NEW??	8				x	x	
283	Marcgraviaceae	<i>Marcgravia magnibracteata</i>	Hémipiphyte grimpante	Subendémique	det. ZNIEFF	NEW	2		x				
284	Marcgraviaceae	<i>Marcgraviastrum pendulum</i>	Hémipiphyte grimpante	Subendémique			5		x				
285	Marcgraviaceae	<i>Norantea guianensis</i> subsp. <i>guianensis</i>	Hémipiphyte grimpante	Indigène			2						x
286	Lecythidaceae	<i>Gustavia augusta</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène		NEW?	1		x				
287	Lecythidaceae	<i>Gustavia hexapetala</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			2		x				
288	Lecythidaceae	<i>Couratari</i> cf. <i>guianensis</i>	Arbre	Indigène			1		x				
289	Lecythidaceae	<i>Eschweilera coriacea</i>	Arbre	Indigène			1		x				
290	Ebenaceae	<i>Diospyros rapourea</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique			3		x				
291	Primulaceae	<i>Clavija lancifolia</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			2		x				
292	Primulaceae	<i>Ardisia guianensis</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène		NEW	1		x				
293	Ericaceae	<i>Satyria cerander</i>	Epiphyte	Subendémique	det. ZNIEFF		2						x
294	Rubiaceae	<i>Isertia coccinea</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique			2	x					
295	Rubiaceae	<i>Hillia illustris</i>	Epiphyte	Indigène			3						x
296	Rubiaceae	<i>Sipanea pratensis</i> var. <i>pratensis</i>	Herbe	Subendémique	≥15 (cotation 2025)		2	x					
297	Rubiaceae	<i>Sabicea cinerea</i>	Liane ligneuse	Subendémique			1	x					
298	Rubiaceae	<i>Duroia aquatica</i>	Arbre	Subendémique			2		x				
299	Rubiaceae	<i>Duroia</i> cf. <i>longiflora</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			2		x				
300	Rubiaceae	<i>Ronabea latifolia</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1		x				
301	Rubiaceae	<i>Coussarea micrococca</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique			6		x				
302	Rubiaceae	<i>Faramaea guianensis</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique			1		x				
303	Rubiaceae	<i>Faramaea lourteigiana</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique			6		x				
304	Rubiaceae	<i>Spermacoce alata</i>	Herbe	Subendémique			2	x					
305	Rubiaceae	<i>Spermacoce verticillata</i>	Herbe	Indigène			2	x					
306	Rubiaceae	<i>Spermacoce acymifolia</i>	Herbe	Indigène			2	x					
307	Rubiaceae	<i>Rudgea stipulacea</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			7		x				
308	Rubiaceae	<i>Eumachia kappleri</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			2		x				
309	Rubiaceae	<i>Geophila cordifolia</i> var. <i>cordifolia</i>	Herbe	Indigène			2		x				
310	Rubiaceae	<i>Palicourea amapaensis</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène		NEW	1		x				
311	Rubiaceae	<i>Palicourea quadrifolia</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1		x				
312	Rubiaceae	<i>Palicourea callithrix</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène		NEW	2		x				
313	Rubiaceae	<i>Palicourea oblonga</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			8		x				
314	Rubiaceae	<i>Palicourea microbotrys</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			7		x				
315	Rubiaceae	<i>Psychotria ficigemma</i>	Arbuste/Petit arbre	Endémique	≥20 (cotation 2025)		4		x				
316	Gentianaceae	<i>Voyria caerulea</i>	Herbe non chlorophyllienne	Indigène			1	x					
317	Loganiaceae	<i>Strychnos</i> sp.	Liane ligneuse	Indigène			1		x				
318	Loganiaceae	<i>Spigelia hamelioides</i>	Herbe	Indigène			4	x					
319	Apocynaceae	<i>Aspidosperma</i> cf. <i>album</i>	Arbre	Indigène			2		x				
320	Apocynaceae	<i>Lacmellea aculeata</i>	Arbre	Indigène			1		x				
321	Apocynaceae	<i>Tabernaemontana undulata</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1		x				
322	Apocynaceae	<i>Odontadenia puncticulosa</i>	Liane ligneuse	Indigène	det. ZNIEFF		1		x				
323	Apocynaceae	<i>Cynanchum</i> sp.	Liane ligneuse	Indigène	Autres	NEW	1		x				
324	Cordiaceae	<i>Varronia schomburgkii</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			1	x					
325	Cordiaceae	<i>Cordia nodosa</i>	Arbre	Indigène			2		x				
326	Convolvulaceae	<i>Dicranostyles</i> sp.	Liane ligneuse	Indigène		NEW?	1		x				
327	Convolvulaceae	<i>Jacquemontia gabrielii</i>	Liane herbacée	Indigène	≥15 (cotation 2025)		2	x					
328	Convolvulaceae	<i>Ipomoea philomega</i>	Liane ligneuse	Indigène		NEW	2	x					
329	Solanaceae	<i>Markea coccinea</i>	Epiphyte	Indigène			1						x
330	Solanaceae	<i>Solanum rugosum</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène		NEW	1	x					
331	Solanaceae	<i>Solanum leuocarpon</i>	Arbuste/Petit arbre	Indigène			3	x					
332	Gesneriaceae	<i>Napeanthus macrostoma</i>	Herbe	Subendémique	det. ZNIEFF		15			x	x		
333	Gesneriaceae	<i>Besleria insolita</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique			7				x	x	
334	Gesneriaceae	<i>Nautilocalyx pictus</i>	Herbe	Indigène			7		x				
335	Gesneriaceae	<i>Codonanthesis crassifolia</i>	Epiphyte	Indigène			2						x

#	Famille	Nom	Type biologique	GF	Enjeu	Nouveau ?	Nb données	Route	terre ferme	milieu de pente	bas de pente	fiat et crique	canopée
336	Gesneriaceae	<i>Drymonia coccinea</i>	Liane herbacée	Indigène			3	x	x				
337	Gesneriaceae	<i>Drymonia psilocalyx</i>	Liane herbacée	Subendémique		NEW	2		x				
338	Gesneriaceae	<i>Drymonia serrulata</i>	Liane herbacée	Indigène			6	x					
339	Gesneriaceae	<i>Columnnea calatricha</i>	Epiphyte	Indigène			10		x				
340	Plantaginaceae	<i>Matourea pratensis</i>	Herbe	Indigène			1	x					
341	Linderniaceae	<i>Torenia crustacea</i>	Herbe	Introduite			1	x					
342	Acanthaceae	<i>Mendoncia hoffmannseggiana</i>	Liane herbacée	Indigène			3	x					
343	Acanthaceae	<i>Lepidagathis alopecuroidea</i>	Herbe	Indigène			1	x					
344	Bignoniaceae	<i>Jacaranda copaia</i> subsp. <i>copaia</i>	Arbre	Indigène			3	x	x				
345	Bignoniaceae	<i>Handroanthus impetiginosus</i>	Arbre	Indigène			1		x				
346	Bignoniaceae	<i>Stizophyllum</i> sp.	Liane ligneuse	Indigène			2		x				
347	Bignoniaceae	<i>Adenocalymma</i> sp.	Liane ligneuse	Indigène			1		x		x	x	
348	Bignoniaceae	<i>Lundia erionema</i>	Liane ligneuse	Indigène		NEW	1	x					
349	Verbenaceae	<i>Stachytarpheta cayennensis</i>	Arbuste/Petit arbre	Introduite			1	x					
350	Lamiaceae	<i>Vitex</i> sp.	Arbuste/Petit arbre	Indigène	Autres	NEW?	1		x				
351	Lamiaceae	<i>Aegiphila villosa</i>	Arbuste/Petit arbre	Subendémique			1	x					
352	Lamiaceae	<i>Marsypianthes chamaedrys</i>	Herbe	Indigène			1	x					
353	Lamiaceae	<i>Hyptis lanceolata</i>	Herbe	Indigène		NEW	1	x					
354	Campanulaceae	<i>Centropogon cornutus</i>	Liane herbacée	Indigène			3	x					
355	Asteraceae	<i>Rolandra fruticosa</i>	Herbe	Indigène			1	x					
356	Asteraceae	<i>Elephantopus mollis</i>	Herbe	Cryptogène			1	x					
357	Araliaceae	<i>Didymopanax morototoni</i>	Arbre	Indigène			3	x					

➤ *Annexe 2. Notices de 24 taxons remarquables ou représentatifs du secteur.*

Les notices réunies dans cette annexe ne correspondent pas exclusivement aux taxons à enjeu présentés dans le corps du rapport. Leur sélection tient également compte de leur intérêt taxonomique, biogéographique, écologique, évolutif ou illustratif. Les noms précédés de la mention « cf. » correspondent à des déterminations provisoires : les informations relatives à la répartition, à l'écologie et au statut patrimonial se rapportent alors au taxon de comparaison et doivent être interprétées avec prudence.

Sauf mention contraire, toutes les photographies illustrant ces notices ont été prises dans le secteur des têtes de la crique Roche dans le cadre de la présente étude. Les photographies réalisées hors site sont signalées dans les crédits.

Pour l'ensemble des cartes de localisation : fond cartographique : SCAN 50, IGN, 2012 ; cartographie : Guillaume Decalf.



©Guillaume Léotard



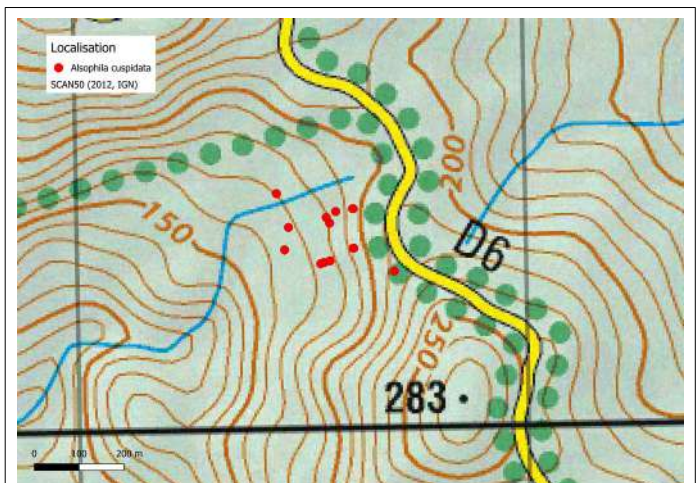
©Rémi Girault

Pteridophyta

1. *Alsophila cuspidata* (Cyatheaceae)

Nom générique : « fougère arborescente ». **Enjeu patrimonial :** faible à modéré (indigène, originalité phylogénétique, originalité écologique, aire disjointe); intérêt écologique et biogéographique local élevé.

Cette fougère arborescente présente une répartition biogéographique remarquable entre l'Amérique centrale et du Sud, avec un isolat guyanais notable. En Guyane c'est la seule *Cyatheaceae* n'appartenant pas au genre *Cyathea*, et cette espèce est principalement connue des forêts très humides de l'intérieur, souvent en moyenne altitude (300-830 m), même si quelques populations sont également documentées à plus basse altitude. Ainsi, elle préfère une humidité atmosphérique élevée permanente et des sols non inondables mais frais et se retrouve essentiellement en bord de crique ou situation de bas-fond. Elle a été récoltée plusieurs fois de la Piste de Bélizon au Mont Itoupé (27 collectes CAY). La station des têtes de la crique Roche, située entre 150 et 210 m, constitue ainsi l'une de ses rares populations sublittorales et l'une des plus remarquables du nord-est de la Guyane.



Localisation d'*Alsophila cuspidata*



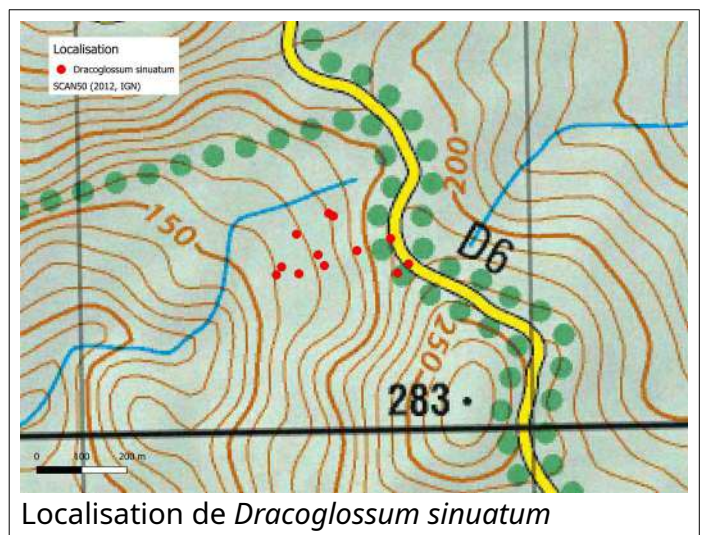
©Guillaume Léotard



2. *Dracoglossum sinuatum* (Lomariopsidaceae)

Enjeu patrimonial : Faible (indigène, commun, à habitat restrictif très hygrophile).

Cette fougère herbacée terrestre a des frondes ondulées aux iridescences bleutées (*Dracoglossum* signifie littéralement « langue de dragon »). Indicatrice de zones humides et caractéristique de micro-habitats hygrométriques stables, peu tolérants aux assèchements saisonniers ou aux modifications du régime hydrique, elle présente une affinité marquée pour les formations ripicoles de sous-bois (rochers de rivière, berges inondables, lits de cours d'eau temporaires). Largement distribuée en Amérique du Sud (Venezuela, trois Guyanes, Brésil, Équateur), elle est assez commune en Guyane (89 occurrences CAY).



Localisation de *Dracoglossum sinuatum*



©Guillaume Léotard



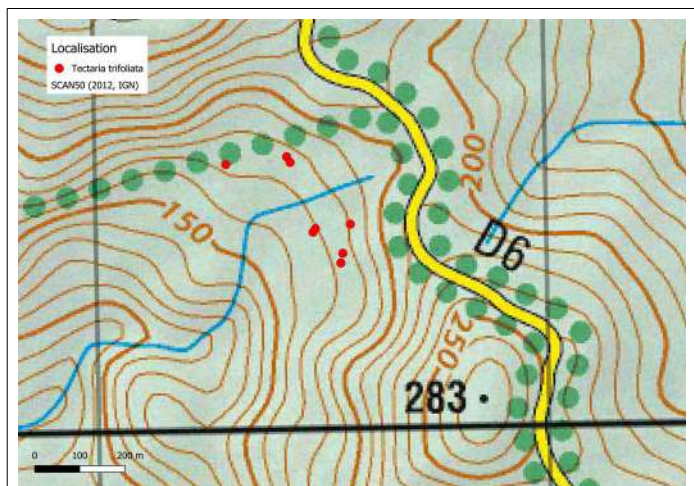
©Rémi Girault

3. *Tectaria cf. trifoliata* (Tectariaceae)

Enjeu patrimonial : indéterminé (complexe taxonomique en cours de révision).

Cette fougère terrestre appartient au complexe traditionnellement nommé *Tectaria trifoliata*. En Guyane, celui-ci recouvrirait en réalité au moins trois espèces distinctes : *T. trifoliata* au sens strict, *T. leprieurii* et une espèce encore non décrite. Leur distinction repose notamment sur la pilosité de la face inférieure des axes et sur la présence ou l'absence d'indusies, caractères impossibles à apprécier avec certitude sur des frondes stériles, trop âgées ou insuffisamment documentées.

Plusieurs individus de ce complexe ont été observés dans le lit temporaire de la crique Roche. L'une des observations semble pouvoir être rapportée à *T. leprieurii*, mais l'identité du ou des taxons présents sur le site reste à confirmer. La collecte de frondes fertiles, accompagnée de photographies détaillées des sores et de la face inférieure des axes, sera nécessaire pour lever cette incertitude.



Localisation de *Tectaria cf. trifoliata*



©Guillaume Léotard



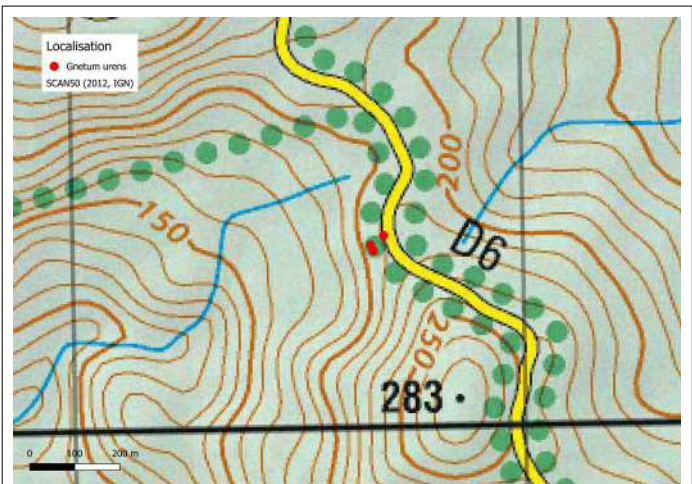
©Hervé Galliffet (hors site)

Gymnospermae

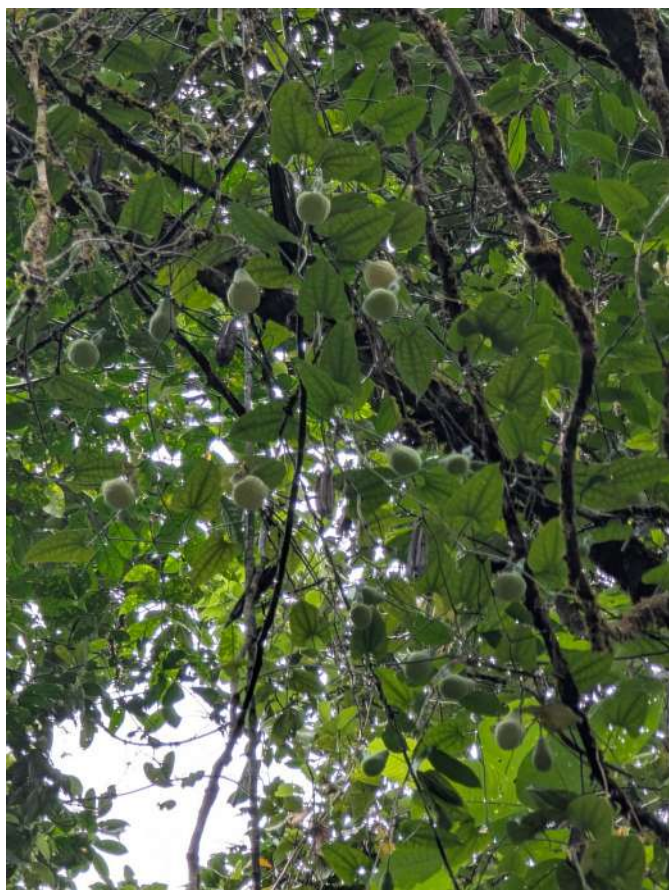
4. *Gnetum urens* (Gnetaceae)

Noms vernaculaires : *thoa* (Kali'na), *Itua*, *Cipo-Itua* (Portugais). **Enjeu patrimonial :** faible (originalité phylogénétique, usage : graine comestible).

Le genre *Gnetum* est en Guyane ce qui se rapproche le plus des sapins ! Ces grandes lianes à feuilles opposées ont pourtant une morphologie radicalement distincte de celle des conifères des régions tempérées qui nous sont si familiers. Seul genre vivant de l'ordre des *Gnetales*, il constitue une relique évolutive, séparée des Angiospermes depuis plus de 300 millions d'années, ce qui confère aux 3 espèces guyanaises une valeur patrimoniale exceptionnelle. Relativement répandue en Guyane, cette liane ligneuse est capable de grimper dans la canopée des forêts humides non inondables, secondaires et parmi les végétations ripicoles. Elle se répartit depuis les Guyanes jusqu'au Panama en passant par le nord du bassin amazonien. Le botaniste Aublet a décrit cette espèce en 1775, et rapporté que l'on pouvait se désaltérer avec l'exsudat s'écoulant des tiges coupées (2-10 cm de diam.). Les Palikur, à l'instar de diverses populations amérindiennes d'Amazonie, consomment les graines grillées de divers *Gnetum*.



Localisation de *Gnetum urens*



©Guillaume Léotard



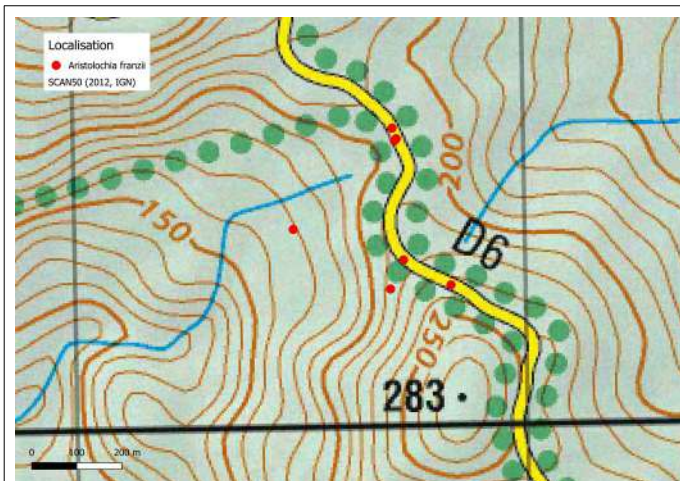
Magnoliidae - Piperales

5. *Aristolochia franzii* (Aristolochiaceae)

Noms (génériques) : liane amère [yann-anmè] (Créole guyanais), ulu'ay, uluwu'ay (Wayãpi), bukuti (Palikur), jarrinha, urubu-caá (Portugais). **Enjeu patrimonial :** fort (espèce récemment décrite, sub-endémique Guyane-Amazonas brésilien).

Cette liane ligneuse [décrite en 2023](#), grimpe jusqu'à la canopée à au moins 15 m. Elle fréquente les forêts tropicales anciennes ou secondaires, souvent à proximité des cours d'eau ou des lisières. Elle se caractérise notamment par ses pousses glabres, ses tiges liégeuses, ses feuilles cordiformes allongées à hastées et ses grandes fleurs extrêmement singulières. Frank (2023) en propose une évaluation préliminaire en « Préoccupation mineure » (LC), sur la base de dix localités connues, dont plusieurs situées dans des espaces protégés, sans menace ni déclin documenté. Sa description récente illustre néanmoins combien la diversité du genre *Aristolochia* demeure encore imparfaitement connue dans le bouclier guyanais.

L'observation réalisée en lisière de la RD6 constitue une nouvelle mention pour la RNR Trésor. Notons enfin que les aristoloches sont souvent employées dans les pharmacopées locales en raison des molécules qu'elles renferment.



Localisation d'*Aristolochia franzii*



©Guillaume Léotard



LT de *Piper dilatatum* : Leblond 234, Guyane, 1792 (G)

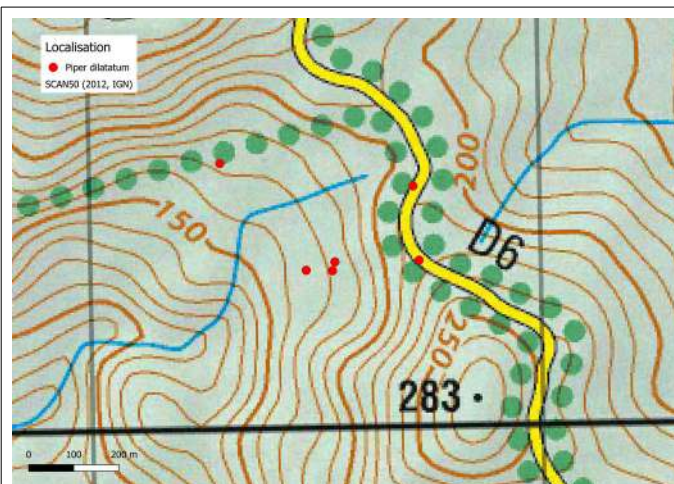
6. *Piper cf. dilatatum* (Piperaceae)

Noms vernaculaires : « bois mal d'estomac » (ancien). **Enjeu patrimonial :** non évalué (identification provisoire) ; intérêt écologique et taxonomique local.

Ce *Piper* forme localement, dans les fonds de talwegs et le lit de la crique temporaire, des peuplements très denses. Ses longues tiges sarmenteuses lui confèrent un port presque lianescent, particulièrement remarquable dans ces sous-bois où il peut gêner fortement la progression. Cette physionomie singulière avait notamment attiré l'attention des agents de la réserve.

Son identification demeure toutefois provisoire en l'absence de matériel fertile. La plante appartient à un groupe comprenant notamment *Piper hispidum*, espèce fréquemment signalée dans les milieux secondaires et perturbés, et *P. dilatatum*, auquel certaines populations forestières de bord de crique sont parfois rapportées par défaut. Le faciès, l'écologie et le port des individus de Trésor ont conduit à retenir provisoirement le nom *P. cf. dilatatum*, sans qu'une détermination certaine soit actuellement possible. Plus largement, l'application de ces deux noms aux populations guyanaises nécessiterait une révision critique du matériel d'herbier et une meilleure documentation morphologique et écologique des populations de terrain.

L'obtention de matériel fertile permettrait de mieux documenter cette population et de préciser son identité. Les agents de la réserve pourraient notamment signaler les périodes de floraison ou de fructification et photographier les inflorescences et infrutescences. Indépendamment de son identité spécifique définitive, cette population constitue un élément physionomique particulièrement marquant des fonds de talwegs des têtes de la crique Roche.



Localisation de *Piper cf. dilatatum*



©Guillaume Léotard



Magnoliidae - Magnoliales

7. *Guatteria ouregou* (Annonaceae)

Noms vernaculaires : *Ouregou* (Galibi), Corossol sauvage (Créole), *Iwi* (Wayãpi/Wayana), *Kiriksau* (Palikur), *Mamanyaoui/Mamanyaoué* (Nenge tongo). **Enjeu patrimonial : fort** (subendémique, usage pharmacopée, richesse vernaculaire exceptionnelle).

Endémique du plateau des Guyanes, *Guatteria ouregou* est connue du Suriname, de Guyane et de l'Amapá voisin. En Guyane, ce petit arbre de 2-10 m de haut est surtout présent dans le nord-est du territoire, où il peut être localement commun, notamment en lisière forestière et dans les formations secondaires, mais également en forêt ancienne non inondable. Il croît principalement à basse altitude, sur des sols latéritiques à sableux, et fleurit ou fructifie généralement de septembre à mars. À Trésor, il a été observé en lisière forestière.

Ses divers noms vernaculaires témoignent d'une importance bioculturelle et d'une intégration profonde dans les savoirs Wayãpi, Carib, Palikur et Créoles. Au XIXe siècle, on rapportait que ses feuilles aromatiques sont considérées comme un excitant du système nerveux. Aublet qui l'a décrit en 1775, rapportait que « Les feuilles & les fruits mâchés ont une saveur piquante & légèrement aromatique ».

Maas et al. (2015) *Blumea* 60: 1–219

DOI: [10.3767/000651915X690341](https://doi.org/10.3767/000651915X690341)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Guatteria_ouregou



Localisation de *Guatteria ouregou*



©Rémi Girault



©Rémi Girault

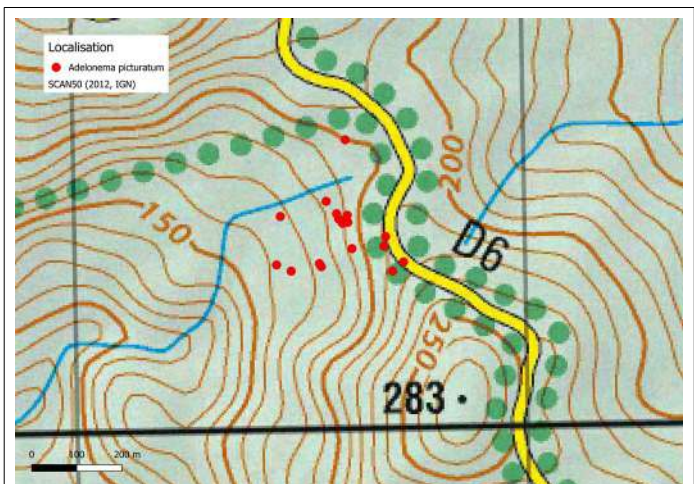
Magnoliidae - Alismatales

8. *Adelonema picturatum* (Araceae)

Enjeu patrimonial : faible (indigène à aire disjointe) ; intérêt taxonomique et écologique local notable.

Longtemps classée dans le genre *Homalomena*, cette macroherbe terrestre de sous-bois a été transférée dans le genre néotropical *Adelonema* à la suite de travaux phylogénétiques récents. L'espèce est actuellement signalée depuis l'Amérique centrale jusqu'à l'Amazonie occidentale, avec un isolat très disjoint dans l'est des Guyanes. La révision du genre souligne toutefois que sa délimitation taxonomique demeure imparfaite. Les populations guyanaises ne présentent notamment pas la large bande blanc argenté qui longe la nervure principale du matériel type colombien et qui est à l'origine de l'épithète *picturatum*. Leur isolement géographique et leurs particularités morphologiques justifieraient une étude comparative approfondie afin de déterminer si elles relèvent d'une simple variation géographique ou d'une entité taxonomique distincte, éventuellement encore non décrite.

En Guyane, la plante fréquente les sous-bois de forêts anciennes humides, notamment sur les pentes, les cuirasses latéritiques et aux abords des criques. Aux têtes de la crique Roche, elle forme du milieu au bas des pentes argileuses humides des peuplements monospécifiques particulièrement denses, souvent associés à la fougère arborescente *Alsophila cuspidata*. Ces formations constituent l'un des éléments physiologiques les plus remarquables du secteur étudié.



Localisation de *Adelonema picturatum*



©Rémi Girault



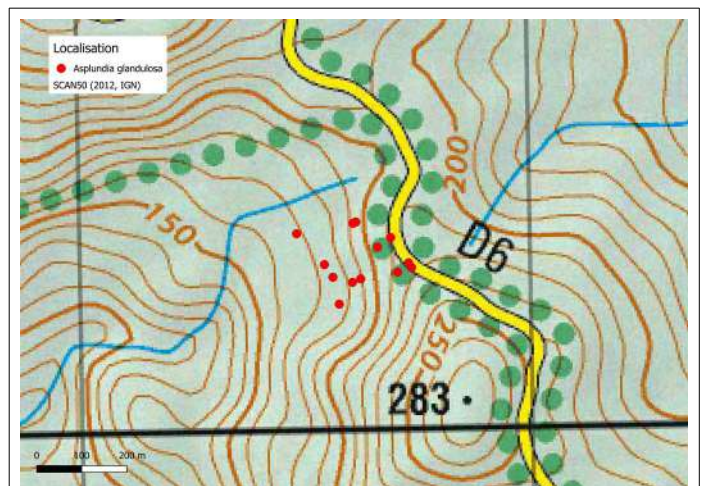
©Rémi Girault

Magnoliidae - Pandanales

9. *Asplundia glandulosa* (Cyclanthaceae)

Enjeu patrimonial : faible (sub-endémique du plateau des Guyanes, espèce de zone humide, possible espèce nouvelle).

Cette macro-herbe terrestre présente une répartition hétérogène en Guyane où elle est rare dans le sud et l'ouest. Elle est subendémique de l'est du plateau des Guyanes, du Guyana à l'Amapá. Elle est immédiatement reconnaissable à son limbe décurrent sur le pétiole qui la distingue facilement de *Asplundia brachyphylla*. Elle présente par ailleurs une affinité écologique marquée pour les zones humides : bas-fonds marécageux, pinotières, forêts inondables, criques ombragées, forêts sur sables blancs et formations ripicoles.



Localisation de *Asplundia glandulosa*



©Guillaume Léotard



©Vincent Rufray (hors site)

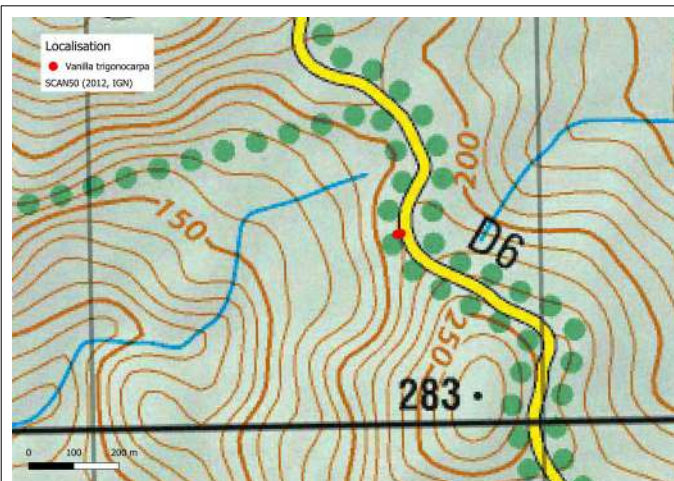
Magnoliidae - Asparagales

10. *Vanilla trigonocarpa* (Orchidaceae)

Nom générique : « vanille ». **Enjeu patrimonial :** fort (espèce déterminante de ZNIEFF ; intérêt comme ressource génétique potentielle).

Hémiépiphyte grimpante comme la plupart des vanilles, *Vanilla trigonocarpa* est une espèce spectaculaire, décrite tardivement et probablement très sous-détectée. Son écologie très forestière, ses inflorescences pauciflores et sa floraison sans doute brève, souvent assez haut dans les arbres, expliquent qu'elle n'ait été documentée que récemment dans plusieurs régions où elle se révèle pourtant fréquente, notamment en Guyane, dans le Chocó colombien et au Costa Rica. Sa répartition connue, très lacunaire, en particulier dans le bassin amazonien, reste certainement fortement sous-évaluée.

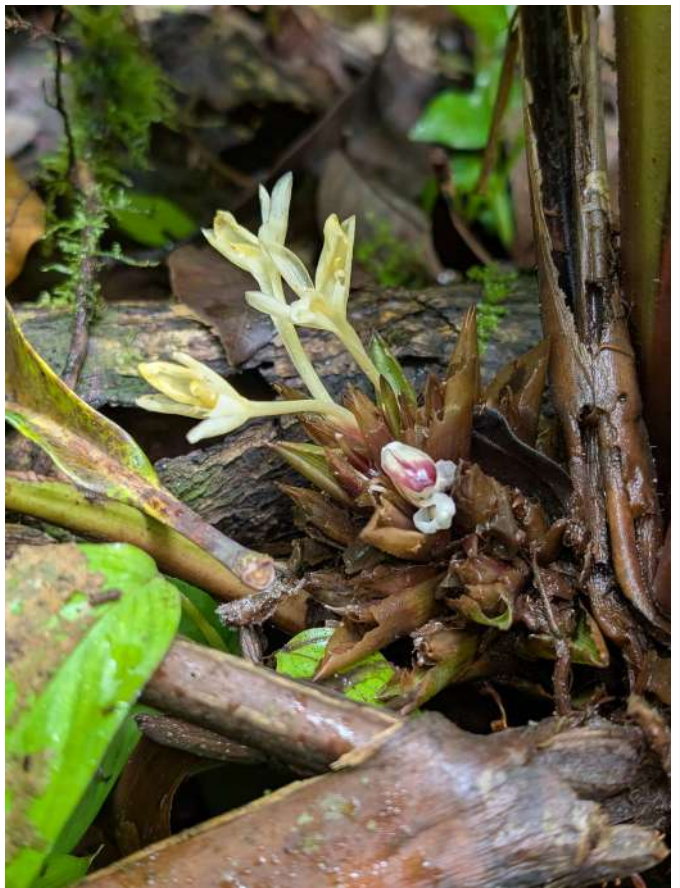
En Guyane, elle figure parmi les vanilles les plus régulières en sous-bois au sein du bloc forestier. Elle fréquente volontiers les secteurs humides et ripicoles, mais n'est nullement cantonnée aux sols marécageux et se rencontre aussi en forêt de terre ferme. À Trésor, elle a ainsi été observée en haut de pente, sur sol argileux. Cette donnée constitue une nouvelle mention pour la réserve. Ses fleurs sont très parfumées et ses fruits aromatiques, ce qui lui confère un intérêt fort comme ressource génétique.



Localisation de *Vanilla trigonocarpa*



©Guillaume Léotard



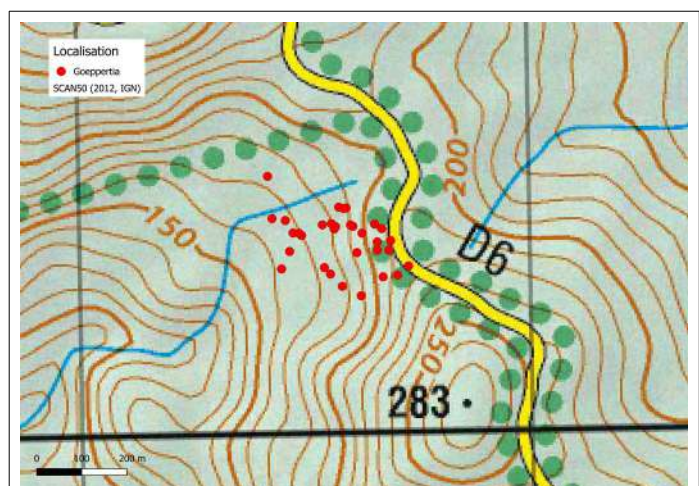
©Guillaume Léotard

Magnoliidae - Zingiberales

11. *Goeppertia* sp. nov. (Marantaceae)

Enjeu patrimonial : indéterminé (espèce nouvelle non publiée).

Cette macro-herbe appartient à une espèce nouvelle, encore non décrite, découverte en 2025 à l'occasion du City Nature Challenge. Elle est particulièrement présente dans les pentes argileuses humides du bassin de la crique Roche mais a aussi été détectée à plusieurs endroits le long du sentier botanique de la RNR Trésor. Sa description taxonomique, la documentation de sa variabilité, de sa phénologie et de sa répartition constituent désormais les principales priorités.



Localisation de *Goeppertia* sp. nov.



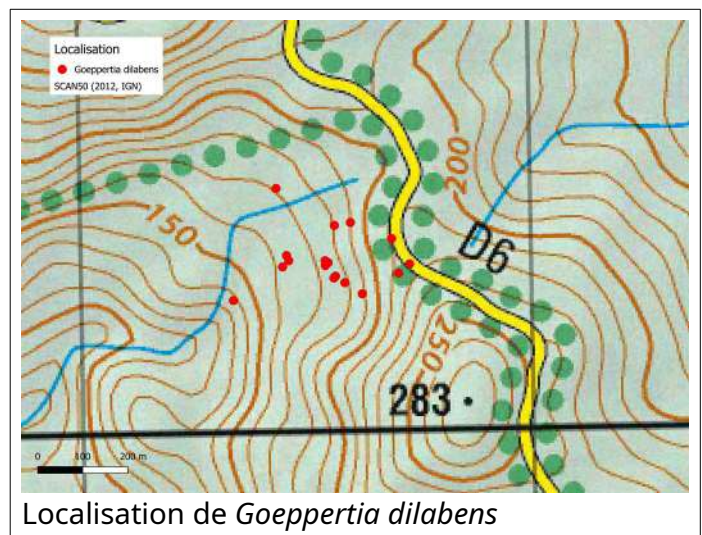
©Guillaume Léotard



12. *Goepertia dilabens* (Marantaceae)

Enjeu patrimonial : très fort (endémique de Guyane, affinité pour les zones humides).

Cette macro-herbe endémique stricte du nord-est de la Guyane, colonise les bas-fonds marécageux permanents, les forêts anciennes inondables, et les criques ombragées en bon état, jusqu'à 300 m d'altitude. On l'a principalement rencontrée lors de la mission sur les pentes argileuses humides entourant le flat de la crique roche. On peut la reconnaître à ses feuilles lancéolées dont le dessous est couvert de poils qui la rendent très douce au toucher. Son endémisme et son écologie ont conduit à son inscription sur la liste des espèces protégées en 2001.





©Alexandre Mathieu (hors site)



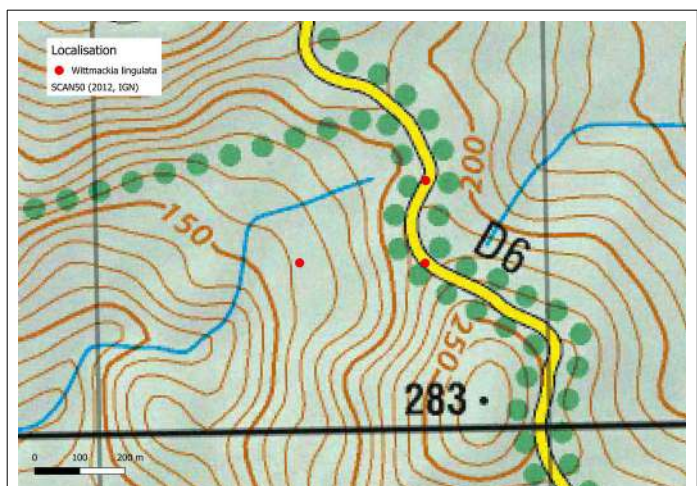
©Guillaume Léotard

Magnoliidae - Poales

13. *Wittmackia lingulata* (Bromeliaceae)

Enjeu patrimonial : fort (épiphyte rare, aire fortement disjointe).

Initialement décrite sur la base d'un spécimen collecté dans les Antilles par le père Plumier (1646-1704), cette *Bromeliaceae* présente une des aires de répartition les plus disjointes de la flore guyanaise avec quatre ensemble de populations nettement séparées : Costa Rica, Arc Antillais, Guyanes et Est Brésilien. Longtemps sous-détectée en Guyane, elle n'était connue jusqu'à peu que des régions de Saül et de Kaw-Roura. On sait aujourd'hui qu'elle est plus répandue. Pouvant adopter un comportement épiphyte, saxicole, ou terrestre, du niveau de la mer à 1050 m d'altitude. On la rencontre en Guyane tant dans la canopée forestière qu'au sol en lisière de savanes inondables. Son métabolisme CAM (typique *Bromeliaceae*) lui permet de résister aux épisodes de sécheresse saisonnière, et de même, son réservoir d'eau au cœur de sa rosette de feuilles est la base d'un écosystème complexe. Cette espèce est nouvelle pour la réserve Trésor.



Localisation de *Wittmackia lingulata*

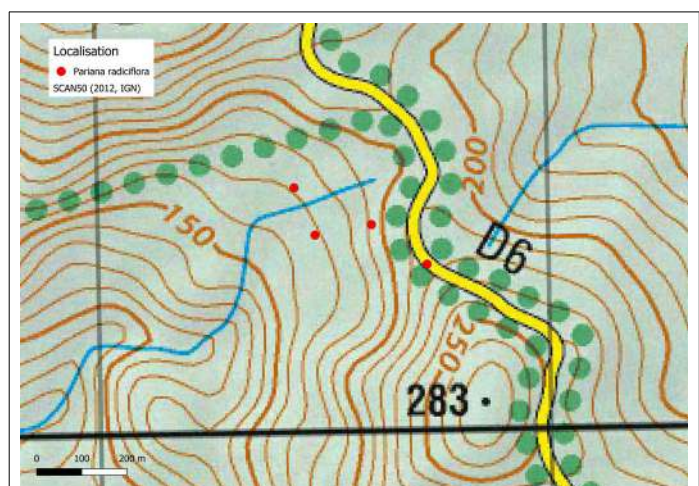


©Guillaume Léotard (hors site)

14. *Pariana radiciflora* (Poaceae)

Enjeu patrimonial : faible (espèce commune, indicatrice de milieux humides).

Cette herbe présente des feuilles assez larges, ce qui est assez commun chez les graminées de sous-bois (au contraire de celles de zones ouvertes). Elle est assez commune dans le bassin amazonien et sur le plateau des Guyanes. Elle se distingue de sa consœur *Pariana campestris* par l'absence de ligule ciliée, et surtout par le fait que les tiges portant les inflorescences n'ont pas de feuilles fonctionnelles. Elle est pollinisée par les insectes (*Meliponini* et *Phoridae*) alors que les graminées sont habituellement anémogames (pollinisées par le vent). Elle est régulièrement rencontrée dans les forêts de basse altitude, notamment au sol des forêts marécageuses ou inondables.



Localisation de *Pariana radiciflora*



forme de bord de route ©Rémi Girault

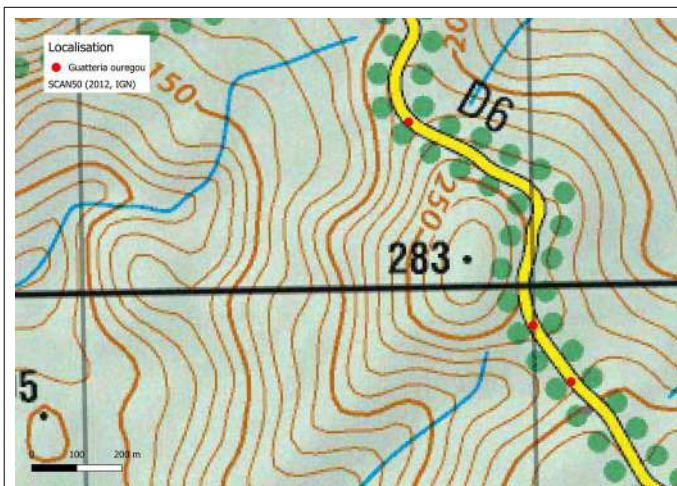


forme de sous-bois (hors site) ©Julien Piolain

15. *Hilddaea pallens* (Poaceae)

Enjeu patrimonial : faible (espèce commune à vaste spectre écologique).

Cette herbe est présente du Mexique à l'Argentine, dans les habitats perturbés ou de demi-ombre (parfois très sombres), souvent le long des layons forestiers. Elle a la particularité de présenter plusieurs comportements selon les conditions où elle se développe. En sous-bois forestier, elle développe de larges feuilles lancéolées (~ 11×5 cm), avec un pseudopétiole, dresse ses chaumes épars jusqu'à 75 cm du sol, et porte des inflorescences pyramidales lâches. Dans les zones plus perturbées plus ensoleillées, elle peut changer de physionomie : elle forme alors un tapis de tiges rampantes (< 10 cm), avec de petites feuilles ovales (~ 2×1 cm) en formation dense, avec des inflorescences compactes.



Localisation de *Hilddaea pallens*



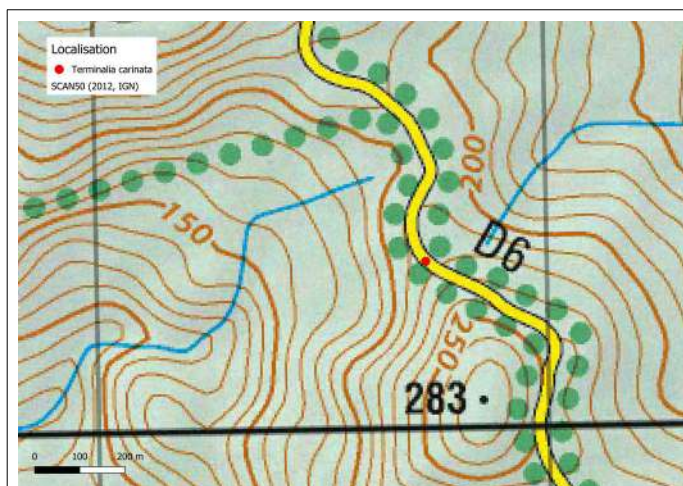
©Engel & Sabatier (2020) (hors site)

Magnoliidae - Myrtales

16. *Terminalia carinata* (Combretaceae)

Noms vernaculaires : amandier sauvage (Français), *angouchi*, *bwa-blanché*, *grènn-oko* (Créole guyanais), *karevru-danõ* (Palikur), *kalalawa akunepili* (Kali'na), *anangosi*, *kwata pepe*, *kwata pepee* (Nenge tongo), *mirindiba-branca* (Portugais). **Enjeu patrimonial :** modéré ([espèce récemment décrite](#), grand arbre rare, incertitudes écologiques face aux changements climatiques).

Sub-endémique de la Guyane et du Suriname, cette espèce n'a été [décrite qu'en 2020](#), sur la base de spécimens de *Terminalia guyanensis* mal identifiés. Ce grand arbre émergent a été rencontré jusqu'à 630 m d'altitude, et se distingue par sa préférence pour les forêts hautes sur sols bien drainés à canopée irrégulière. Il peut atteindre 120 cm de diamètre et produit de larges contreforts. Il se distingue des autres *Terminalia* indigènes par ses pétioles assez longs, ses feuilles gris pâle et légèrement pubescente sur la face inférieure, et ses fruits aux deux ailes plus larges que le corps central, qui est caréné d'un côté, plat de l'autre. Il est classé en « Préoccupation mineure » (LC) selon les critères UICN.



Localisation de *Terminalia carinata*



©Guillaume Léotard

17. *Henriettea ininiensis* (Melastomataceae)

Enjeu patrimonial : fort (espèce endémique de Guyane française, extrêmement rare et très peu documentée) ; intérêt taxonomique et biogéographique majeur.

Henriettea ininiensis est un petit arbre cauliflore décrit en 1988 sous le nom *Henriettella ininiensis*, à partir d'une unique récolte fertile réalisée en 1985 à Bellevue de l'Inini, vers 700 m d'altitude. Le spécimen type provenait d'une forêt très humide, au bord d'un ruisseau, où la plante était décrite comme poussant dans l'eau. Le nom a depuis été transféré dans le genre *Henriettea*.

L'espèce se distingue des autres *Henriettea* guyanais à fleurs sessiles par ses inflorescences entourées de trois à quatre paires de grandes bractéoles persistantes et par son hypanthium densément séricé-strigieux. Les jeunes rameaux, les pétioles et les principales nervures foliaires portent également une pubescence soyeuse. Les feuilles sont elliptiques à lancéolées, à base aiguë, et leur nervation plinervée reste relativement courte. Les fruits présentent enfin un sommet presque fermé, les très petits sépales convergents formant un court apex.

La plante observée aux têtes de la crique Roche avait initialement été rapprochée d'*Henriettea duckeana*. Le réexamen des photographies et la comparaison avec le protologue et l'holotype conduisent toutefois à écarter cette première hypothèse. Chez *H. duckeana*, les bractéoles sont beaucoup plus petites, l'hypanthium presque glabre ou finement granuleux et le sommet du fruit reste largement ouvert. L'ensemble des caractères visibles sur la population de Trésor correspond au contraire étroitement à *H. ininiensis*.

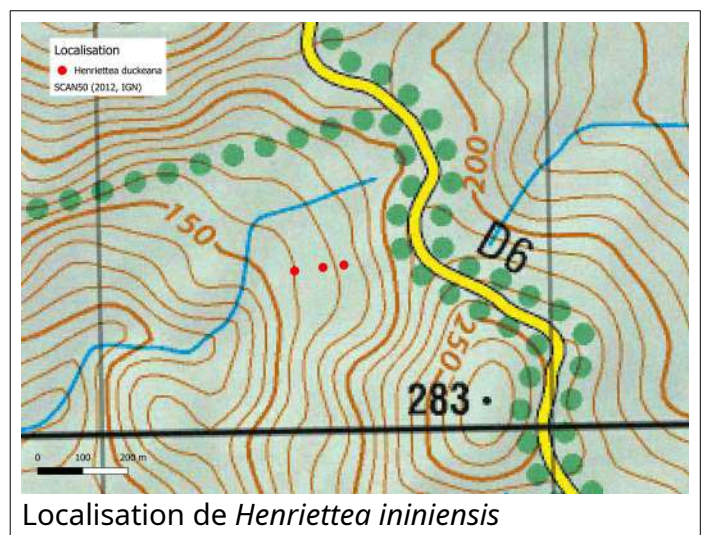
Une récolte stérile effectuée en 2007 sur le versant occidental des monts Cottica, à environ 300 m d'altitude, a également été déterminée comme *H. ininiensis*. Faute de matériel fertile et d'image disponible, cette attribution reste cependant à réexaminer.

Aux têtes de la crique Roche, l'espèce pousse sur les versants argileux très humides et aux abords des flats et des talwegs temporaires, entre environ 150 et 210 m d'altitude. Cette nouvelle localité étend considérablement vers le nord-est et vers les basses altitudes la répartition documentée de l'espèce. Elle constitue également un rare lien floristique entre ce secteur sublittoral et les forêts très humides des grands reliefs de l'intérieur.

La détermination retenue repose sur une concordance étroite avec les caractères diagnostiques du type. Compte tenu de l'extrême rareté du matériel disponible, elle devra néanmoins être confortée par la récolte d'un spécimen complet comprenant des fleurs et des fruits mûrs. Les agents de la réserve pourront utilement surveiller la phénologie de la population afin de permettre cette documentation et le dépôt d'un spécimen de référence à l'herbier de Cayenne.



La découverte d'*Henriettea ininiensis* constitue, avec celle du *Goeppertia* nouveau, l'un des résultats les plus importants de l'étude.



Localisation de *Henriettea ininiensis*



©Guillaume Léotard



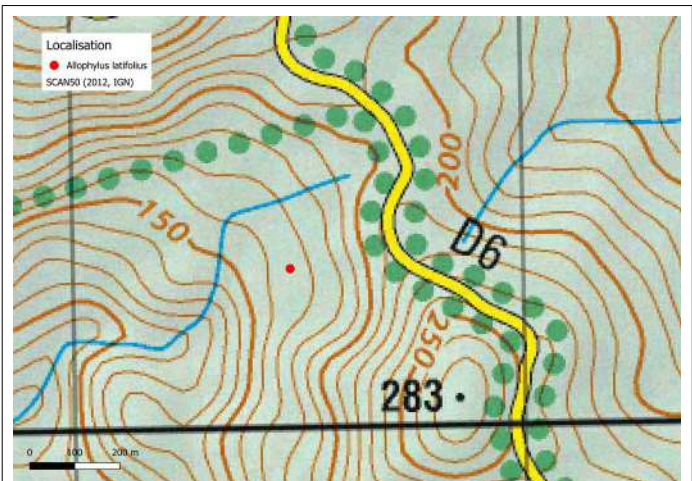
Magnoliidae – Sapindales

18. *Allophylus* cf. *latifolius* (Sapindaceae)

Enjeu patrimonial : indéterminé (identification provisoire) ; taxon de comparaison rare et déterminant de ZNIEFF.

La plante observée à Trésor appartient au genre *Allophylus*. Ses folioles membraneuses, longuement acuminées et apparemment entières à faiblement ondulées orientent vers *A. latifolius* (espèce connue seulement de 3-5 localités en Guyane). Son identification ne peut toutefois être confirmée en l'absence d'inflorescences et de fruits, plusieurs caractères nécessaires à la distinction des espèces n'étant pas observables sur le matériel disponible.

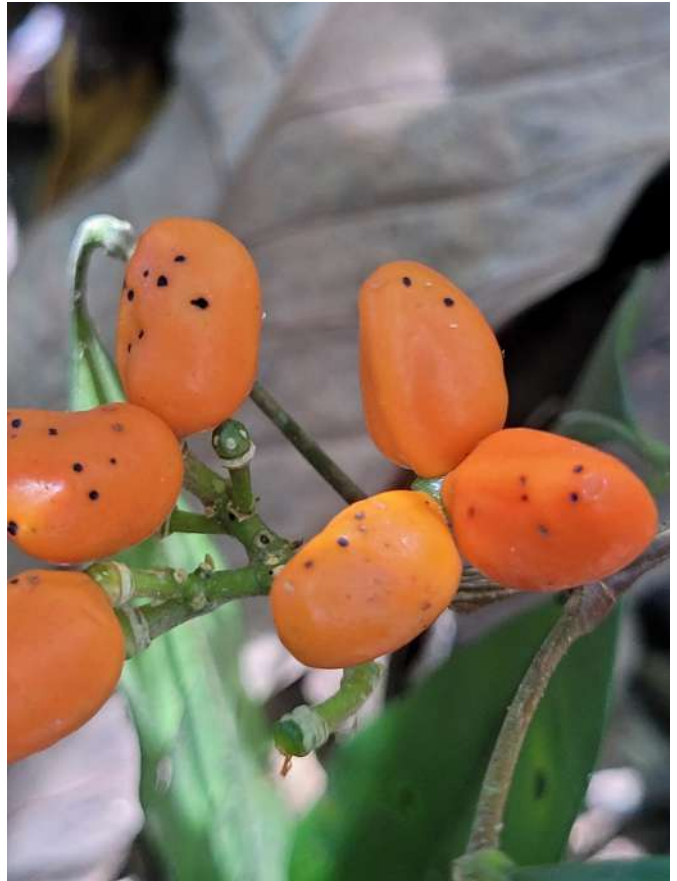
Cette réserve est d'autant plus nécessaire que le genre *Allophylus* demeure taxonomiquement très difficile et n'a jamais fait l'objet d'une révision pleinement satisfaisante. Dans son acception actuelle, *A. latifolius* est un arbuste ou petit arbre rare, signalé de quelques localités de Guyane et du Pará, en forêt humide ou en campina. Ces informations de répartition, d'écologie et de patrimonialité concernent cependant le taxon de comparaison et ne peuvent être entièrement attribuées à la plante de Trésor tant que sa détermination n'aura pas été confirmée. L'obtention de matériel fertile serait nécessaire pour statuer sur son identité.



Localisation de *Allophylus* cf. *latifolius*



©Guillaume Léotard (hors site)

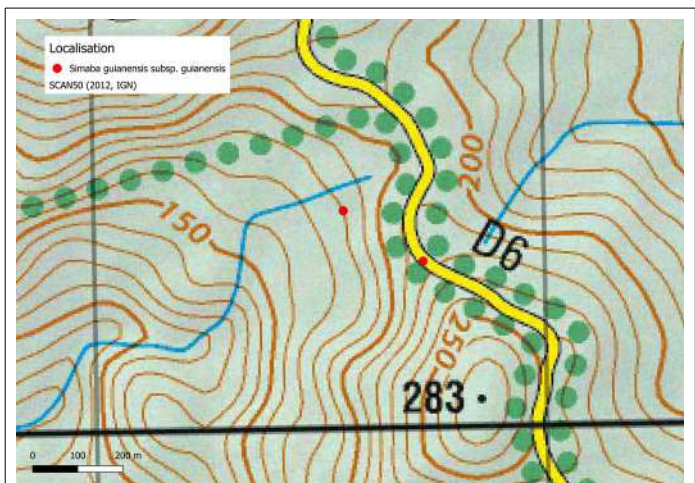


©Guillaume Léotard (hors site)

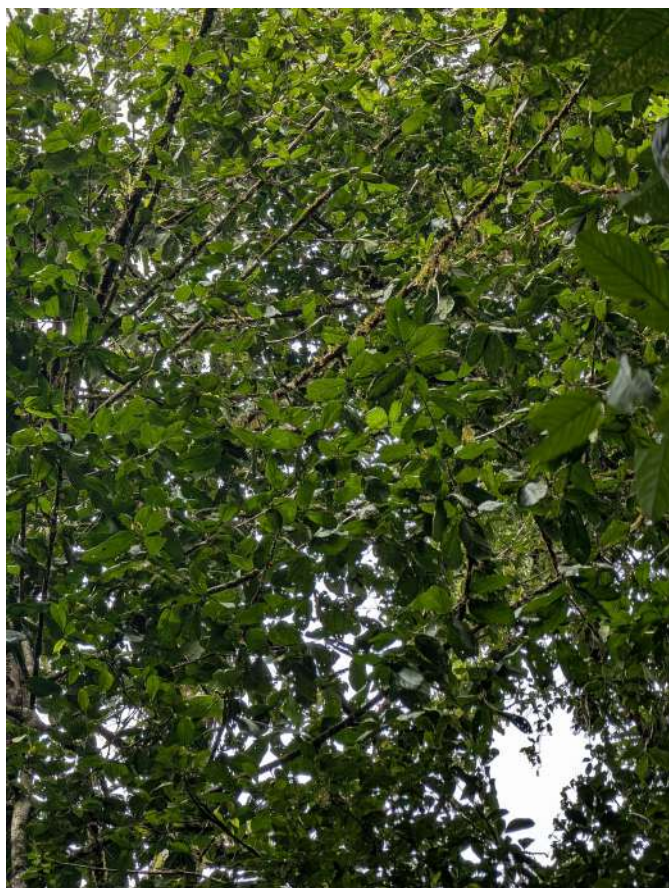
19. *Simaba guianensis* subsp. *guianensis* (Simaroubaceae)

Noms vernaculaires : *wasaku sili* (Wayãpi), *Wa-ra-tak-pu-ta-yik* (Patamona), *Cajurana* (Portugais). **Enjeu patrimonial :** faible (usage pharmacopée traditionnel, distribution limitée aux Guyanes).

Cet arbuste décrit par Aublet en 1775, est dispersé mais assez commun dans les sous-bois de forêts anciennes, depuis les forêts de terre ferme, de collines, sur sables blancs, du littoral à l'intérieur profond. Sa répartition est limitée au plateau des Guyanes (du Guyana à l'Amapá en passant par le Suriname, et la Guyane). Les Patamona du Guyana tirent un vermifuge de son écorce, et il est réputé très toxique chez les Wayãpi (ce qui peut s'expliquer par les nombreuses toxines que les chimistes y ont trouvé). Néanmoins, le coq de roche semble y être insensible car il consomme ses fruits jaunes/oranges et dissémine ses graines. Cette espèce est nouvelle pour la réserve Trésor.



Localisation de *Simaba guianensis*



©Guillaume Léotard (premières images sur iNaturalist)

Magnoliidae - Malvales

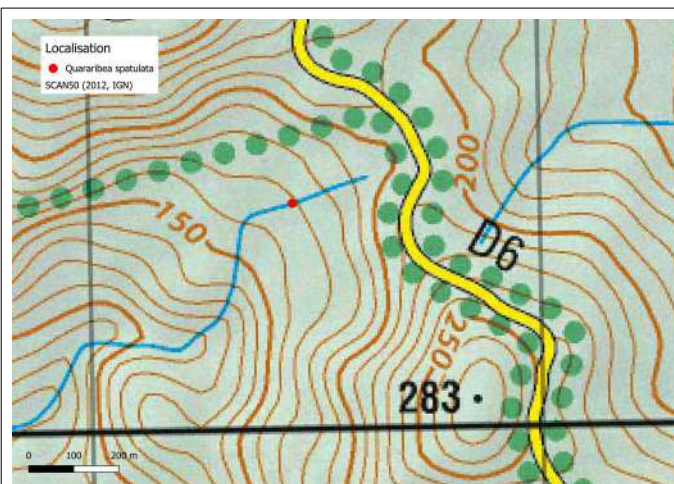
20. *Quararibea spatulata* (Malvaceae)

Enjeu patrimonial : modéré (taxon très rare en Guyane, répartition disjointe) ; identité des populations guyanaises à préciser.

Cet arbre de forêt de terre ferme n'est connu en Guyane que de quelques localités (Saül, Nouragues, Fortunat Capiri, et maintenant Trésor). Ces populations avaient initialement été attribuées à *Quararibea amazonica*, espèce d'Amazonie occidentale (aujourd'hui considérée comme absente de Guyane), avant d'être rattachées à *Q. spatulata*. L'aire principale connue de cette dernière se situe toutefois elle aussi en Amazonie occidentale, très loin des stations guyanaises.

L'application du nom *Q. spatulata* aux populations de Guyane reste donc à confirmer. Leur isolement géographique considérable et la rareté du matériel disponible laissent envisager qu'elles puissent correspondre à une lignée distincte, voire à un taxon encore non décrit. La résolution de cette question nécessiterait une comparaison approfondie des collections guyanaises avec le matériel type et les populations d'Amazonie occidentale.

L'observation réalisée sur les têtes de la crique Roche constitue une nouvelle mention pour la réserve et apporte une localité supplémentaire ainsi qu'une documentation photographique *in situ* particulièrement précieuse pour ce taxon très peu connu.



Localisation de *Quararibea spatulata*



©Rémi Girault



©Rémi Girault

Magnoliidae – Caryophyllales

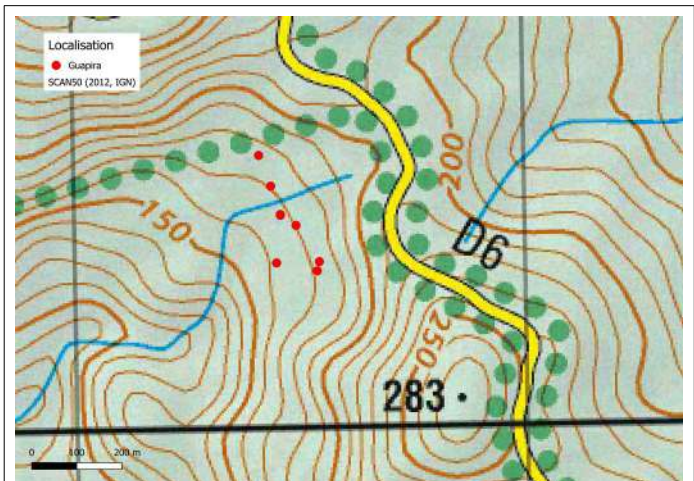
21. Guapira sp. (*Nyctaginaceae*)

Enjeu patrimonial : non évaluable (taxon non identifié) ; intérêt taxonomique et écologique local potentiellement élevé.

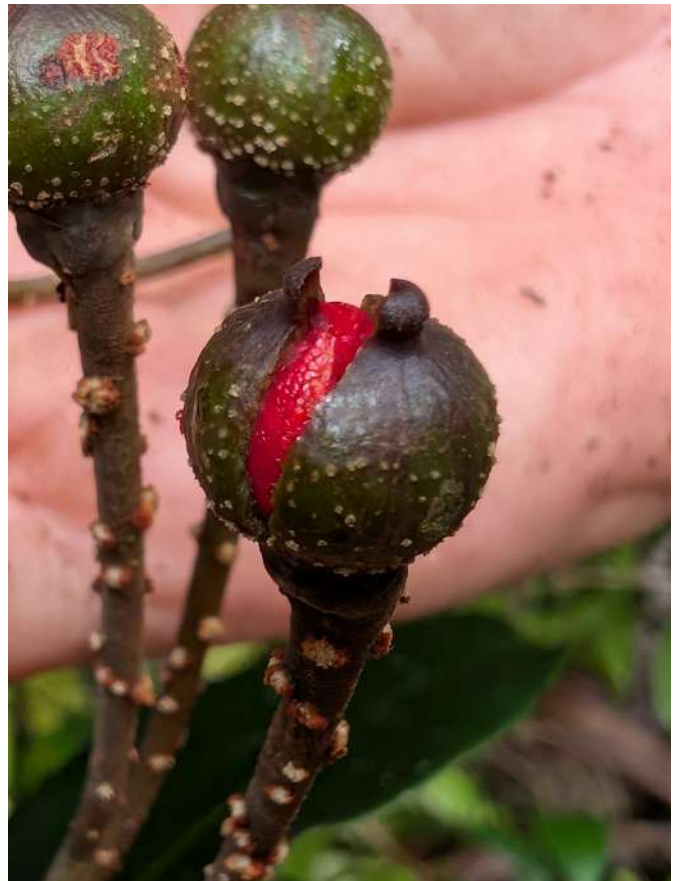
Cet arbre de sous-bois est particulièrement abondant dans les flats et aux abords immédiats des criquots, où il forme localement une composante dominante des strates arborées inférieures. Cette association étroite avec les secteurs durablement humides constitue l'un de ses caractères les plus remarquables sur le site.

La plante appartient à '*Guapira* s.l.', groupe incluant les espèces encore classées dans le genre *Neea*. Ces deux genres, traditionnellement distingués principalement par la position des étamines, ne constituent pas des lignées distinctes et devraient à terme être réunis. Au niveau spécifique, ce groupe reste toutefois l'un des plus mal connus de la flore guyanaise et comprend vraisemblablement de nombreux taxons encore mal délimités, voire non décrits.

Quelques fruits et de vieilles inflorescences ont été observés en janvier 2026, sans permettre une identification précise. Le faciès de la plante, son abondance et son écologie très particulière suggèrent néanmoins un taxon potentiellement original. Des prospections à différentes périodes, accompagnées de récoltes fertiles de plusieurs individus (si possible des deux sexes – espèce dioïque !) seront nécessaires pour préciser son identité et évaluer son éventuel intérêt patrimonial.



Localisation de *Guapira* sp.



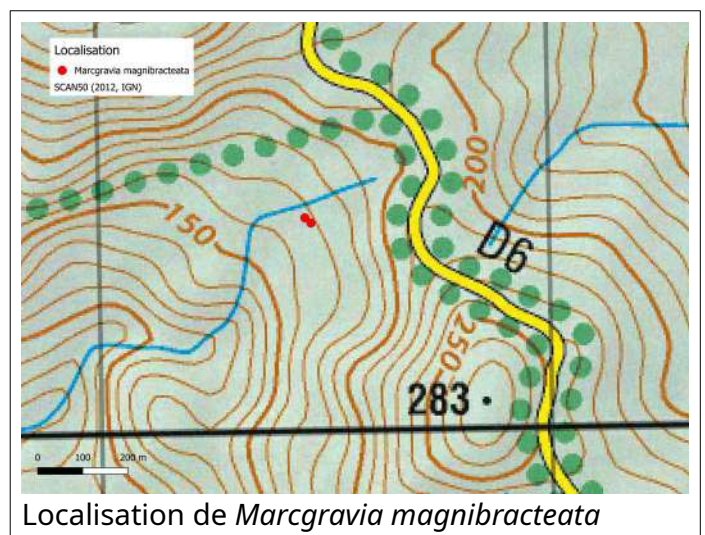
©Guillaume Léotard (premières images sur iNaturalist)

Magnoliidae – Ericales

22. *Marcgravia magnibracteata* (Marcgraviaceae)

Enjeu patrimonial : modéré (très rare en Guyane, sub-endémique des Guyanes).

Cette liane ligneuse grimpante atteignant la canopée, fait partie des espèces de lianes rares du bouclier guyanais : elle n'était jusqu'à présent connue que de 4 localités (Mont Itoupé, Saut Pararé, Crique Bélizon, Camp Pararé). Subendémique, on ne l'a rencontrée ailleurs qu'au Guyana et au Suriname. Écologiquement, elle semble affectionner les forêts de terre ferme entre 100 et 800 mètres d'altitude, ainsi que les zones ripicoles. Cette espèce est nouvelle pour la réserve Trésor.





©Rémi Girault



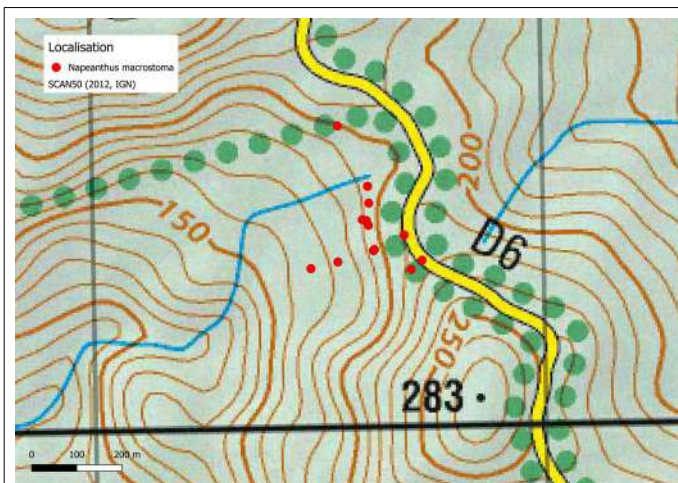
©Guillaume Léotard

Magnoliidae – Lamiales

23. *Napeanthus macrostoma* (Gesneriaceae)

Enjeu patrimonial : fort (sub-endémique Suriname-Amapá-Guyane, forte affinité pour les sous-bois très humides).

Cette herbacée terrestre présente une forte affinité pour les sous-bois forestiers particulièrement humides entre 70 et 750 m d'altitude : rochers verticaux suintants, pentes abruptes, bas-fonds de basse altitude, berges de cours d'eau, criques rocheuses, forêts sur cuirasse latéritiques, forêts submontagnardes. Elle est par ailleurs subendémique du Suriname de Guyane et d'Amapá. Assez abondante en Guyane, on la rencontre dans tous les bassins versants. Elle supporte quelques variations hygrométriques mais nécessite le maintien d'une humidité constante du sous-bois forestier.



Localisation de *Napeanthus macrostoma*



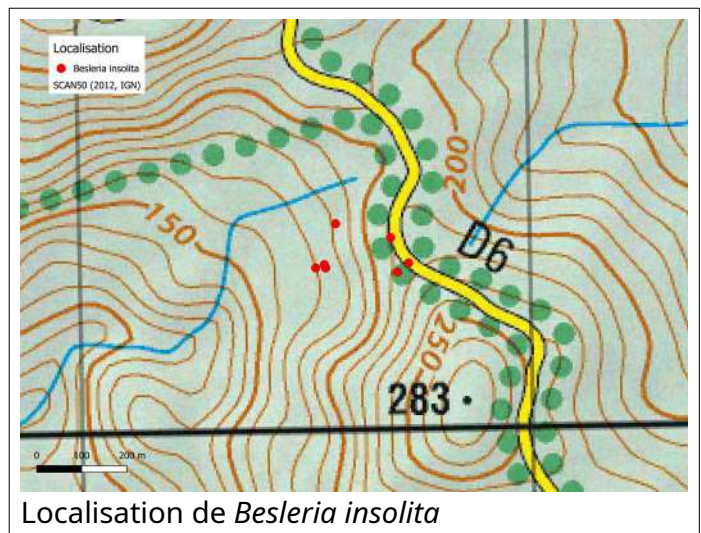
©Guillaume Léotard



24. *Besleria insolita* (Gesneriaceae)

Enjeu patrimonial : faible (subendémique du plateau des Guyanes, espèce de zones humides).

Atteignant jusqu'à 3 m, cet arbuste du sous-bois est subendémique du plateau des Guyanes (Venezuela, Guyana, Guyane et Amapá), mais l'essentiel des données connues dans le monde proviennent de Guyane. On le rencontre du niveau de la mer jusqu'à 500 m d'altitude, toujours dans une ambiance humide tel qu'au bord des criques forestières, sur les rochers de cascades, ou dans le sous-bois de certaines forêts sur cuirasse latéritique. Fleurissant et fructifiant apparemment tout au long de l'année, ses fleurs sont visitées par des colibris.



Références :

- Andersson & Kennedy (1986) Four new species of *Calathea* (Marantaceae) from French Guiana. Nordic Journal of Botany 6(4): 450. DOI: [10.1111/j.1756-1051.1986.tb00900.x](https://doi.org/10.1111/j.1756-1051.1986.tb00900.x)
- Aublet (1775) Histoire des plantes de la Guiane Française. Londres et Paris, P.-F. Didot jeune, Librairie de la Faculté de Médecine, quai des Augustins. ([Tomes I](#), [II](#), [III](#) et [IV](#))
- Barabé & Giberneau (2015) Aracées de Guyane - Biologie et systématique. IRD Éditions/MNHN. ISBN-13 : 978-2856537794
- Borchsenius, Suarez & MacKean (2012) [Molecular Phylogeny and Redefined Generic Limits of Calathea \(Marantaceae\)](#). Systematic Botany 37(3): 630. DOI: [10.2307/41515151](https://doi.org/10.2307/41515151)
- Costa, Rossetto & Araujo (2023) [A new species of Neea \(Pisonieae, Nyctaginaceae\) from central and eastern Amazonia, Brazil, with a note on the typification of Neea ovalifolia](#)
- DeFilipps, Maina & Crepin (2004) [Medicinal Plants of the Guianas \(Guyana, Surinam, French Guiana\)](#), Washington, DC, Department of Botany, National Museum of Natural History, Smithsonian Institution.
- Ducke (1943) [New forest trees and climbers of the Brazilian Amazon. TROPICAL WOODS n°76 p.20-21](#)
- Engel & Sabatier (2020) [Terminalia carinata Sabatier & J.Engel, sp. nov. \(Combretaceae\), a new large tree species from the Guiana shield revealed by re-examination of material previously identified as T. guyanensis Eichler](#)
- Flora of the Guianas - Series A Phanerogams
 - 1990 - fasc. 08 Poaceae
 - 1991 - fasc. 9 Gymnosperms
 - 1993 - fasc. 13 Melastomataceae (Wurdack et al.)
 - 2007 - fasc. 24 Hernandiaceae Chloranthaceae & Piperaceae
 - 2008 - fasc. 26 Gesneriaceae
 - 2009 - fasc. 27 Cyrillaceae Theophrastaceae Rhabdodendraceae Proteaceae Combretaceae Dichapetalaceae Limnocharitaceae Alismataceae
 - 2012 - fasc. 29 Sapindaceae
- Flora NeoTropica :
 - 1979 - Vol.14 No.3 Bromelioideae Bromeliaceae pp. 1493-2142
- Flora of Suriname :
 - 1941 - Vol.III part.1 Marcgraviaceae. p.373 (Lanjouw & Heerdt)
- Fouqué (1972) Espèces fruitières d'Amérique tropicale. Paris. Institut français de recherches fruitières outre-mer (IFAC)
- Frank (2023) *Aristolochia franzii* (Aristolochiaceae, Piperales), a new species discovered from French Guiana and Brazil (Amazonas) by geometric morphometry. Brittonia 75: 358–

368 DOI: [10.1007/s12228-023-09764-w](https://doi.org/10.1007/s12228-023-09764-w) (types (Nouragues) holotype NY 668825, isotypes: P P06793067 ; CAY 036880)

- Gonzalez Sophie (2011) [Établissement liste espèces végétales zones humides Guyane Française](#). IRD DIREN.
- Grenand, Moretti, Jacquemin & Prévost (2004) [Pharmacopées traditionnelles Guyane : Créole Wayapi Palikur](#). IRD.
- Heckel, E. (1897). Les Plantes Médicinales et Toxiques de la Guyane Française
- Hoehne (1922) [Anexos das Memorias do Instituto de Butantan : Seccao de Botanica 1\(5\): 170](#)
- Hoffman & Ruyschaert (2017) Lianas of the Guianas: A Guide to Woody Climbers in the Tropical Forests of Guyana, Suriname and French Guiana. LM. EAN: 9789460222245
- Kinupp & Lorenzi (2021) Plantes alimentaires non conventionnelles (PANC) au Brésil : guide d'identification, aspects nutritionnels et recettes illustrées. Instituto plantarum de estudos da flora.
- Maas & al. (2015) Confronting a morphological nightmare: revision of the Neotropical genus *Guatteria* (Annonaceae). *Blumea* 60: 1–219 DOI: [10.3767/000651915X690341](https://doi.org/10.3767/000651915X690341)
- Maas & al. (2023) Annonaceae - Flora of Guyana, Suriname and French Guiana. Publications scientifiques du Muséum, Paris ; IRD, Marseille, 496 p. EAN: 9782383270003
- Molino & al. (2009, 2022) [An annotated checklist of the tree species of French Guiana including vernacular nomenclature](#). *Adansonia* 44(26). DOI: [10.5252/adansonia2022v44a26](https://doi.org/10.5252/adansonia2022v44a26)
- Penneys, Michelangeli, Judd & Almeda (2010) [Henrietteae \(Melastomataceae\): a new neotropical berry-fruited tribe](#). *Systematic Botany*. Vol. 35, No. 4, pp. 783-800
- Sambin & Ravet (2021) Les Orchidées Guyane Collection Parthénopée Éditions Biotope EAN : 9782366622485
- Soderstrom & Calderón (1971) [Insect pollination in tropical rain forest grasses](#). *Biotropica*. Vol. 3, No. 1, pp. 1-16
- Szlachetko et al. (2012) Orchids French Guiana. ARG Gantner Verlag. EAN: 978-3-905997-02-6
- Talaga et al. (2021 ined.) Bromeliaceae French Guiana comprehensive review ecology distribution conservation status
- Wikipedia :
 - https://fr.wikipedia.org/wiki/Simaba_guianensis
 - https://fr.wikipedia.org/wiki/Guatteria_ouregou
 - https://fr.wikipedia.org/wiki/Gnetum_urens
- Wong Sin Yeng, Alan W. Meerow, Thomas B. Croat (2016) Resurrection and New Species of the Neotropical Genus *Adelonema* (Araceae: Philodendron Clade). *Syst. Bot.* Vol. 41, Issue 1, (Feb 2016) , pgs 32-48 DOI: [10.1600/036364416X690732](https://doi.org/10.1600/036364416X690732)

Rémi Girault

Naturaliste et botaniste indépendant

06-94-42-02-00 – remi.girault@protonmail.com

Guillaume LÉOTARD

Naturaliste et botaniste indépendant

06-94-31-54-61 – leotardmtp@yahoo.fr



Réserve Naturelle
TRESOR